



Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:
The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

Tuesday, September 30, 2003
Tuesday, October 7, 2003

Issue No. 16

First and second meetings on:
Supplementary Estimates (A) for the fiscal
year ending March 31, 2004

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002-2003

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président:
L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

Le mardi 30 septembre 2003
Le mardi 7 octobre 2003

Fascicule n° 16

Première et deuxième réunions concernant:
Le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour
l'exercice se terminant le 31 mars 2004

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, P.C., *Chair*

The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Biron	Furey
* Carstairs, P.C.	Gauthier
(or Robichaud, P.C.)	* Lynch-Staunton
Comeau	(or Kinsella)
Doody	Oliver
Ferretti Barth	Ringuette
Finnerty	

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Maheu substituted for that of the Honourable Senator Wiebe (*September 18, 2003*).

The name of the Honourable Senator Furey substituted for that of the Honourable Senator Hubley (*September 18, 2003*).

The name of the Honourable Senator Ringuette substituted for that of the Honourable Senator Maheu (*September 23, 2003*).

The name of the Honourable Senator Doody substituted for that of the Honourable Senator Beaudoin (*September 25, 2003*).

The name of the Honourable Senator Comeau substituted for that of the Honourable Senator Kinsella (*September 29, 2003*).

The name of the Honourable Senator Banks substituted for that of the Honourable Senator Ferretti Barth (*September 29, 2003*).

The name of the Honourable Senator Ferretti Barth substituted for that of the Honourable Senator Banks (*October 1, 2003*).

Substitution pending for Senator Mahovlich (*October 7, 2003*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable Lowell Murray, c.p.

Vice-président: L'honorable Joseph A. Day

et

Les honorables sénateurs:

Biron	Furey
* Carstairs, c.p.	Gauthier
(ou Robichaud, c.p.)	* Lynch-Staunton
Comeau	(ou Kinsella)
Doody	Oliver
Ferretti Barth	Ringuette
Finnerty	

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Maheu substitué à celui de l'honorable sénateur Wiebe (*le 18 septembre 2003*).

Le nom de l'honorable sénateur Furey substitué à celui de l'honorable sénateur Hubley (*le 18 septembre 2003*).

Le nom de l'honorable sénateur Ringuette substitué à celui de l'honorable sénateur Maheu (*le 23 septembre 2003*).

Le nom de l'honorable sénateur Doody substitué à celui de l'honorable sénateur Beaudoin (*le 25 septembre 2003*).

Le nom de l'honorable sénateur Comeau substitué à celui de l'honorable sénateur Kinsella (*le 29 septembre 2003*).

Le nom de l'honorable sénateur Banks substitué à celui de l'honorable sénateur Ferretti Barth (*le 29 septembre 2003*).

Le nom de l'honorable sénateur Ferretti Barth substitué à celui de l'honorable sénateur Banks (*le 1^{er} octobre 2003*).

Remplacement à venir pour sénateur Mahovlich (*le 7 octobre 2003*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, September 24, 2003:

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Grafstein:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2004.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 24 septembre 2003:

L'honorable sénateur Robichaud, c.p., propose, appuyé par l'honorable sénateur Grafstein,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses projetées dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, September 30, 2003
(25)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:30 a.m., this day, in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Lowell Murray, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Comeau, Day, Doody, Finnerty, Gauthier, Lynch-Staunton, Mahovlich, Murray P.C., Ringuette (10).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, and Stephen Laurent, Research Officers, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Sept. 24, 2003, the committee undertook its examination of the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2004.

WITNESSES:

From the Treasury Board of Canada Secretariat

Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector;

Marc Monette, Acting Director, Expenditure Operations Division, Expenditure and Management Strategies Sector.

Mr. Mike Joyce made a statement and with Mr. Marc Monette answered questions from the members of the committee.

It was agreed that the committee continue its examination of the Supplementary Estimates (A) on October 7, 2003.

At 11:06 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, October 7, 2003
(26)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:32 a.m., this day, in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Lowell Murray, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Comeau, Day, Doody, Ferretti Barth, Gauthier, Lynch-Staunton, Murray P.C., Ringuette (8).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, and Stephen Laurent, Research Officers, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 30 septembre 2003
(25)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Lowell Murray, c.p. (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Comeau, Day, Doody, Finnerty, Gauthier, Lynch-Staunton, Mahovlich, Murray, c.p. et Ringuette (10).

Également présents: M. Guy Beaumier et M. Stephen Laurent, attachés de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 24 septembre 2003, le comité entreprend son examen du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004.

TÉMOINS:

Du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada:

Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses;

Marc Monette, directeur intérimaire, Division des opérations de dépenses, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses.

M. Mike Joyce fait un exposé puis, avec l'aide de M. Marc Monette, répond aux questions des membres du comité.

Il est convenu que le comité poursuive son examen du Budget supplémentaire des dépenses (A) le 7 octobre 2003.

À 11 h 06, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mercredi 7 octobre 2003
(26)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 32, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Lowell Murray, c.p. (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Comeau, Day, Doody, Ferretti Barth, Gauthier, Lynch-Staunton, Murray, c.p. et Ringuette (8).

Également présents: M. Guy Beaumier et M. Stephen Laurent, attachés de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Sept. 24, 2003, the committee continued its examination of the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2004.

WITNESSES:

From the Treasury Board of Canada Secretariat

Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector;

Marc Monette, Acting Director, Expenditure Operations Division, Expenditure and Management Strategies Sector.

The Chairman announced that the committee's next meeting would take place on Tuesday October 21, 2003 to discuss a draft report on the Supplementary Estimates.

Mr. Joyce provided answers to questions raised at the committee's previous meeting on September 30, 2003 on Supplementary Estimates (A), 2003-2004 and with Mr. Monette answered questions from members of the committee.

At 11:02 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 24 septembre 2003, le comité poursuit son examen du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004.

TÉMOINS:

Du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada:

Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses;

Marc Monette, directeur intérimaire, Division des opérations de dépenses, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses.

Le président annonce que la prochaine séance du comité se tiendra le mardi 21 octobre 2003 et que le comité y discutera d'une ébauche de rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (A).

M. Joyce répond aux questions soulevées lors de la séance du comité du 30 septembre 2003 sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2003-2004 et avec l'aide de M. Monette, répond aux questions des membres du comité.

À 11 h 02, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Tõnu Onu

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, September 30, 2003

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2004.

Senator Lowell Murray (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, we have before us Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2004. These were referred to us by the Senate on September 24.

You probably know that the Treasury Board team that we came to know and love during many years is no longer in action. Mr. Rick Neville has gone to the Royal Canadian Mint and Mr. David Bickerton is about to take his retirement. I am happy to welcome the new team. It consists of Mr. Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector, and Mr. Marc Monette, Acting Director, Expenditure Operations Division.

Welcome both of you. I understand Mr. Joyce has a brief opening statement to make, after which I will turn to senators for questions and comments.

Mr. Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Honourable senators, Mr. Monette and I appear before you today to discuss the government's Supplementary Estimates (A) for the fiscal year 2003-04 that the president of the Treasury Board tabled in Parliament on September 23 of this year. As the Chairman just said, Mr. Neville and Mr. Bickerton used to perform this duty and you are now aware that they have both left the Treasury Board Secretariat. More correctly, Mr. Bickerton is in the process of leaving. Mr. Neville's responsibilities for representing the Treasury Board Secretariat on estimate matters have been passed to me. I am told that they had developed a productive relationship with your committee. I hope that I will be able to live up to the standards that they have set and, over time, develop the relationship further.

[*Translation*]

Let me begin by stating that these Supplementary Estimates seek Parliament's approval for budgetary expenditures totalling \$5.5 billion in the current fiscal year. Although these expenditures were not included in the 2003-04 Main Estimates, they are provided for within the \$180.7 billion in planned spending set out by the Minister of Finance in his February budget. This Supplementary Budget does not include any adjustments to statutory forecasts. We are currently working with the Department of Finance to update these forecasts and expect to be in a position to release them later this fall.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 30 septembre 2003.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit ce jour à 9 h 30 pour examiner le Budget supplémentaire des dépenses (A) de l'exercice budgétaire se terminant le 31 mars 2004.

Le sénateur Lowell Murray (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, nous sommes saisis aujourd'hui du Budget supplémentaire (A) de l'exercice budgétaire se terminant le 31 mars 2004, qui nous a été transmis par le Sénat le 24 septembre.

Vous savez probablement que l'équipe du Conseil du Trésor que nous avons appris à connaître et à aimer pendant de nombreuses années n'est plus en action. M. Rick Neville est parti à la Monnaie royale du Canada et M. David Bickerton est sur le point de prendre sa retraite. Je suis donc heureux d'accueillir la nouvelle équipe, composée de Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses, et de M. Marc Monette, directeur suppléant, Division des opérations de dépenses.

Messieurs, je vous souhaite la bienvenue. Je crois comprendre que M. Joyce va faire une brève déclaration liminaire, après quoi nous passerons aux questions.

M. Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada: Honorables sénateurs, M. Monette et moi-même comparaissons aujourd'hui devant votre comité pour traiter du Budget supplémentaire (A) de l'exercice budgétaire 2003-2004 que la présidente du Conseil du Trésor a déposé devant le Parlement le 23 septembre. Comme vient de le dire le président, M. Neville et M. Bickerton s'acquittaient auparavant de cette tâche mais, vous le savez déjà, ils ont tous deux quitté le Secrétariat du Conseil du Trésor. Plus précisément, M. Bickerton est sur le point de partir. On m'a donc confié la responsabilité qui incombait auparavant à M. Neville de représenter le Secrétariat du Conseil du Trésor durant l'étude du budget. Je me suis laissé dire que M. Neville et M. Bickerton avaient établi une relation productive avec votre comité et j'espère être à la hauteur des normes qu'ils ont établies à cet égard puis, avec le temps, développer cette relation.

[*Français*]

J'aimerais tout d'abord préciser que le but du budget supplémentaire des dépenses est de solliciter, de la part du Parlement, l'approbation des dépenses budgétaires de l'ordre de 5,5 milliards de dollars au cours du présent exercice. Bien que ces dépenses n'aient pas été comprises dans le budget principal, elles sont incluses dans le cadre des dépenses prévues de l'ordre de 180,7 milliards de dollars, tel que défini par le ministre des Finances dans le budget de février. Ce budget supplémentaire n'inclut pas les ajustements des postes législatifs. Nous travaillons avec le ministère des Finances afin de mettre à jour ces prévisions. Nous nous attendons à ce que ces prévisions soient fixées plus tard cet automne.

[English]

Mr. Chairman, honourable senators, that concludes my opening remarks. In case it will help committee members situate their questions and discussion, I have provided the clerk with additional copies of the background material that the president of the Treasury Board released along with these Supplementary Estimates. Mr. Monette and I will now be pleased to answer your questions to the best of our ability.

Senator Lynch-Staunton: Mr. Joyce, we have been well served by your predecessors and undoubtedly that tradition will continue. This is probably the best exercise we have in trying to get down to government priorities in the spending area.

Before getting into general questioning, can you explain why we are getting the Sups so early this year, when traditionally they are tabled in November and March? Why, suddenly, this year, are we getting them in September?

Mr. Joyce: That would be a matter for the House leader to answer. We have been given a parliamentary schedule and our job is to respond to that.

Senator Lynch-Staunton: Is there anything else on the schedule that you have seen that goes contrary to previous calendars?

Mr. Joyce: No, but I would observe that this is not unique. There have been previous years when supplementary estimates have been tabled early. I could provide you with a history.

Senator Lynch-Staunton: I have one, too. It is an exception.

Mr. Joyce: Yes.

Senator Lynch-Staunton: If the House leader appears before us, Mr. Chairman, it would be nice to ask him that same question.

I want to urge again, as I have with your predecessors, that more information appear in the blue book — both for the Main and the Sups. We get a lot of data, a lot of figures, but there is very little support in explanation of those figures.

I will give you two examples, one quickly and the other I will elaborate on more. On page 36, under Canadian Heritage, National Capital Commission, there is a new appropriation of \$31.1 million to the NCC for capital expenditures, on top of the \$32.3 million already in the Mains — almost double the requirements in only a few months — and the purpose is for the acquisition of real property in Gatineau, Quebec. Nowhere in the backgrounder, nowhere here is there any explanation as to what real property is being purchased and for what purpose.

It would save a lot of time if information of that nature, which is factual and to the point, were included in the blue book. We get quite a bit of information in the backgrounder, which the minister issued at the time of the tabling, but I would like to see that

[Traduction]

Monsieur le président, cela met un terme à mes remarques liminaires. Dans le but d'aider les membres du comité à mieux cerner le débat, j'ai remis au greffier des copies supplémentaires des documents d'information que la présidente du Conseil du Trésor a publiés en même temps que ce budget supplémentaire. M. Monette et moi-même serons maintenant heureux de répondre à vos questions.

Le sénateur Lynch-Staunton: Monsieur Joyce, vos prédécesseurs nous ont rendu d'excellents services et je suis sûr que vous perpétuerez cette tradition. Cet exercice est probablement le plus productif qui soit pour cerner les priorités du gouvernement en matière de dépenses.

Avant de passer aux questions générales, pourriez-vous m'expliquer pourquoi nous obtenons le budget supplémentaire si tôt cette année alors qu'il est traditionnellement déposé en novembre et en mars? Pourquoi est-il soudainement publié en septembre?

M. Joyce: Je crois que c'est une question qu'il faudrait plutôt poser à la Chambre. On nous a remis un calendrier parlementaire et notre rôle est d'y répondre.

Le sénateur Lynch-Staunton: Y a-t-il autre chose, sur ce calendrier, qui diffère des calendriers précédents?

M. Joyce: Non, mais je dois faire remarquer que ce cas n'est pas unique. Il est déjà arrivé que le Budget supplémentaire soit déposé plus tôt. Je pourrais vous fournir les données à ce sujet.

Le sénateur Lynch-Staunton: Je les connais. C'est une exception.

M. Joyce: Oui.

Le sénateur Lynch-Staunton: Si le leader en Chambre comparait devant notre comité, monsieur le président, il faudra lui poser la question.

Comme je l'ai fait avec vos prédécesseurs, je voudrais vous demander de fournir plus d'informations dans le Livre bleu — à la fois pour le Budget principal et pour les budgets supplémentaires. On nous donne beaucoup de données, beaucoup de chiffres, mais fort peu d'explications.

Je vais vous donner deux exemples, le premier très court et le deuxième plus étoffé. À la page 36, concernant Patrimoine canadien, Commission de la capitale nationale, je vois un nouveau budget de 31,1 millions de dollars pour les investissements de la CCN, en plus des 32,3 millions de dollars figurant déjà dans le Budget principal — ce qui représente presque un doublement en quelques mois — l'objectif étant d'acquérir des biens à Gatineau, au Québec. Or, je ne trouve dans les documents aucune description des biens qu'on a l'intention d'acheter, ni des motifs.

Comme il s'agit d'informations purement factuelles, vous nous feriez gagner beaucoup de temps en les fournissant dans le Livre bleu. Nous avons obtenu beaucoup d'informations dans les documents explicatifs déposés par la ministre en même temps que

information as part of the blue book. Sometimes, some of us will not get the background, or will ignore it or we would not receive it through the ordinary channels.

Could you comment on that for me?

Mr. Joyce: You have raised two issues. Let me address the first one. You are correct; there are, on items like this not more than a brief explanation provided in the Supplementary Estimates. As you have observed, that is actually consistent with practice. It is an observation that I would like to take into account in my new job, and see what possibilities there are to improve this. You may recall that the government in the budget made a commitment, in fact, to look at the clarity, transparency and usefulness of the estimates documents. Discussions are going on inside TBS. It does not start with me, but it is something that I would like to pursue. You are not the only person to have made that observation.

Senator Lynch-Staunton: I am sure.

Mr. Joyce: It is certainly something that we will take into account as we look at advising the president on ways to achieve the goal set down in the budget. I can, however, even though it is not in the documents, provide you with specifics on the \$31.1 million that is in the Supplementary Estimates for the National Capital Commission. It will be used to fund the proposed acquisition of the Scott Paper Limited lands that are adjacent to the Canadian Museum of Civilization along the north bank of the Ottawa River — the lands situated almost directly across from the Parliament buildings and the Supreme Court of Canada.

It is a once-in-a-lifetime opportunity to reinstate and consolidate federal ownership of the shoreline along the Confederation Boulevard. The National Capital Commission has identified it as a land of particular significance. It part of what the National Capital Commission refers to as “national interest land mass properties.” It is considered essential to the development of that objective of the commission. That is why the additional funds are in the Supplementary Estimates.

Senator Lynch-Staunton: I will not get into an argument over the validity of the purchase. To me, it makes a lot of sense. Again, it would have saved a lot of time if we had that information before.

I would also draw your attention to an item on page 61 under the heading “industry.” It simply says, “Assistance to the Canadian softwood lumber sector,” and it totals nearly \$106 million. If you look at that alone, you get the sense that this is money going into areas that have been sorely affected by the decline in the industry’s ability to serve the American market and the effects that has on sawmills, employees and so forth. However, if you turn the page to 62, it elaborates a bit and says, “Contributions under the softwood industry and community economic adjustment initiative.”

le budget mais j’aimerais que ces informations fassent partie du Livre bleu. En effet, nous n’avons pas toujours avec nous les documents explicatifs et nous ne pouvons pas toujours mettre la main dessus.

Quelle est votre réponse à cela?

M. Joyce: Vous soulevez deux problèmes et je vais répondre au premier. Vous avez raison de dire que les informations fournies sur ce genre de crédits sont plus que sommaires. Toutefois, comme vous l’avez fait remarquer, c’est la pratique usuelle. Je vais tenir compte de votre observation dans mes nouvelles fonctions et voir s’il nous serait possible d’améliorer la situation. Vous vous souviendrez que le gouvernement s’est engagé, dans le discours du budget, à rehausser la clarté, la transparence et l’utilité des documents financiers. Des discussions ont commencé à ce sujet au SCT. Elles n’ont pas commencé avec moi mais j’aimerais les poursuivre. Vous n’êtes pas la première personne à faire ce type de remarque.

Le sénateur Lynch-Staunton: Je n’en doute pas.

M. Joyce: C’est quelque chose dont nous tiendrons compte quand nous communiquerons des avis à la présidente sur la manière d’atteindre les buts énoncés dans le budget. Cela dit, même si ce n’est pas dans les documents, je peux vous donner tout de suite les détails concernant les 31,1 millions de dollars destinés à la Commission de la capitale nationale dans le Budget supplémentaire. Il s’agit du projet d’acquisition des terrains de Scott Paper Limited qui sont adjacents au Musée canadien des civilisations, sur la rive nord de la rivière des Outaouais — des terrains situés presque directement en face du Parlement et de la Cour suprême du Canada.

Nous avons ici une occasion unique de consolider les propriétés fédérales riveraines du boulevard de la Confédération. La Commission de la capitale nationale estime que les terrains en question revêtent une importance particulière. Ils font partie de ce qu’elle appelle des «propriétés foncières d’intérêt national.» Elle les juge essentiels pour atteindre cet objectif. Voilà pourquoi il y a ce budget supplémentaire.

Le sénateur Lynch-Staunton: Je ne vais pas entamer de débat sur la validité de cette acquisition, qui me semble tout à fait raisonnable. Quoi qu’il en soit, nous aurions gagné du temps si nous avions eu cette information dans le budget.

J’attire aussi votre attention sur le titre «Industrie» de la page 61. On y dit simplement «Aide au secteur canadien du bois d’oeuvre» avec un total de près de 106 millions de dollars. Si on ne pousse pas la recherche plus loin, on a le sentiment que cet argent est destiné à des régions qui ont été durement touchées par les problèmes que connaît cette industrie sur le marché américain, problèmes qui ont affecté les scieries, l’emploi, et cetera. Toutefois, si l’on passe à la page 62, on trouve un peu plus de détails et on constate qu’il s’agit de contributions en vertu de l’Initiative d’adaptation économique de l’industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d’oeuvre.

This program was announced in October 2002 and did not appear in the Main Estimates, but it does appear in Part III, Plans and Priorities of the Department, which is issued, I think, within a month of the Main Estimates. There, under the heading “Softwood Industry and Community Economic Adjustment Initiative” we see \$100,087,000, the figure we see on page 62 of the Supplementary Estimates.

Why was this amount not shown in the Main Estimates? These individual plans and priorities come out within a month of the Main Estimates, so the figure had to be known at the time, particularly as the program had been announced the previous October.

As we go on with this discussion, it seems to me that there are elements in the Supplementary Estimates that were known at the time of the Main Estimates, so why were they not included in the Main Estimates? I choose this one in particular because it was shown in Part III.

Mr. Joyce: My understanding — although I would have to confirm this — is that this particular funding is only one part of the overall program that the government has to respond to the softwood lumber industry. I am sure I am not telling you anything new when I say that one of the generic reasons for having items in Supplementary Estimates is that there are occasions when the Treasury Board, based on advice from the secretariat, makes judgments on whether particular items are actually ready to be put before Parliament to seek its authority for spending. In some cases, the advice of the secretariat is that further work needs to be done before the secretariat is prepared to make a recommendation to the Treasury Board. This would have been one of those instances. I am sure that is not a new issue.

I have some additional information on the softwood issue generally, because, as I mentioned, this is only one part of it. I could, if you wish, proceed to give you some information on that. If my answer is sufficient, we could leave it at that.

Senator Lynch-Staunton: Once the government has announced a program, how can the secretariat interfere — if that is the right word — and decide that the timing is not right to confirm the item in the Estimates?

Mr. Joyce: It is a matter of judgment in terms of whether there are particular details that the secretariat would like to get from the department before it is prepared to make its recommendation to the Treasury Board ministers that an item be included in Estimates. It is a judgment that is made all the time.

In the vast majority of cases, because the budget is typically released immediately before the Main Estimates, there is simply insufficient time to get the information from departments into the Main Estimates.

The Chairman: The program was ready for announcement but not for parliamentary scrutiny.

Mr. Joyce: That is correct.

The Chairman: That tells you something, I think.

Ce programme avait été annoncé en octobre 2002 et ne figurait pas dans le Budget principal mais on le trouve à la partie III, Plans et priorités du ministère, qui est publiée, si je ne me trompe, un mois après le Budget principal. On voit là, au chapitre de l’Initiative d’adaptation économique de l’industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d’oeuvre, une somme de 100 087 000 \$, c’est-à-dire le chiffre de la page 62 du Budget supplémentaire.

Pourquoi cette somme ne figurait-elle pas dans le Budget principal? Ces plans et priorités individuels sont publiés dans le mois qui suit la publication du Budget principal, ce qui veut dire qu’on devait connaître le chiffre à ce moment-là, d’autant plus que le programme avait été annoncé le mois d’octobre précédent.

J’ai le sentiment qu’il y a des éléments du Budget supplémentaire que l’on connaît lors de la préparation du Budget principal et je ne vois pas pourquoi on ne les y inclut pas. J’ai choisi cet exemple parce qu’il se trouve à la partie III.

M. Joyce: À mon avis — mais je devrais vérifier — cette somme n’est qu’une partie du programme global adopté par le gouvernement pour répondre à la crise de l’industrie du bois d’oeuvre. Je ne vous apprend certainement rien en vous disant que l’une des raisons génériques pour lesquelles certains crédits figurent dans le Budget supplémentaire est qu’il y a des cas où le Conseil du Trésor, sur les conseils du Secrétariat, doit déterminer si certaines activités sont effectivement prêtes à être présentées au Parlement afin d’obtenir l’autorisation de dépenser. Dans certains cas, l’avis du Secrétariat est que le projet n’est pas totalement prêt pour qu’une recommandation puisse être adressée au Conseil du Trésor. C’était probablement l’explication dans ce cas. Je suis sûr que ce n’est pas une nouveauté.

J’ai d’autres informations sur le secteur du bois d’oeuvre, de manière générale car, comme je l’ai mentionné, cela n’en est qu’un élément. Si vous le voulez, je peux vous donner d’autres précisions à ce sujet. Si vous pensez que ma réponse était suffisante, nous pouvons en rester là.

Le sénateur Lynch-Staunton: Une fois que le gouvernement a annoncé un programme, comment se fait-il que le Secrétariat peut intervenir — si c’est le bon mot — et décider que le moment n’est pas encore bon pour le confirmer dans le budget?

M. Joyce: C’est une question de jugement reliée à des détails particuliers que le Secrétariat souhaite peut-être obtenir du ministère avant d’adresser sa recommandation aux ministres du Conseil du Trésor. C’est le genre de jugement que l’on doit porter continuellement.

Dans la grande majorité des cas, comme le budget est typiquement publié immédiatement après le Budget principal, on n’a tout simplement pas eu assez de temps pour obtenir les informations voulues des ministères concernés.

Le président: Le programme était donc prêt à être annoncé mais pas à être examiné par le Parlement.

M. Joyce: C’est ça.

Le président: Ce qui est révélateur, à mon sens.

Mr. Joyce: It was, however, explicitly announced.

To answer your question as to why it was in the report on plans and priorities, those reports are intended to address the broad three-year plans of the department as consistent as they can be with the budget. Therefore, this is intended to ensure that the information put before Parliament to accompany the Main Estimates is as complete as possible with respect to the spending plans that the government has announced in the budget.

There are occasions where you will find explicit reference in the reports on plans and priorities to initiatives that the government has announced, but there may be specific items where the judgment of the Treasury Board Secretariat is that more work needs to be done with the department before we put the items before Parliament for specific approval.

Senator Lynch-Staunton: I have a list somewhere that shows how some of the monies for what one assumes is to help those affected by the state of the softwood industry in Canada are to be applied. One amount of money has gone to increase tourist traffic at a cheddar cheese factory in the Lac St. Jean area and others are of similar nature, which makes me believe that this is more a disguised infrastructure program than one totally aimed at helping those directly affected by the state of the softwood industry.

I will take this up again on the next round.

[Translation]

Senator Gauthier: Two exercises are going on at this time. We have these Supplementary Estimates for \$5 billion but there is also some reallocation of funds within the departments, totalling \$1 billion.

If I understand correctly, Radio-Canada was expecting \$60 million. In these estimates, we have \$50 million and \$10 million as contributions to the \$1 billion that Treasury Board is looking for in order to do its reallocation. However, something is troubling me. There is a rather significant 15 per cent increase of the budget of Canadian Heritage, part of which will be aimed at language training: preparations related to the modernization of human resources management.

What are the details of this plan of action for official languages?

[English]

Mr. Joyce: To respond to your last point first, the action plan for official languages is a horizontal item that spreads through a number of entities in the government for a total of \$28.6 million. Budget 2003 provided funding totalling \$751.3 million for investment in the areas of minority language education, the development of official language minority communities, access to public services in their own language to help improve the delivery of federal services in both languages, and to increase the use of

M. Joyce: Il avait toutefois été annoncé de manière explicite.

Pour vous dire pourquoi cela figurait dans le Rapport sur les plans et priorités, c'est parce que ces rapports sont destinés à traiter des plans triennaux globaux des ministères de manière aussi conforme que possible avec le budget. Il s'agit donc de veiller à ce que les informations communiquées au Parlement dans le Budget principal sont aussi complètes que possible en ce qui concerne les projets de dépenses que le gouvernement a annoncés dans le budget.

Dans certains cas, vous trouverez dans les rapports sur les plans et les priorités des références explicites aux initiatives annoncées par le gouvernement mais, dans d'autres cas, il pourrait y avoir des éléments particuliers au sujet desquels le Secrétariat du Conseil du Trésor estime que le dossier n'est pas complètement prêt et qu'il y a encore des informations à obtenir de tel ou tel ministère avant de soumettre les chiffres au Parlement pour les faire approuver.

Le sénateur Lynch-Staunton: Je possède une liste indiquant comment seront utilisées certaines des sommes prévues pour aider les parties touchées par la crise de l'industrie du bois d'oeuvre. J'ai ainsi constaté qu'une somme a servi à accroître le trafic touristique dans une usine de fromage cheddar de la région du Lac-Saint-Jean, et j'ai vu d'autres cas semblables, ce qui me fait penser qu'il s'agit plus d'un programme d'infrastructure déguisé qu'un programme vraiment destiné à aider l'industrie du bois d'oeuvre.

J'y reviendrai au tour suivant.

[Français]

Le sénateur Gauthier: Il y a deux exercices actuellement en cours. Il y a celui-ci, pour 5 milliards de dollars de crédits supplémentaires, il y a également une redistribution de certains fonds, parmi les ministères, d'un milliard de dollars, actuellement en cours par le Conseil du Trésor.

Si je comprends bien, Radio-Canada anticipait un budget de 60 millions de dollars. Dans celui-ci, vous avez 50 millions et 10 millions comme contributions au milliard recherché par le Conseil du Trésor pour redistribuer et faire autre chose. Il y a une question qui m'agace un peu. Au ministère du Patrimoine canadien, je pense qu'il y a une augmentation assez sensible de 15 p. 100 dans leur budget dont une partie sera dirigée vers la formation linguistique: travail préparatoire associé à la modernisation de la gestion des ressources humaines.

Quels sont les détails de ce plan d'action pour les langues officielles?

[Traduction]

M. Joyce: Pour répondre à votre dernière remarque, le plan d'action relatif aux langues officielles est un programme horizontal touchant plusieurs entités du gouvernement, pour un total de 28,6 millions de dollars. Dans le budget de 2003, il y avait en tout 751,3 millions de dollars d'investissements dans les secteurs de l'enseignement en langue minoritaire, le développement des communautés de langues officielles minoritaires, l'accès aux services publics dans sa propre langue

both languages in the federal workplace. The initiatives included in these Supplementary Estimates account for a portion of this investment.

The objective of the five-year action plan for official languages is to strengthen Canada's linguistic duality, and it is a key government commitment that has been made, as I am sure you are aware, in previous Speeches from the Throne.

The specifics in the Supplementary Estimates of \$28.6 million include \$14.3 million in the Department of Canadian Heritage specifically to renew that department's official languages program, including the restructuring of the existing promotion, education and development programs. As well, \$10.4 million is provided elsewhere in the Supplementary Estimates for the Public Service Commission to address an increase in the demand for language training and to initiate pilot projects to design teaching aids adapted to students with special needs, as well as developing computerized language courses and evaluation tools accessible to all federal public servants. Approximately \$2.9 million is being provided to the Privy Council Office and to the Department of Justice to implement the accountability and coordination framework and \$1 million is allocated to the Department of Citizenship and Immigration to attract and welcome immigrants to the francophone minority communities.

Those are the specifics of all the items in the Supplementary Estimates that relate to the action plan for official languages.

Senator Gauthier: I want to come back to the television fund.

[Translation]

We find in your estimates an additional amount for the Television Fund. Under Vote 5, Canadian Heritage mentions \$150.1 million, which is 20.5 per cent of the original amount of \$735 million. One of the most important components is \$87.1 million for the Canadian Television Fund.

How are these funds established? You will remember the outcry when some of those funds were to be cut, which led to their reinstatement and, later on, a new cut. Where are they going? On what basis are these decisions made?

[English]

Mr. Joyce: The decisions on the contributions to those funds are made in terms of the annual priority-setting exercise that the government undertakes that leads to the budget. That is where recent decisions have been made in terms of the amount of money. The Canadian Television Fund was actually created in September of 1996. Since the fund's inception, the government has contributed \$100 million annually, creating a \$200-million-per-year fund. Government funding was to have sunset on March 1, 2002, but the December 2001 budget extended the funding for one additional year, to March 31, 2003. The

pour améliorer la prestation des services fédéraux dans les deux langues, et l'accroissement de l'utilisation des deux langues dans le milieu de travail fédéral. Les initiatives figurant au Budget supplémentaire reflètent une partie de cet investissement.

L'objectif du plan d'action quinquennal en langues officielles est de renforcer la dualité linguistique du Canada, ce qui est un engagement clé annoncé par le gouvernement fédéral, je suis sûr que vous vous en souvenez, dans plusieurs discours du trône.

La somme de 28,6 millions de dollars figurant au Budget supplémentaire comprend 14,3 millions au ministère du Patrimoine canadien pour relancer le programme des langues officielles du ministère, notamment pour restructurer les programmes existants de promotion, d'enseignement et de développement. En outre, 10,4 millions de dollars figurent ailleurs dans le Budget supplémentaire pour la Commission de la fonction publique, afin de lui permettre d'accroître la formation linguistique et de lancer des projets pilotes sur la conception d'aides à l'enseignement à l'intention des étudiants ayant des besoins spéciaux, ainsi que l'élaboration de cours et d'outils d'évaluation informatisés pour tous les fonctionnaires fédéraux. Environ 2,9 millions de dollars sont destinés au Bureau du Conseil privé et au ministère de la Justice pour mettre en place un cadre de reddition de comptes et de coordination, et un budget de 1 million de dollars est prévu pour le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration afin d'attirer et d'accueillir des immigrants dans les communautés francophones minoritaires.

Voilà donc les détails du Budget supplémentaire concernant le plan d'action relatif aux langues officielles.

Le sénateur Gauthier: Je voudrais revenir au Fonds de télévision.

[Français]

Dans vos prévisions on retrouve un crédit additionnel pour le fonds de télévision. Patrimoine canadien vise, dans le vote 5, un fonds de 151,1 millions de dollars, soit 20,5 p. 100 de l'allocation originale de 735 millions de dollars. Un des points les plus importants représente 87,1 millions de dollars au fonds de télévision canadienne.

De quelle façon ces fonds sont-ils établis? On se souviendra de problèmes à ce niveau où l'on avait menacé de couper certains fonds, pour ensuite les remettre et les enlever à nouveau. Quelle est la direction à prendre? Quels sont les facteurs décisionnels concernant les contributions au fonds?

[Traduction]

M. Joyce: Les décisions relatives aux contributions à ce Fonds sont prises lors de l'exercice annuel d'établissement des priorités qui débouche sur le budget. C'est dans ce contexte qu'ont été prises les dernières décisions. Le Fonds canadien de télévision a été créé en septembre 1996. Depuis lors, le gouvernement a fourni 100 millions de dollars par an, ce qui a engendré un fonds de 200 millions de dollars par an. Le financement du gouvernement devait arriver à expiration le 1er mars 2002 mais, dans le budget de décembre 2001, la date a été reportée d'un an, au 31 mars 2003. Dans le budget de février 2003, le gouvernement

February 2003 budget announced that the Government of Canada would continue to finance the fund for two additional years, by providing \$87.5 million in 2003-04, and \$62.5 million in 2004-05. As background to this, the private sector contributions to the fund have more than doubled, raising the total budget for the fund to \$230 million in 2003-04.

The increase in private sector contributions does, in some way, make up for the reduction in federal funding. However, as I said, the actual decisions on the extension of this fund — which was to have sunset — are made by the government as part of its priority-setting exercise and, as you can tell, are reflected in a number of recent budget decisions.

The Chairman: Forgive me, Mr. Joyce, but I recall that there was an announcement made by Mr. Manley in his budget that that fund was to have been reduced by \$25 million. The allocation was to have been reduced by \$25 million year over year. What followed was a protest from people in that field. Indeed, the minister responsible, Ms. Copps, expressed her displeasure and intention to find some money in various other places and apply it to this fund. Subsequently, Mr. Manley entered an explanation of what had happened very similar to the one you have given us here today — namely, that the fund was supposed to sunset and it was extended, and so on.

Does this supplementary item not go in the opposite direction to that announced by Mr. Manley in his budget, or am I missing something?

Mr. Joyce: Mr. Chairman, I do not think it goes in an opposite direction. My understanding is that the Supplementary Estimates are actually giving effect to the decisions that were made in the budget. They did result, obviously, from a series of discussion that occurred, as you have indicated. However, I am not aware that there have been any decisions made since the profile that was established in the budget that was tabled in February.

The Chairman: It will end up with \$25 million less, year over year, will it?

Mr. Joyce: My understanding of the current decision that is reflected in the budget — and I have the document here, so I could get my colleague to check — is that the only funding that was provided in the budget was a declining profile, as I indicated, of \$87.5 million in this fiscal year and \$62.5 million in the next fiscal year for two years. The current decision, as I understand it from the budget, is that the fund's life has been extended additional two years.

[Translation]

Senator Gauthier: This time, the Senate is studying Bill C-25 relating to the modernization of the Public Service. These Supplementary Estimates mention an additional \$14.5 million for the Public Service Commission. I suppose this would be for the new commission, reorganized and modernized, whose single operational principle will be the merit principle.

a annoncé qu'il continuerait de financer ce Fonds pendant deux années supplémentaires, à hauteur de 87,5 millions de dollars en 2003-2004 et de 62,5 millions de dollars en 2004-2005. Je précise à cet égard que les contributions du secteur privé au Fonds ont plus que doublé, ce qui a permis de porter le budget total à 230 millions de dollars en 2003-2004.

La hausse des contributions du secteur privé compense dans une certaine mesure la réduction des crédits fédéraux. Toutefois, comme je l'ai dit, les décisions concrètes relatives à la prorogation de ce Fonds — qui devait arriver à expiration — sont prises par le gouvernement dans le cadre de l'exercice d'établissement des priorités et, comme vous pouvez le voir, elles se reflètent dans un certain nombre de décisions budgétaires récentes.

Le président: Veuillez m'excuser, monsieur Joyce, mais je me souviens d'avoir entendu M. Manley annoncer dans le budget que ce Fonds serait réduit de 25 millions de dollars. Le budget de l'année devait être réduit de 25 millions de dollars mais il y a eu ensuite des protestations du milieu concerné. De fait, la ministre responsable, Mme Copps, avait exprimé son mécontentement et son intention de trouver de l'argent ailleurs pour ce Fonds. Ensuite, M. Manley a fourni une explication très similaire à celle que vous nous donnez aujourd'hui — c'est-à-dire que le Fonds était censé arriver à expiration mais qu'il a été prolongé.

Ce budget supplémentaire ne va-t-il pas dans le sens contraire de celui annoncé par M. Manley dans son budget? Y a-t-il quelque chose que je ne comprends pas?

M. Joyce: Je ne pense pas que cela va dans le sens contraire, monsieur le président. Mon interprétation est que le Budget supplémentaire met en fait en vigueur les décisions prises dans le budget. Évidemment, celles-ci résultaient d'une série de discussions qui se sont tenues, comme vous l'avez indiqué. Toutefois, je n'ai connaissance d'aucune décision qui ait été prise depuis que le profil a été établi dans le budget déposé en février.

Le président: Il y aura donc 25 millions de dollars en moins, année après année, n'est-ce pas?

M. Joyce: Mon interprétation de la décision actuelle qui se reflète dans le budget — j'ai le document ici et mon collègue pourrait peut-être vérifier — est que le seul financement qui était prévu dans le budget reflétait un profil déclinant, comme je l'ai dit, de 87,5 millions de dollars cette année à 62,5 millions de dollars pour les deux prochains exercices. La décision actuelle, si j'interprète bien le budget, est que la vie du Fonds a été prolongée de deux ans.

[Français]

Le sénateur Gauthier: Le Sénat fait en ce moment l'étude du projet de loi C-25 sur la modernisation de la fonction publique. Le budget supplémentaire devant nous prévoit des ressources additionnelles de 14,5 millions de dollars pour la Commission de la fonction publique. Je présume qu'il s'agit de la nouvelle commission restructurée et modernisée dont l'objectif unique est le principe du mérite.

The Public Service Plan of Action for Official Languages states that its objective is to prepare for the modernization of human resources management. Do you have any details on this plan of action and on preparations for the modernization of human resources management?

The Public Service Commission seems to be giving up on some of its prerogatives which will be transferred to Treasury Board, while it will protect its main objective which is to make sure that the merit principle is correctly applied. I fail to understand how there can be some preparations related to modernization. All this is on the verge of being implemented. Do you have any details on this?

[English]

Mr. Joyce: As I am sure you are aware, the funds that are being provided through these estimates are, as they have indicated, in preparation for the bill should it be passed. It would be inappropriate for the government to be actually appropriating money on the assumption that the bill would pass. Therefore, these monies that are both with the Public Service Commission and with the Treasury Board Secretariat reflect work that needs to be done in the interim and to prepare for the passage of the bill, without actually taking any actions that would require the authority that the new bill provided if it were passed into legislation.

As you indicate, the debates are ongoing. I do not think it would be appropriate for me as an official to be commenting on the direction that is being proposed. That is a matter of government policy and it is proposed in the bill.

I have details, though, in terms of what is being sought. The Public Service Commission, the \$4.1 million is for a public service resourcing service, E-recruitment, that is being developed in response to the need for streamlining of recruitment processes to support national competitions. I understand that this issue has been discussed in this committee in its consideration of that bill. It is a way to facilitate the revitalization of external staffing as a basis for sustaining a vibrant public service. The \$4.1 million will continue the design work for E-recruitment technology to the stage of preliminary project approval.

This is clearly an initiative that has merit on its own. It would not, I suggest, need the authority of the new legislation to implement it. Therefore, it is perfectly appropriate in authority terms as an expenditure to place before of Parliament for that particular priority.

Senator Doody: Mr. Joyce, in the foreign affairs and international trade section of the supps, there is a rather large amount that is being voted for the International Development (Financial Institutions) Assistance Act. That is a large amount of money. Is this vote for the International Monetary Fund and the World Bank? What exactly is it? This item is found on page 47.

Mr. Joyce: Could you point out the particular item on page 47?

Le plan d'action de la fonction publique pour les langues officielles indique, comme objectif, la préparation à la modernisation de la gestion des ressources humaines. Disposez-vous de détails sur ce plan d'action visant à préparer la modernisation de la gestion des ressources humaines?

La Commission de la fonction publique semble actuellement laisser tomber plusieurs de ses prérogatives, qui seront dévolues au Conseil du Trésor, tout en conservant l'objectif principal qui est de s'assurer de la bonne mise en oeuvre du principe du mérite. Je saisis difficilement que l'on puisse avoir un travail préparatoire associé à la modernisation. Ces travaux sont sur le point de commencer. Avez-vous des détails à ce sujet?

[Traduction]

M. Joyce: Comme vous le savez certainement, les fonds prévus dans ce budget, comme je l'ai indiqué, sont en préparation du projet de loi qui devra être adopté. Il ne serait pas approprié que le gouvernement attribue des fonds parce qu'il suppose que le projet de loi sera adopté. Donc, ces sommes de la Commission de la fonction publique et du Secrétariat du Conseil du Trésor reflètent le travail qui doit être fait en attendant et pour préparer l'adoption du projet de loi, sans prendre aucune décision concrète qui exigerait l'autorisation que le nouveau projet de loi accordera s'il est adopté.

Comme vous l'avez indiqué, le débat continue. À titre de fonctionnaire, il ne serait pas approprié que je fasse des commentaires sur l'orientation qui est proposée. C'est une question de politique gouvernementale et de projet de loi.

Cela dit, j'ai des détails sur ce qui est demandé. Pour la Commission de la fonction publique, les 4,1 millions de dollars concernent l'octroi d'un contrat de services sur un mécanisme de recrutement par voie électronique dans le but de rationaliser les processus de recrutement pour les concours nationaux. Je crois comprendre que cette question a été traitée au sein de votre comité dans le cadre du projet de loi. Il s'agit de faciliter la revitalisation de la dotation externe dans le but d'assurer le dynamisme de la fonction publique. Les 4,1 millions de dollars poursuivent le travail de conception de la technologie de recrutement par voie électronique jusqu'à l'étape d'approbation préliminaire du projet.

Il s'agit clairement d'une initiative indépendante. Je ne pense pas qu'elle ait besoin d'être approuvée dans le cadre de la nouvelle législation. Il est donc parfaitement légitime que cette dépense soit communiquée au Parlement dans le cadre du budget.

Le sénateur Doody: Dans la partie du Budget supplémentaire concernant les Affaires étrangères et le commerce international, je vois une somme relativement élevée au titre de la Loi sur l'aide au développement international (institutions financières). C'est une somme importante. Est-elle destinée au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale? De quoi s'agit-il? Cela figure à la page 47.

M. Joyce: Pourriez-vous m'indiquer où à la page 47?

Senator Doody: I refer to the item:

Vote L30a — The issuance and payment of non-interest bearing, non-negotiable demand notes in an amount not to exceed (\$193,500,000 — \$96,500,000) \$97,000,000 in accordance with the International Development (Financial Institutions) Assistance Act, for the purpose of contributions to the International Financial Institution Fund Accounts.

I must admit that it is written in English, but beyond that, it is completely out of my scope.

Mr. Joyce: Thank you for the question. That particular item is a technical adjustment. It reflects the fact that those payments are made to the institution that runs on a fiscal year different from ours. It simply reflects a downward adjustment to the authority that is required this year.

Senator Doody: What is it, though? What is the “International Development (Financial Institutions) Assistance Act”? The International Financial Institution Funds Accounts is also written in the same breathless paragraph. I will admit it is only \$379 million, so it could be very technical.

Senator Day: It is an appropriation of \$1.

Senator Doody: I see the appropriation, but what I am asking is what is the Financial Institution Fund Account? Is that the IMF, the World Bank or some other mysterious agency?

Mr. Joyce: I apologize, honourable senator, I do not have information on that and I do not know myself. I will send that information to the clerk.

Senator Doody: In foreign affairs and international trade, there is a vote for the Canadian Landmine Fund and in national defence, there is a vote for the Canadian Landmine Fund. Are there other votes for the Canadian Landmine Fund? Is it possible to get these sundry things into one sum so that we can find out how much has been committed? Sherlock Holmes would doubt some of this stuff the way it is spread around.

Mr. Joyce: I appreciate the difficulty with items that are spread throughout the Supplementary Estimates. We have made an attempt in the backgrounder to identify the major horizontal issues. In this case, we do have some information.

Mr. Marc Monette, Acting Director, Expenditure Operations Division, Expenditure and Management Strategies Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Honourable senators, in terms of the Canadian Landmine Fund, a total of \$12.1 million for costs related to the fund is to be appropriated. The breakdown is as follows: DFAIT, \$8.7 million; National Defence, \$2.9 million; and CIDA, \$0.5 million. This is as part of the 8 per cent increase in the international assistance envelope in budget 2003.

Senator Doody: What is the total commitment for the Canadian Landmine Fund?

Le sénateur Doody: Il s'agit de ceci:

Crédit L30a — Émission et paiement de billets à vue, nonproductifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser (193 500 000 \$ B 96 500 000 \$) 97 000 000 \$ conformément à la Loi d'aide au développement international (institutions financières) à titre de contributions aux Comptes du fonds d'institutions financières internationales.

Je sais que c'est écrit en anglais mais, à part ça, je n'y comprends rien.

M. Joyce: Je vous remercie de cette question. Ce crédit représente un ajustement technique. Il reflète le fait que ces paiements sont faits à l'institution dont l'exercice budgétaire n'est pas le même que le nôtre. Cela reflète simplement un ajustement à la baisse de l'autorisation requise cette année.

Le sénateur Doody: Mais c'est quoi, exactement? Qu'est-ce que la «Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)?» On parle aussi dans le même paragraphe d'un Fonds d'institutions financières internationales. Je reconnais que ce n'est que 379 millions de dollars et que c'est donc peut-être très technique.

Le sénateur Day: C'est un crédit de 1 \$.

Le sénateur Doody: Je vois bien la somme mais je demande ce qu'est le Fonds d'institutions financières internationales. Est-ce le FMI, la Banque mondiale ou un autre organisme mystérieux?

M. Joyce: Veuillez m'excuser, honorable sénateur, je n'ai pas cette information et je ne peux donc vous répondre. Je la communiquerai au greffier.

Le sénateur Doody: Toujours dans le secteur des Affaires étrangères et du commerce international, il y a un crédit pour le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres, et je constate qu'il y en a un autre pour le même Fonds à la Défense nationale. Y a-t-il d'autres crédits pour ce Fonds? Ne serait-il pas possible de regrouper ces différentes sommes pour que nous sachions exactement quel est le montant total? Sherlock Holmes lui-même ne s'y retrouverait pas dans ce type de présentation.

M. Joyce: Je comprends la difficulté que pose la répartition de ces différentes sommes dans le Budget supplémentaire. Nous avons tenté d'identifier les principaux éléments horizontaux dans la Fiche d'information. Dans le cas présent, nous avons certaines informations.

M. Marc Monette, directeur intérimaire, Division des opérations de dépenses, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor: En ce qui concerne le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres, on a prévu un total de 12,1 millions de dollars. La ventilation est la suivante: MAECI, 8,7 millions de dollars; Défense nationale, 2,9 millions de dollars; ACIDI, 500 000 \$. Cela fait partie de l'augmentation de 8 p. 100 de l'enveloppe d'aide internationale dans le budget de 2003.

Le sénateur Doody: Quel est l'engagement total pour le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres?

Mr. Monette: Currently, in these Supplementary Estimates, there are three organizations and the total amount is \$12.1 million. In terms of funding to date, which is 2000 to 2003, the grand total is \$17.6 million.

Senator Doody: Are there three different votes?

Mr. Monette: Altogether, there are four different votes. There are two votes for foreign affairs, one for national defence and one for the Canadian International Development Agency.

Senator Doody: When you have a split vote like that — a vote split over four agencies in this case — would it be possible to footnote one or all of them to say what that the total amount committed to the Canadian Landmine Fund is? I do not know if it is possible, but it sounds simple to me.

Mr. Joyce: Honourable senators, that is something that we should look at. As I have indicated, we have attempted to do this. This is a more recent practice where, in the background that is provided along with the Supplementary Estimates, we have identify the major horizontal items where we have actually done that.

What the honourable senator is asking is similar to a previous question as to whether this could be incorporated directly into the actual Supplementary Estimates. As I believe I indicated in my previous answer, that is a suggestion I would be pleased to take back as we look at ways which we might improve the presentation of Supplementary Estimates.

Senator Doody: The national defence vote does not include the total commitment for Afghanistan. That will come eventually from another appropriation, I assume. The Afghanistan bill will be a great deal more than what we have in this vote. The International Security Assistance Force Mission to Afghanistan is here, but that certainly does not cover the cost of the Canadian commitment. Perhaps it is in the operating expenditures total; I do not know. Perhaps you could help me with that. That is national defence on page 76.

Mr. Monette: With respect to the Canadian Landmine Fund, in terms of national defence, national defence will be involved in fielding and promoting the mining technology and will introduce the mining community to new technologies through trials and demonstration of equipment and methods in mine-affected countries.

Senator Doody: Could I have a response to the Afghanistan question?

Mr. Joyce: In regard to the Afghanistan question, as you can see on page 76 of the Supplementary Estimates, a total of \$387.7 million is being appropriated through these Supplementary Estimates for assistance to Afghanistan. Perhaps my colleague could assist me, there also would be assistance provided to Afghanistan of a non-military or non-peacekeeping form through the Canadian International Development Agency. Again, I am not sure I have the exact totals with me, but I could provide those as a follow-up.

M. Monette: À l'heure actuelle, dans ce budget supplémentaire, il y a trois organisations et le total s'élève à 12,1 millions de dollars. Pour ce qui est des crédits consentis jusqu'à présent, de 2000 à 2003, le total est de 17,6 millions de dollars.

Le sénateur Doody: Y a-t-il trois crédits différents?

M. Monette: En tout, il y en a quatre. Il y en a deux aux Affaires étrangères, un à la Défense nationale et un à l'ACDI.

Le sénateur Doody: Quand les sommes sont divisées de cette manière — entre quatre organismes cette fois — ne vous serait-il pas possible de mettre une note indiquant le montant total? Je ne sais pas si ce serait possible mais ça me paraît simple.

M. Joyce: C'est quelque chose que nous devrions examiner, honorables sénateurs. Comme je l'ai dit, c'est ce que nous avons tenté de faire. C'est une pratique plus récente en vertu de laquelle, dans la Fiche d'information qui accompagne le Budget supplémentaire, nous identifions les principaux éléments horizontaux.

Ce que vous demandez me rappelle une question antérieure qui était destinée à savoir si cela pourrait être intégré directement au Budget supplémentaire réel. Comme je crois l'avoir dit dans ma réponse précédente, c'est là une suggestion que je serais heureux de communiquer au Secrétariat pour tenter d'améliorer la présentation du Budget supplémentaire.

Le sénateur Doody: Le crédit de la Défense nationale ne représente pas l'engagement total pour l'Afghanistan. Cela viendra plus tard, je suppose. La facture de l'Afghanistan sera beaucoup plus élevée que ce que nous voyons dans ce crédit. La Mission d'assistance pour la sécurité internationale en Afghanistan se trouve ici mais cela ne reflète certainement pas tout notre engagement dans ce contexte. Ça se trouve peut-être dans le total des dépenses opérationnelles, je ne sais pas. Pourriez-vous m'aider? Ça se trouve à la page 76, concernant la Défense nationale.

M. Monette: En ce qui concerne le Fonds canadien d'action contre les mines terrestres, la Défense nationale s'occupera de promotion de la technologie anti-mines et présentera à la communauté du déminage de nouvelles technologies, dans le cadre d'essais et d'exercices de démonstration.

Le sénateur Doody: Puis-je avoir une réponse à la question sur l'Afghanistan?

M. Joyce: En ce qui concerne l'Afghanistan, comme vous pouvez le voir à la page 76 du Budget supplémentaire, une somme totale de 387,7 millions de dollars est prévue dans ce budget supplémentaire pour aider l'Afghanistan. Mon collègue pourra peut-être m'aider car il y a aussi une aide à l'Afghanistan à caractère non militaire ou non reliée au maintien de la paix, par le truchement de l'Agence canadienne de développement international. Je n'ai pas le total exact avec moi mais je pourrais vous le fournir.

Senator Doody: I have a question in respect of the implementation of the dispute resolution framework under public works and government services. I assume that this is dealing with the former pupils of residential schools. Is that possible? Do I have the wrong vote? I see the Office of Indian Residential Schools Resolution of Canada programs expenditure. If this is the right vote, does this address the claims for redress from former pupils and how much are the churches contributing toward the total settlement? That is on page 86.

Mr. Joyce: Honourable senators, I do not have any information on additional funding that may be being contributed by the churches, if that was your question.

Senator Doody: That was part of the question.

Mr. Joyce: That is something I would have to obtain from the department.

Senator Doody: It may not be resolved. It may still be up in the air; I do not know. There is a fairly substantial vote here and I was wondering if that was to be the end of it or if it was just an interim.

Mr. Joyce: That particular vote is just for this fiscal year. The current plan for this framework is to resolve claims within seven years. I believe that is the objective of the program. Certainly, you will see continuing appropriations year after year as this office tries to achieve that objective.

Senator Mahovlich: Mr. Joyce, regarding Industry Canada, page 63, the Canadian Tourism Commission is seeking \$12.5 million to provide assistance to offset the economic impact of severe acute respiratory syndrome, known as SARS. How are these funds being used? Are the funds earmarked to support marketing efforts for the affected region or to compensate businesses for their losses?

On page 62 of 2003-04 Supplementary Estimates (A), Industry Canada lists a grant to Toronto3 Tourism Recovery Alliance of \$10 million. Is this amount part of the \$12.5 million set aside to offset the economic impact of SARS? Have other departments provided assistance to offset the impact of SARS?

Mr. Joyce: Honourable senators, I have some details on the Canadian Tourism Commission in terms of how they are expending these funds. The \$26 million is to fund initiatives to stimulate the tourism and hospitality industry that was affected by SARS. These initiatives include three main components: A \$10 million grant to Toronto3 Tourism Recovery Alliance to promote the greater Toronto area and the Ontario tourism corridor as a tourist destination; a \$3.5 million grant to the Toronto Waterfront Revitalization Corporation to fund the Rolling Stones concert that has already been occurred; and \$12.5 million for the CTC — that is the commission itself — to develop a marketing campaign promoting tourism in Canada. Those are the specifics I have on the Canadian Tourism Commission.

Le sénateur Doody: Je veux vous poser une question sur la mise en oeuvre du mécanisme de règlement des différends, sous Travaux publics et Services gouvernementaux. Je suppose qu'il s'agit ici du problème des anciens élèves des pensionnats. Est-ce bien cela? Est-ce que je me trompe? Je vois qu'il y a un crédit pour le Bureau de résolution des questions des pensionnats indiens. Est-ce qu'on parle bien ici des réclamations formulées par les élèves des pensionnats? Combien les Églises vont-elles contribuer au règlement total? C'est à la page 86.

M. Joyce: Honorables sénateurs, je n'ai aucune indication que des crédits additionnels seront fournis par les Églises, si c'était bien votre question.

Le sénateur Doody: Cela faisait partie de ma question.

M. Joyce: Je vais devoir m'informer auprès du ministère.

Le sénateur Doody: Ce n'est peut-être pas encore réglé. C'est peut-être toujours en attente. Il s'agit cependant d'un crédit relativement élevé et je me demandais si c'était la fin ou juste un paiement intermédiaire.

M. Joyce: Cette somme particulière concerne uniquement cet exercice financier. Le plan actuel vise à résoudre ces plaintes sur une période de sept ans. Je crois que tel est l'objectif du programme. Vous verrez donc encore d'autres crédits à ce sujet, année après année.

Le sénateur Mahovlich: En ce qui concerne Industrie Canada, à la page 63, la Commission canadienne du tourisme demande 12,5 millions de dollars pour dispenser une aide destinée à contrer l'impact économique du syndrome respiratoire aigu sévère, le SRAS. Comment cette somme sera-t-elle utilisée? Est-elle destinée à appuyer des efforts de marketing pour la région touchée ou plutôt à indemniser des commerces?

À la page 62 du Budget supplémentaire (A) de 2003-2004, Industrie Canada indique une subvention de 10 millions de dollars pour l'Alliance de relance du tourisme à Toronto en 2003. Cela fait-il partie des 12,5 millions de dollars destinés à contrer l'impact économique du SRAS? Y a-t-il d'autres ministères qui ont contribué aussi à cet effort?

M. Joyce: J'ai quelques détails sur la manière dont la Commission canadienne du tourisme va dépenser ces fonds. Les 26 millions de dollars visent à financer des initiatives de stimulation du tourisme et de l'industrie hôtelière qui ont été touchés par le SRAS. Ces initiatives comprennent trois éléments principaux: une subvention de 10 millions de dollars à l'Alliance de relance du tourisme à Toronto en 2003, pour faire la promotion de la région de Toronto et de l'Ontario comme destination touristique; une subvention de 3,5 millions de dollars à la Toronto Waterfront Revitalization Corporation, pour financer le concert des Rolling Stones; et 12,5 millions de dollars à la CCT — c'est la Commission elle-même — pour mettre au point une campagne de promotion du tourisme au Canada. Voilà les détails que je possède sur la Commission canadienne du tourisme.

With respect to the question regarding page 62, I believe the grant to the Toronto Waterfront Revitalization Corporation is being made under the Department of Industry. That would, I assume, be separate but related to the activities of the Canadian Tourism Commission.

My colleague can correct me, but I do not believe I have any particular details on that grant. Again, I would be pleased to get the information for you and particularly its link to the similar activity by the Canadian Tourism Commission.

Senator Day: I understood you to read out that that was the Rolling Stones concert.

Mr. Joyce: That is one of the three items, correct. The \$3.5 million specifically under the Canadian Tourism Commission is related to that concert. I do not have similar details on the grant that is under the Department of Industry. I have undertaken to come back with details if I can get them from the department.

Senator Comeau: Mr. Joyce and Mr. Monette, I look forward to working with you over the next while. I hope you can help some of us who are still trying to muddle through how Treasury Board works. I will not even pretend that I understand how Treasury Board functions and operates. I hope you will be able to help us over time to understand the functions more so that we are better able to accomplish our job.

One of the ways that I have been approaching my work on the committee is to zero in on specific areas. If I understand the specific area, then I better understand the full books. One of the areas that I zeroed in on is the firearms registry. I have been following the evolution of the firearms registry somewhat. If you do not have all the answers, by all means, we can get them down the road.

My first question deals with last year's Supplementary Estimates, which had a \$72 million request that was pared down to \$59.4. That was a \$13 million reduction once it went through the Supplementary Estimates (B); therefore, \$13 million less was earmarked.

As well, I would add the \$10 million from this year that was not spent. I think that is shown on page 88, under the transfers. It is called "new appropriation," which is in fact a carry-over.

Apparently, we spent \$23 million less last year than we originally forecast. That raises the question of how the registry was able to operate with \$23 million less than originally anticipated in the year that the registry was supposed to complete the registration. That is my first question.

Mr. Joyce: To provide you with a detailed answer, I would need to talk to the Department of Justice or the people who have been transferred.

Generally speaking, for initiatives that have not yet reached an absolutely steady state, the spending plans made during the course of the year cannot proceed as quickly as possible for

En ce qui concerne votre question sur la page 62, je crois que la subvention à la Toronto Waterfront Revitalization Corporation est accordée par le ministère de l'Industrie. Je suppose que c'est un crédit différent mais qui est relié aux activités de la Commission canadienne du tourisme.

Mon collègue pourra me corriger mais je n'ai pas de détails particuliers sur cette subvention. Si vous le voulez, je pourrais m'informer, notamment en ce qui concerne le lien avec cette activité similaire de la Commission canadienne du tourisme.

Le sénateur Day: Je crois vous avoir entendu dire que ça concernait le concert des Rolling Stones.

M. Joyce: C'était l'un des trois éléments. Il y a eu 3,5 millions de dollars de la Commission canadienne du tourisme concernant ce concert. Je n'ai pas de détails similaires sur la subvention relevant du ministère de l'Industrie mais je me suis engagé à obtenir les détails et à vous les communiquer.

Le sénateur Comeau: Je suis sûr que nous travaillerons bien ensemble, monsieur Joyce et monsieur Monette, dans les années à venir. J'espère que vous allez pouvoir m'aider à comprendre comment fonctionne le Conseil du Trésor. Pour l'instant, je dois vous dire que je ne prétends pas comprendre comment fonctionne cette organisation. J'espère que vous pourrez nous y aider dans les années à venir pour que nous puissions mieux faire notre travail.

Afin de m'y retrouver, je préfère me concentrer sur des domaines précis. De cette manière, si je comprends un domaine particulier, je peux mieux comprendre les chiffres. Par exemple, je me suis concentré sur le Registre des armes à feu. J'ai suivi son évolution et, même si je n'ai pas encore toutes les réponses dont j'ai besoin, loin de là, je peux dire que je m'y retrouve un peu mieux.

Ma première question porte sur le Budget supplémentaire de l'an dernier, qui comportait une demande de 72 millions de dollars qui a été ramenée à 59,4 millions. Cela représentait une réduction de 13 millions de dollars dans le Budget supplémentaire (B).

Je dois ajouter à cela les 10 millions de dollars de cette année qui n'ont pas été dépensés. Je crois que cela figure à la page 88, au chapitre des transferts. On appelle cela une «nouvelle affectation», ce qui constitue en fait un report.

Nous avons donc apparemment dépensé l'an dernier 23 millions de dollars de moins que ce qui avait été prévu à l'origine. Cela m'amène à me demander comment le registre a pu fonctionner avec 23 millions de dollars de moins que ce qui était prévu. C'est ma première question.

M. Joyce: Pour vous donner une réponse détaillée, je devrais m'adresser au ministère de la Justice ou aux gens qui ont été transférés.

D'un point de vue général, en ce qui concerne les initiatives qui n'ont pas encore atteint un état absolument stable, les plans de dépenses formulés durant l'année ne peuvent avancer aussi

reasons that are frequently outside the control of the people managing the program. Sometimes it is a supplier problem; sometimes it is the individual project.

While I perhaps should not make assumptions in front of this committee and I will certainly verify that, I would imagine that that is the case — particularly as in a project like this where the funds were under a significant amount of scrutiny. I will talk to people in the firearms program and get the specifics on exactly why the \$10 million carry-forward was identified.

This item is, in a way, a new appropriation because we have to appropriate it this year even though it is a carry-forward from a previous appropriation. You are absolutely correct; that is in this year's Supplementary Estimates.

Senator Comeau: For my learning process, would it be normal for Treasury Board to ask such a question of the department, or would that be completely within the realm of the department? In other words, is it something on which the Treasury Board would question to the department, saying, "Why were you able to get by with \$23 million less?" Is that not a function of Treasury Board?

Mr. Joyce: Honourable senators, that is a very perceptive question. Let me answer that in two ways. The carry-forward policy is intended to give managers flexibility rather than having to plan tightly within an annual budget. As I just suggested may be the case here, in cases where there are expenditure plans for reasons outside their control are slower than normal, they can carry funds forward in their operating budgets. It also recognizes — and this was one of the Auditor General's criticisms years ago — what the Auditor General at the time characterized as "end-of-year spending." It is, perhaps, a natural human tendency; if managers know that their budget will be removed at the end of the year, they will accelerate items of expenditure.

One reason this policy was put in place by Treasury Board was to remove that counterproductive incentive so that managers who arrived at the end of the year could carry money forward. A second reason is that it allows some flexibility in budget planning such that managers who do not need funds for a particular purpose have the flexibility to decide in which year they will make the purchase. In fact, they can deliberately delay expenditure when they think it would be more appropriate to do so.

That is the general reason underlying the policy. The way in which it is applied creates flexibility for departmental managers to manage. As long as they fit within the broad parameters of the policy, they are free to carry the money forward. We do not scrutinize the reasons that managers carry money forward in order to approve or deny that process. The carry-forward, within the rules or the guidelines of the policy, is an automatic provision.

rapidement que possible pour des raisons qui, bien souvent, ne relèvent pas des gens qui gèrent le programme. Parfois, c'est un problème de fournisseur, parfois c'est le projet individuel.

Je ne devrais sans doute pas formuler d'hypothèses devant votre comité et je vais donc certainement vérifier ce que je dis mais je suppose que tel est le cas — surtout pour un projet comme celui-ci dont le budget a fait l'objet d'un examen particulièrement attentif. Je discuterai avec les gens du programme des armes à feu pour obtenir des détails sur le report précis des 10 millions de dollars.

Cet article constitue d'une certaine manière une nouvelle affectation car nous avons dû l'affecter cette année même s'il s'agit d'un report d'une affectation antérieure. Vous avez absolument raison, c'est dans le Budget supplémentaire de cette année.

Le sénateur Comeau: Pour mon édification, est-ce que le Conseil du Trésor poserait normalement une telle question au ministère, ou est-ce que cela relève purement et simplement des pouvoirs du ministère lui-même? Autrement dit, est-ce que le Conseil du Trésor peut demander au ministère: «Pourquoi avez-vous réussi à vous en tirer avec 23 millions de dollars de moins?» Est-ce là une fonction du Conseil du Trésor?

M. Joyce: C'est une question très fine, honorables sénateurs. Je vais vous répondre de deux manières. La politique sur les reports est destinée à donner une certaine souplesse aux gestionnaires pour qu'ils n'aient pas à planifier très strictement dans le cadre d'un budget annuel. Comme je viens de dire que c'est peut-être le cas ici, lorsqu'il y a des plans de dépenses qui sont plus lents que normalement, pour des raisons qui ne relèvent pas de leur contrôle, ils peuvent reporter les fonds dans leurs budgets d'exploitation. Cela correspond aussi — et c'était l'une des critiques de la vérificatrice générale, dans les années passées — à ce que la vérificatrice générale avait qualifié de «dépenses de fin d'années.» C'est peut-être une tendance humaine naturelle; si les gestionnaires savent qu'ils perdront leur budget à la fin de l'année, ils auront tendance à accélérer certaines dépenses.

L'une des raisons pour lesquelles cette politique a été adoptée par le Conseil du Trésor était que l'on voulait éliminer cet incitatif antiproduitif de façon à ce que les gestionnaires qui arrivaient à la fin de l'année puissent reporter de l'argent. Une deuxième raison est que cela assure une certaine souplesse dans la planification budgétaire afin que les gestionnaires qui n'ont pas besoin de fonds pour un objectif donné puissent choisir l'année durant laquelle ils feront l'achat. En fait, ils peuvent délibérément reporter des dépenses s'ils pensent que ce serait plus approprié.

Voilà l'explication générale de la politique. La manière dont elle est appliquée assure aux gestionnaires des ministères une souplesse pour gérer. Tant qu'ils peuvent respecter les paramètres généraux de la politique, ils ont la liberté de reporter de l'argent à une année ultérieure. Nous ne leur demandons pas les raisons pour lesquelles ils le font. Le report est une disposition automatique tant qu'on respecte les règles ou les lignes directrices de la politique.

However — and this is why your question is perceptive — when analysts at Treasury Board examine programs, they look at carry-forwards. They will question whether there may be an inappropriate degree of flexibility in the budget if a manager is carrying money forward each year. That could be an indication.

The experience in the Treasury Board Secretariat with these questions that analysts ask the departments when they are dealing with general issues indicates that that is not the case. Generally speaking, most budgets are tight. I am not aware that we have done any formal evaluation of this policy, although I should, perhaps, check up on that. It is our experience, in our interaction with departments, that the policy has achieved the objective and is appropriate. That is not to say that every case is like that. My experience is that it is used appropriately.

Senator Comeau: On February 20, April 14 and June 30, an Access to Information request was placed to the Department of Justice and the Solicitor General asking for the number of employees in the firearms registry. Both departments responded that there were no employees in the firearms registry department on those three dates. I could have a copy of the Access to Information response sent to you, if you are in doubt. I saw your eyebrows go up and I had that same reaction because it is highly unusual to have no employees in a department. I will send a copy of it to you, Mr. Joyce so that you might follow up on it and respond to the committee.

On page 88 of the Supplementary Estimates, it states that the firearms registry personnel expenditure this year is projected to be \$22.6 million. If you were to make a rough calculation — a cost per employee of \$50,000 — that would add up to about 450 employees for next year, give or take a few.

Would it be possible for Treasury Board to provide the committee with the occupation categories within the firearms registry? How many are at the clerical level? How many at the executive level? That would give us a better idea of the firearms registry personnel figures. I do not know if this is a fair question for Treasury Board or if it would be a question better suited to the registry. If it would be fair, please ask Treasury Board, by all means.

Mr. Joyce: That is a reasonable question to ask. I will obtain the information if we have it at Treasury Board or I could obtain it from the department, should it prefer to provide it directly. I will ensure that you receive that information because we do have it.

Senator Comeau: The Estimates call for \$58.9 million for professional and special services. In layman's terms, that would be for hiring consultants. Is \$58.9 million not an unusually high figure for consultation work? There is also a figure of \$8.6 million for transportation and communications.

Is it usual to have a figure as high as \$58.9 million to hire consultants? Is that normal?

Toutefois — et c'est pourquoi votre question est fine — lorsque les analystes du Conseil du Trésor examinent les programmes, ils examinent aussi les reports. Ils se demandent si le budget de tel ou tel gestionnaire qui reporte continuellement de l'argent, d'une année à l'autre, ne comporte pas un degré de souplesse inapproprié. Cela en serait une indication.

L'expérience acquise par le Secrétariat du Conseil du Trésor avec ces questions que les analystes posent aux ministères lorsqu'ils traitent de questions générales révèle que de tel n'est pas le cas. Généralement parlant, la plupart des budgets sont serrés. Je ne pense pas que nous ayons fait d'évaluation formelle de cette politique mais je devrais peut-être vérifier. Dans nos relations avec les ministères, nous pouvons conclure que la politique a permis d'atteindre l'objectif et qu'elle est adéquate. Je ne veux pas dire par là que c'est toujours le cas. Mon expérience est que la politique est appliquée de manière appropriée.

Le sénateur Comeau: Le 20 février, le 14 avril et le 30 juin, une demande a été adressée au ministère de la Justice et au Solliciteur général, au titre de l'accès à l'information, pour connaître le nombre d'employés du Registre des armes à feu. Les deux ministères ont répondu qu'il n'y avait pas d'employés au Registre des armes à feu à ces trois dates. Si vous en doutez, je peux vous envoyer une copie de la réponse. J'ai vu que cela vous a surpris, tout autant que moi, car il serait étonnant qu'il n'y ait pas d'employés dans ce service. Je vous enverrai une copie de la réponse, monsieur Joyce, pour que vous puissiez vérifier et répondre au comité.

À la page 88 du Budget supplémentaire, on indique que les dépenses en personnel du Registre des armes à feu s'établiront à 22,6 millions de dollars cette année. Si l'on fait un calcul rapide — avec 50 000 \$ par employé — cela donnerait environ 450 employés l'an prochain.

Le Conseil du Trésor pourrait-il fournir au comité les catégories professionnelles au sein du Registre des armes à feu? Combien y a-t-il de commis? Combien y a-t-il de cadres? Je ne sais pas si c'est une question que l'on peut poser au Conseil du Trésor ou s'il serait préférable de l'adresser au Registre lui-même. Si le Conseil du Trésor peut y répondre, je vous en prie.

M. Joyce: C'est une question raisonnable. Je vais obtenir l'information pour vous, du Conseil du Trésor ou du ministère lui-même, et je veillerai à ce qu'elle soit envoyée au comité.

Le sénateur Comeau: Le budget prévoit 58,9 millions de dollars de services professionnels et spéciaux. En langage ordinaire, cela veut dire qu'on va recruter des consultants. N'est-ce pas un chiffre très élevé pour des services de consultants? Il y a aussi 8,6 millions de dollars pour des dépenses de transport et de communications.

Est-ce que 58,9 millions de dollars est un montant habituel pour engager des consultants? Est-ce normal?

Mr. Joyce: Managers make judgments on the hiring of consultants for application to the achievement of program objectives. Sometimes consultants are brought in because the expertise you need lies in the private sector. It can be an efficient and effective use of public funds to get the expertise you need.

On other occasions, consultants are brought in when it is not appropriate to hire full-time staff, perhaps when you know that the budget will decrease. I do not have the specifics on this issue but, again, I would be pleased to obtain the information on that \$58.9 million.

Senator Comeau: While you are doing that, would it be possible to obtain the names of the principal contractors for this particular amount or should I ask the department for that information?

Mr. Joyce: I see nothing wrong in my relaying that question to the department on behalf of this committee.

Senator Comeau: On page 14 of the Supplementary Estimates, under "Transfers," there is an entry for \$105.4 million. I think that is mainly because of the transfer of the firearms registry from the Department of Justice to the Office of the Solicitor General. Should the transfer not come down to zero in the budget for justice? My experience with budgets and estimates in the past tells me that, in the case of a transfer from one department to another, the figure should come down to zero in the first department.

Mr. Monette: Honourable senators, the figure of \$105.4 million shows there so that it is clear that this is a transfer from Justice to the Solicitor General. Generally, it would be zero under Justice. However, in this case, we were asked to show the amount so that the transfer amount from Justice to the Solicitor General is absolutely clear.

Senator Lynch-Staunton: I have a supplementary. We accept that there is a transfer of funds but why is there not \$105 million less in the Justice account?

Mr. Joyce: I will respond to that question, senator. The money has been transferred and, therefore, the Treasury Board would have put in place what we call a "frozen allotment" that actually removes the access by the Department of Justice to those monies. Treasury Board ministers have taken that action to remove the access to that authority. In effect, that has happened.

Senator Lynch-Staunton: It does not show.

Mr. Joyce: That is correct. It does not show in the way that we display these Estimates.

Senator Lynch-Staunton: Why does it not show?

Mr. Joyce: That is an excellent question. It goes to the clarity of the document.

It is my understanding that this has been a consistent practice in the Supplementary Estimates in use for years. The Supplementary Estimates are used to deal with the increase in authorities sought. We have a practice whereby the Treasury Board has taken action, as I have just indicated. Normally, we offset the amount but, in this particular case given the focus on

M. Joyce: Ce sont les gestionnaires qui déterminent les services de consultants dont ils ont besoin pour atteindre les objectifs de leurs programmes. On a parfois recours à des consultants pour obtenir une expertise qui n'existe que dans le secteur privé. C'est alors une méthode efficace et efficace pour avoir l'expertise requise.

Il arrive aussi que l'on ait recours à des consultants lorsqu'il ne serait pas approprié d'engager du personnel à temps plein, par exemple lorsqu'on sait que le budget baissera. Je n'ai pas les détails du cas que vous venez de mentionner mais je serais très heureux de les obtenir pour vous.

Le sénateur Comeau: Pendant que vous y êtes, pourriez-vous obtenir les noms des principaux sous-traitants qui émargeront à ce budget ou devrais-je demander cette information au ministère?

M. Joyce: Je ne vois rien de mal à transmettre cette question au ministère au nom de votre comité.

Le sénateur Comeau: À la page 14 du Budget supplémentaire, au chapitre des transferts, je vois 105,4 millions de dollars. Je suppose qu'il s'agit essentiellement du transfert du Registre des armes à feu du ministère de la Justice au bureau du Solliciteur général. Si tel est le cas, le budget ne devrait-il pas être zéro à la Justice? Mon expérience des budgets antérieurs me porte à croire qu'en cas de transfert d'un service dans un autre ministère, le budget devrait tomber à zéro dans le ministère d'origine.

M. Monette: Le chiffre de 105,4 millions de dollars indique clairement qu'il s'agit du transfert de la Justice au Solliciteur général. Normalement, ce devrait être zéro à la Justice mais, dans ce cas, on nous a demandé d'indiquer le chiffre du montant transféré de la Justice au Solliciteur général pour que ce soit absolument clair.

Le sénateur Lynch-Staunton: Question supplémentaire. Nous acceptons qu'il y ait un transfert de fonds mais pourquoi le budget du ministère de la Justice n'a-t-il pas baissé de 105 millions de dollars?

M. Joyce: Je vais répondre à cette question, sénateur. L'argent a été transféré et le Conseil du Trésor doit donc verser le montant dans ce que nous appelons une «affectation bloquée», ce qui veut dire que le ministère de la Justice n'a plus accès à l'argent. Les ministres du Conseil du Trésor ont pris cette mesure pour supprimer cet accès. Voilà ce qui s'est passé.

Le sénateur Lynch-Staunton: Ce n'est pas indiqué.

M. Joyce: Vous avez raison. Ça ne ressort pas de la manière dont nous présentons ce budget.

Le sénateur Lynch-Staunton: Pourquoi?

M. Joyce: C'est une excellente question. Ça concerne la clarté du document.

Je crois comprendre que c'est une pratique uniforme dans les budgets supplémentaires depuis des années. Les budgets supplémentaires servent à faire autoriser une hausse de dépenses. Le Conseil du Trésor a adopté une procédure à ce sujet, comme je l'ai indiqué. Normalement, la somme doit être déduite mais, dans ce cas particulier, comme il s'agit du Registre

the firearms registry, we thought it was appropriate to be absolutely clear that that amount is being transferred. That is why we are showing it in such a way.

In effect, the money has been removed from the budget of the Department of Justice.

Senator Lynch-Staunton: It is not clear to me and I do not think I am alone in that.

Senator Comeau: On that last point then, in the last column on page 14 under “Current Estimates,” should it not read \$64.6 billion rather than \$64.7 billion if we are transferring \$105 million?

Mr. Monette: Although it is what we call “frozen” in the allotment for justice, it is still within the Estimates. It is still within the vote. It is a frozen allotment within the vote. For example, if nothing changes you would see, in public accounts, an amount equivalent to the frozen allotment. It would be printed in public accounts under the heading “frozen allotment.” Under that, you would see the subheading “firearms,” and then the amount.

Senator Lynch-Staunton: Last year in the Supplementary Estimates, CMHC and Canada Post were transferred from Privy Council to Transport, and a reduction was shown in the Privy Council budget and comparable or corresponding increase in Transport budget. That is clear, so bottom line, the total, zero in transfers. They would even each other out. Then why was that same formula for interdepartment transfer — not “intra” but inter — not used in this case?

Mr. Joyce: It is an excellent question. I do not know the answer to that. The one principle I would agree on is that unless we actually reach clear agreement on changing a method of presentation — even if it is a presentation method that causes trouble — we should at least be consistent. That is something that I will undertake to look at to make sure that we are at least consistent. The other issue is, even if we are consistent, are there ways to improve? I would like to look at that.

Senator Ringuette: I would like to make the comment that I reiterate Senator Lynch-Staunton’s request to have more information than just a one-liner that raises more questions in our minds and requires you to be here longer than need be.

You seem to have quite a briefing book there. Would it be possible to have some kind of a similar briefing document for us to be able to be more efficient in our duties? That is a comment and you do not need to add anything.

I am looking at industry, page 61, and there is assistance for softwood industry, \$105.8 million, and then I look at page 62, and there is FEDNOR, for an additional \$9.5 million, which is not softwood related, and western diversification agency on page 70 that has \$46.7 million, additional, and not softwood related. For the Quebec diversification agency, page 64, an additional \$52 million, plus an additional \$24.5 million, and that credit is softwood related.

des armes à feu, nous avons pensé qu’il convenait d’indiquer absolument clairement la somme transférée. Voilà pourquoi elle est présentée de cette manière.

En réalité, l’argent a été retiré du budget du ministère de la Justice.

Le sénateur Lynch-Staunton: Ce n’est pas clair à mes yeux et je ne pense pas être seul à réagir comme ça.

Le sénateur Comeau: Donc, dans la dernière colonne de la page 14, au chapitre du budget actuel, ne devrait-on pas lire 64,6 milliards de dollars au lieu de 64,7 milliards, puisqu’on transfère 105 millions?

M. Monette: Bien que ce soit ce que nous appelons une affectation «bloquée» de la Justice, le montant figure toujours dans le budget. Il fait toujours partie du crédit. C’est une somme bloquée au sein du crédit. Par exemple, si rien ne change, vous verrez dans les Comptes publics un montant équivalent à l’affectation bloquée. Cela figurera dans les Comptes publics sous le titre «Affectation bloquée.» Sous ce titre, vous verrez «armes à feu» et le montant.

Le sénateur Lynch-Staunton: L’an dernier, dans le Budget supplémentaire, la SCHL et Postes Canada ont été transférées du Conseil privé aux Transports et on a vu une réduction dans le budget du Conseil privé puis une augmentation du même montant dans le budget des Transports. C’était parfaitement clair et on voyait bien qu’il n’y avait aucune augmentation mais uniquement un transfert. Comme il s’agit ici aussi d’un transfert interministériel — et non pas intraministériel — pourquoi n’a-t-on pas utilisé la même méthode?

M. Joyce: C’est une excellente question. Je ne connais pas la réponse. Le seul principe que j’accepte est que nous devrions au minimum être cohérents tant que nous ne sommes pas parvenus à une entente pour modifier la méthode de présentation — même si c’est une méthode de présentation qui cause des difficultés. Je prends l’engagement de me pencher sur cette question pour assurer que nous soyons au moins cohérents. Ensuite, même si nous sommes cohérents, comment améliorer la présentation? Je vais me pencher là-dessus.

Le sénateur Ringuette: Comme le sénateur Lynch-Staunton, je tiens moi aussi à dire que je souhaite avoir plus d’informations qu’une simple ligne qui nous oblige à poser beaucoup de questions et à vous faire passer ici plus de temps qu’il ne le faudrait.

Vous semblez avoir un gros document d’information à côté de vous. Ne serait-il pas possible de préparer un document similaire à notre intention, pour que nous soyons plus efficaces? C’est juste une remarque que je voulais faire, vous n’avez pas à y répondre.

À la page 61, concernant le ministère de l’Industrie, je vois 105,8 millions de dollars d’aide à l’industrie du bois d’oeuvre puis, à la page 62, 9,5 millions supplémentaires pour FEDNOR, ce qui n’est pas relié au bois d’oeuvre, et, à la page 70, 46,7 millions pour l’Agence de diversification de l’Ouest, ce qui n’est pas non plus relié au bois d’oeuvre. Pour l’Agence de diversification du Québec, à la page 64, je vois un autre montant de 52 millions de dollars, plus 24,5 millions reliés au bois d’oeuvre.

Coming from Atlantic Canada, I see no additional money for the ACOA agency, whether it is for softwood-related issues or others. Can you clarify this for me? Can you tell me if the \$105.8 million vote under industry for assistance for the softwood industry does include a program for the Atlantic region or not?

Mr. Joyce: I will try to do that. First, if I could address the assistance to the softwood lumber sector and perhaps give you some of the background context for this. There have, in fact, been three announcements of assistance to the softwood lumber sector by the government, starting in May 2002, followed by an announcement in October 2002 and then in December, 2002. A total of \$134 million has been announced, \$105.9 is in Industry Canada to establish the softwood industry and community economic adjustment initiative. As you point out, \$24.5 million is for the Economic Development Agency of Canada for the regions of Quebec.

The Industry Canada program is a national program designed to address the adjustment and transition needs of all forest-dependent communities across Canada. It will be delivered by the regional economic development agencies, but in this particular case they will be making the charge back to the industry. This is an arrangement that has been put in place where the responsibility for this program rests with the Department of Industry but the regional agencies, if you like, are being used as delivery arms. This is an arrangement that has been struck between the Department of Industry and the four agencies.

I do not think that I have information about the split between the agencies. I am not sure, necessarily, whether the department does, but I can certainly go back and ask that question so that if there is at least a planned distribution among the four agencies for that particular program in the Department of Industry, I will get you the information.

Senator Ringuette: Setting aside the softwood assistance program, the three regional economic agencies — FEDNOR, the western one and the Quebec one — are getting \$108 million additional, but there is not even one penny for the Atlantic region in these estimates.

Mr. Joyce: That is correct, senator.

Senator Ringuette: In previous meetings we have been told by Madam Robillard that there was between \$38 million and \$40 million from her department that would be available for the Public Service Commission to acquire the additional tools required to remove the geographic limitation barriers to entry within the public service. Can you identify for me where that vote is within these Supplementary Estimates?

Mr. Joyce: Mr. Chairman, I understand that the only items being put into the Supplementary Estimates with respect to human resource modernization — which I believe is where that flows from — is with respect to preparation for the passage of the bill, so that we are prepared should the bill be passed by Parliament.

Comme je viens des Maritimes, je ne vois aucune somme supplémentaire pour l'APECA, que ce soit pour le bois d'oeuvre ou pour autre chose. Pourriez-vous m'expliquer pourquoi? Pouvez-vous me dire si ce crédit de 105,8 millions du ministère de l'Industrie pour l'aide au bois d'oeuvre comprend un programme pour la région des Maritimes ou non?

M. Joyce: Je vais essayer de le savoir. Avant cela, je devrais peut-être vous donner quelques informations sur l'aide au secteur du bois d'oeuvre. En fait, il y a eu trois annonces du gouvernement sur l'aide à l'industrie du bois d'oeuvre, d'abord en mai 2002 puis en octobre 2002 et en décembre 2002. En tout, on a annoncé 134 millions de dollars, dont 105,9 millions relèvent d'Industrie Canada pour établir l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'oeuvre. Comme vous le dites, 24,5 millions de dollars concernent l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Le programme d'Industrie Canada est un programme national destiné à appuyer les besoins d'adaptation et de transition de toutes les collectivités canadiennes tributaires de la forêt. Il sera mis en oeuvre par les agences régionales de développement économique mais, dans ce cas particulier, la somme sera réimputée à l'industrie. En vertu de cet arrangement, la responsabilité du programme appartient au ministère de l'Industrie mais on utilise les agences régionales comme outils de prestation, si vous voulez. C'est un arrangement entre le ministère de l'Industrie et les quatre agences.

Je ne pense pas posséder d'informations sur la répartition entre les agences. Je ne sais pas exactement ce que fait le ministère à ce chapitre mais je peux très certainement m'informer et demander au minimum quelle est la répartition de la somme entre les quatre agences.

Le sénateur Ringuette: Laissons de côté le programme d'aide au bois d'oeuvre. Les trois agences économiques régionales — FEDNOR, l'agence de l'Ouest et l'agence du Québec — obtiennent 108 millions de dollars de plus mais je ne vois pas un sou pour la région de l'Atlantique.

M. Joyce: C'est exact, sénateur.

Le sénateur Ringuette: Lors de réunions antérieures, Mme Robillard nous avait dit qu'il y avait entre 38 et 40 millions de dollars de son ministère qui seraient mis à la disposition de la Commission de la fonction publique pour lui permettre d'acquérir des outils additionnels dont elle a besoin pour éliminer les obstacles géographiques à l'accès à la fonction publique. Pourriez-vous m'indiquer où cela se trouve dans ce Budget supplémentaire?

M. Joyce: Monsieur le président, je crois comprendre que les seuls éléments qui ont été intégrés au Budget supplémentaire en matière de modernisation des ressources humaines — je crois que c'est de cela qu'il s'agit — concernent la préparation à l'adoption du projet de loi, pour que nous soyons prêts si le projet de loi est adopté.

Money has been set aside with respect to implementing the bill, should it be passed. My understanding is that part of the money that has been set aside for planning purposes relates to e-recruitment. That would have been, if I am correct, what the president would have been referring to. The full amount, at the moment, is planned spending once the legislation is passed. If for any reason the legislation is not passed, then the government would have to reconsider which of the objectives and priorities it wishes to pursue and it could do in the absence of the planned legislation.

The Chairman: I am not sure, Mr. Joyce. We are familiar with this issue in this committee because we had the bill before us, and the issue was that in order to do what Senator Ringuette is talking about, which is to widen the national area of selection, the president of the Public Service Commission had asked for a considerable increase for their part in government on-line. He did not get what he asked for.

I note now in these supplementaries, there is \$97.3 million to fund projects related to government on-line — an initiative in the 1999 Speech from the Throne. Of that total, \$78.7 million is going to Public Works and Government Services and \$18.6 million is going to the Treasury Board Secretariat. Perhaps some of that is related to the national area of selection, perhaps it is not, and perhaps you do not know right now, but it will be interesting if we could find out.

I think what Senator Ringuette is talking about is rather unrelated to Bill C-25. Government on-line is there, and, with or without Bill C-25, the national area of selection is a policy that the government is trying to pursue.

Senator Ringuette: I understand government on-line is one issue. However, the minister did indicate that she had a four-year action plan specifically to deal with technology that would enable the public service committee to deal with the geographic limitation. Will you investigate that for us and come back on that for us, to ensure that everything matches?

Mr. Joyce: Yes. I will do that. I will confirm my understanding that the money for the Public Service Commission is separate from the money that has been set aside for government on-line. My understanding is that the two budgets are both technology-related projects. However, I will confirm the situation of both for you and provide the information to the clerk.

Senator Ringuette: In regard to the firearms issue, I can understand that the department said that they had no employees because, actually, they have no public service employees. It is my understanding the people who are working and have worked on the registry are contracted out. It is an odd flux of the work and does not require permanent, full-time public service employees so it should be contracted out.

However, there is an interesting issue. I am looking at page 89 and there is \$16.5 million there for “contribution to the provinces and territories for the Canadian firearms program.” Could we have the list of provinces and who is getting how much?

Des fonds ont été mis de côté pour la mise en oeuvre du projet de loi si jamais il est adopté. D’après mes informations, une partie de la somme qui a été mise de côté à des fins de planification concerne le recrutement par voie électronique. Si je comprends bien, c’est de cela qu’avait parlé la présidente. À l’heure actuelle, on prévoit dépenser toute la somme une fois que le projet de loi aura été adopté. S’il ne l’est pas, pour quelque raison que ce soit, le gouvernement devra revoir les objectifs et priorités qu’il désire poursuivre et il pourra le faire en l’absence de la législation prévue.

Le président: Je ne suis pas sûr, monsieur Joyce. Nous connaissons bien cette question car nous avons été saisis du projet de loi et la question était que, pour faire ce dont parle le sénateur Ringuette, c’est-à-dire élargir la zone de sélection à l’échelle nationale, le président de la Commission de la fonction publique avait demandé une hausse considérable de sa part du gouvernement en direct. Il n’a pas obtenu ce qu’il avait demandé.

Je constate maintenant, dans ce budget, qu’il y a 97,3 millions de dollars pour financer des projets reliés au gouvernement en direct — qui était une initiative du discours du Trône de 1999. Cette somme comprend 78,7 millions pour Travaux publics et Services gouvernementaux et 18,6 millions pour le Secrétariat du Conseil du Trésor. Une partie de ce deuxième montant est peut-être reliée à la zone de sélection nationale mais je n’en suis pas sûr et vous ne le savez peut-être pas non plus, mais il serait intéressant de le savoir.

Je crois que ce dont parle le sénateur Ringuette n’est pas relié au projet de loi C-25. Le gouvernement en direct existe et, que le projet de loi C-25 soit adopté ou non, la création d’une zone de sélection nationale est une politique que le gouvernement essaie d’appliquer.

Le sénateur Ringuette: Je connais l’initiative du gouvernement en direct mais la ministre avait indiqué qu’elle avait un plan d’action de quatre ans concernant spécialement la technologie qui permettrait à la Commission de la fonction publique de surmonter les obstacles géographiques. Pourriez-vous vous renseigner à ce sujet et nous donner la réponse?

M. Joyce: Oui, je vais le faire. Je vais d’abord confirmer que l’argent de la Commission de la fonction publique est distinct de l’argent qui a été mis de côté pour le gouvernement en direct. Je crois comprendre que les deux budgets concernent des projets reliés à la technologie mais je vais vérifier ce qu’il en est pour les deux et je donnerai l’information au greffier.

Le sénateur Ringuette: En ce qui concerne les armes à feu, je crois comprendre que le ministère a dit qu’il n’avait pas d’employés parce qu’il n’avait pas en fait de fonctionnaires. D’après mes informations, les gens qui travaillent et ont travaillé au Registre sont des sous-traitants. Il semble y avoir des hauts et des bas dans la charge de travail, ce qui expliquerait qu’il n’y ait pas de fonctionnaires permanents à temps plein.

Toutefois, c’est une question intéressante. Je vois à la page 89 qu’il y a 16,5 millions de dollars de «contribution aux provinces et territoires pour le Programme canadien des armes à feu.» Pourrions-nous avoir la liste des provinces et le montant pour chacune?

I suppose that since these are Supplementary Estimates, maybe the \$16.5 million is not the full amount or is it?

Mr. Joyce: I will have to confirm both answers to you. I do not have information on the distribution among provinces. I know that the design of the program has provinces doing part of the administration and that is clearly the \$16.5 million. This is an arrangement with provinces. I would have to get information from the firearms centre in terms of which provinces, what the arrangements are, and whether they have a distribution of this \$16.5 million. I will have to come back with that information.

Senator Ringuette: I recall having some provinces shouting pretty loudly against this; on the other hand, if some are getting some money to participate in the program, then that is questionable.

Senator Doody: That is not unusual.

Senator Ringuette: There is a lot of funding for health research, and an entire slate of health research centres. Could you provide us with the list of health research centres, the amount of money that they are getting and for what purposes? Maybe there is more administration than scientific work being done? I would like to look into that.

Senator Comeau: Would you put into the hopper the suggestion from Senator Ringuette that the employees are not employees of the firearms registry and that the government departments were able to bisect my question under access to information by saying there were no employees, because of the fact that they were all contracted as suggested by Senator Ringuette? That would raise two questions to that point.

Are the Department of Justice and the Office of the Solicitor General trying to fool around with straight-forward questions from senators and members of Parliament? If that is the case, because they were contracted employees, would you give us the head count of the contracted employees?

I put that very specifically. I want the head count whether they are employees or contracted workers.

Senator Banks: In other words, how many people are working at the gun registry?

Senator Comeau: Exactly.

Senator Banks: The answer is about half.

Thank you, gentlemen, for being here. Getting back to the television fund at page 33, I need you to help me with whether this arithmetic is coincidental.

The fund used to be \$100 million. It was to be cut back to \$75 million. Now it is \$87.5 million. That means we took out \$25 million but put back \$12.5 million. Next year, the allocation will be \$64 million, so it sounds like we are taking \$12.5 million away from next year's \$75 million, and adding it into this year. Do I have that right? A promise was made to restore it but we will only restore half, giving us \$87.5 million. Is that right?

En outre, comme il s'agit d'un Budget supplémentaire, je suppose que les 16,5 millions de dollars ne représentent pas le montant complet, n'est-ce pas?

M. Joyce: Je vais devoir vérifier. Je n'ai pas d'information sur la ventilation entre les provinces. Je sais que les provinces ont un rôle à jouer du point de vue administratif, selon la conception du programme, et c'est clairement à cela que correspondent les 16,5 millions de dollars. C'est un arrangement avec les provinces. Je vais cependant demander au Centre des armes à feu quelles provinces émarginent à ce budget, et pour quels montants. Je vous enverrai la réponse.

Le sénateur Ringuette: Je me souviens que certaines provinces s'étaient vivement opposées à ce programme. Par contre, si certaines obtiennent de l'argent pour y participer, c'est différent.

Le sénateur Doody: Ce n'est pas inhabituel.

Le sénateur Ringuette: On consacre beaucoup d'argent à la recherche sur la santé et à toute une série de centres de recherche sur la santé. Pourriez-vous nous en donner la liste, avec l'argent que chacun reçoit et dans quel but? Il y a peut-être plus de travail administratif que de recherche scientifique là derrière et j'aimerais voir ce qu'il en est.

Le sénateur Comeau: Pourriez-vous vous informer en même temps sur l'affirmation du sénateur Ringuette selon laquelle les employés ne sont pas des employés du Registre des armes à feu, et sur la raison pour laquelle les ministères ont pu court-circuiter ma question en disant qu'il n'y avait pas d'employés, ce qui serait le cas si ce sont tous des sous-traitants? Cela fait deux questions sur le même sujet.

Est-ce que le ministère de la Justice et le bureau du Solliciteur général tentent de raconter des histoires en réponse aux questions des sénateurs et des députés? Si tel est le cas et qu'il s'agissait vraiment d'employés à contrat, pouvez-vous nous donner le nombre de ces employés?

La question est donc très claire: je veux connaître le nombre, qu'il s'agisse de fonctionnaires ou d'employés à contrat.

Le sénateur Banks: Autrement dit, combien y a-t-il de gens qui travaillent au Registre des armes à feu?

Le sénateur Comeau: Exactement.

Le sénateur Banks: Environ la moitié.

Merci, messieurs, de votre présence. Pour revenir au Fonds de la télévision, à la page 33, je voudrais vérifier quelques calculs avec vous.

Le Fonds s'élevait auparavant à 100 millions de dollars et on l'a ramené à 75 millions. Aujourd'hui, c'est 87,5 millions. Cela veut dire qu'on en a enlevé 25 millions de dollars puis qu'on y a remis 12,5 millions. L'an prochain, le budget sera de 64 millions de dollars, ce qui m'amène à penser qu'on a pris 12,5 millions des 75 millions de l'an prochain afin de les ajouter cette année. Est-ce bien cela? On avait promis de rétablir la somme qui avait été enlevée mais on ne va en rétablir que la moitié, ce qui donnera 87,5 millions de dollars. C'est ça?

Mr. Joyce: That is about it. The specific funding level by the federal government to that fund this year is \$75 million. That is down from \$100 million in the last year. In the next fiscal year, it will fall to \$62.5 million, so you are absolutely correct.

Senator Banks: We are robbing from next year to soften the blow and we will recover that amount in the next year.

Mr. Joyce: I understand that is the strategy. This is to provide a transition for the fund until it can rely on the private sector revenue that it earns.

Senator Banks: My second question also refers to page 33. There are two grants: \$15 million to the Trans-Canada Trail Fund and \$12 million to the National Aboriginal Achievement Foundation.

Members of this committee have before expressed concern, as have others, about certain kinds of grants. Are these grants program-specific, or are they to the capital funds of these foundations that can then spend their proceeds? Can they spend the \$15 million and the \$12 million now? Is there any transparency or accountability as to exactly what the grants are being spent on, or are these transfers to the "sinking fund," if you like, of these foundations?

Mr. Joyce: The information that I have on the Trans-Canada Trail Foundation is that the grant will be used to establish a fund to be expended in support of community-based trail-building projects over a six-year period.

Senator Banks: It is program money then to be expended over a specific time?

Mr. Joyce: That is the information I have, yes.

Senator Banks: The funds are going to a foundation?

Mr. Joyce: The actual fund was created in 1992 as a non-profit charitable organization to raise funds to build a national recreational trail.

Senator Banks: What about the \$12 million to the National Aboriginal Achievement Foundation?

Mr. Joyce: That fund was established in 1985 and its mandate was expanded in 1997 to include the recognition of Aboriginal scholastic and lifetime achievements. This particular payment is a one-time endowment by the Government of Canada to recognize that, despite steady gains in educational achievement, the percentage of Aboriginal Canadians with post-secondary degrees lags behind the average for all Canadians. This was considered to be an instrument to achieve that objective.

Senator Banks: Since it was a grant to the endowment, do we assume that it is gone, in effect, and now will be spent as and when the foundation likes? Does the grant need to stay in that endowment, or is it to be spent within a certain period of time? What happens to the grant at the end of the foundation's life?

M. Joyce: C'est à peu près ça. Le budget du gouvernement fédéral pour ce Fonds est de 75 millions de dollars cette année, contre 100 millions l'an dernier. L'an prochain, le budget tombera à 62,5 millions de dollars, vous avez tout à fait raison.

Le sénateur Banks: Autrement dit, on puise dans le budget de l'an prochain pour atténuer le coup cette année et on récupérera le montant l'an prochain.

M. Joyce: Je crois que c'est la stratégie. Il s'agit d'assurer la transition du Fonds jusqu'à ce qu'il puisse opérer avec les recettes qu'il obtient du secteur privé.

Le sénateur Banks: Ma deuxième question concerne aussi la page 33. Il y a deux subventions: 15 millions pour le fonds du Sentier transcanadien et 12 millions pour la Fondation nationale des réalisations autochtones.

Certains membres du comité ont exprimé des préoccupations au sujet de certaines subventions. Celles-ci sont-elles spécifiquement reliées à des programmes ou s'agit-il de fonds d'investissement que ces fondations peuvent ensuite dépenser comme elles l'entendent? Peuvent-elles dès maintenant dépenser les 15 et 12 millions de dollars? Y a-t-il une transparence quelconque à ce sujet et doivent-elles rendre des comptes ou s'agit-il simplement de fonds d'investissement?

M. Joyce: Mon information au sujet de la Fondation du Sentier transcanadien est que la subvention servira à établir un fonds qui servira à appuyer des projets communautaires d'aménagement du sentier sur une période de dix ans.

Le sénateur Banks: Il s'agit donc de crédits de programme qui seront dépensés sur une période donnée?

M. Joyce: D'après mes informations, oui.

Le sénateur Banks: Les fonds sont donnés à une fondation?

M. Joyce: Le fonds a été créé en 1992 sous forme d'organisme caritatif à but non lucratif chargé de recueillir des fonds pour aménager une piste récréative nationale.

Le sénateur Banks: Qu'en est-il des 12 millions de dollars de la Fondation nationale des réalisations autochtones?

M. Joyce: Ce fonds a été créé en 1985 et son mandat a été élargi en 1997 pour y intégrer la reconnaissance des réalisations universitaires et autres de la collectivité autochtone. Ce paiement particulier est une dotation ponctuelle du gouvernement du Canada destinée à reconnaître que, malgré des gains continus sur le plan universitaire, le pourcentage d'Autochtones canadiens possédant un diplôme supérieur reste inférieur à la moyenne canadienne. On a considéré que cet argent serait un outil pour atteindre cet objectif.

Le sénateur Banks: Comme il s'agissait d'une subvention à la Fondation, peut-on supposer que l'argent est maintenant disparu et sera dépensé par la Fondation comme elle l'entend? Est-ce que la subvention doit rester dans la Fondation ou est-ce qu'elle devra être dépensée durant une certaine période? Que devient la subvention lorsque la Fondation cesse d'exister?

Mr. Joyce: I would have to confirm that. The information I have is that the income generated from the endowment is expected to yield between 100 and 300 scholarships annually. That suggests that it is capital and that the interest will be used and therefore it is ongoing. I will have to confirm that because that is just an assumption that I have made. I will confirm that.

Senator Banks: Thank you. On page 2 of the backgrounder, there is a reference to \$376.8 million to CIDA. At page 47 of the Blue Book — and Senator Doody asked about this — there are expenditures of \$379 million also to CIDA. Are they the same? Why are the numbers different? Are we looking at separate grants that would total more than \$750 million to CIDA?

Senator Doody asked about the International Assistance Financial Institution Fund accounts.

Mr. Joyce: As I indicated, that is just a technical adjustment. It does not represent any increased funding. The new appropriations being requested in this Supplementary Estimate total \$379.2 million. That does not include the issuance payments on that International Development Financial Institution Fund. The \$379 million amount represents operating expenditures of the agency. The bulk of it is, as you pointed out, \$368.7 million worth of grants that are listed in the Supplementary Estimates.

Senator Banks: Where in the blue book do we find the \$376.8 million to which you referred on page 2 of the backgrounder?

Mr. Joyce: That would be on page 48. The transfer payments are listed there. You can see the grants that are listed.

Senator Banks: I cannot make that out to \$376.8 million. Maybe it is an arithmetical error in the backgrounder?

Mr. Joyce: The reconciliation is provided at the bottom of page 47. Under “Objects of Expenditure,” right at the bottom it says “Less funds available.” That is the adjusting item. You would subtract the \$12.3 million.

Senator Banks: That is not \$376.8 million. Perhaps the backgrounder is just wrong.

Mr. Joyce: It is possible; I would have to check the backgrounder. It is possible. It is the Estimates that are correct.

Senator Banks: The backgrounder information is talking about — by way of explanation — those items on page 47 and 48?

Mr. Joyce: That is correct, yes.

Senator Finnerty: The Department of Justice is seeking new appropriations of \$44 million for the renewal of Canadian legal aid, page 71. Why was this item not listed in the Main Estimates? Is it a one-time renewal or will it become an ongoing item for the department’s estimates?

Mr. Joyce: It is actually a three-year renewal strategy for legal aid in the amount of \$133 million over three years. What you see in the Supplementary Estimates is this year’s portion of that money.

M. Joyce: Je devrais vérifier. Selon mes informations, les revenus produits par la dotation sont censés produire entre 100 et 300 bourses par an. Cela me porte à croire qu’il s’agit de capital et que c’est l’intérêt qu’on utilisera, de manière continue. Je devrais cependant le confirmer, c’est simplement une hypothèse de ma part.

Le sénateur Banks: Merci. À la page 2 de la Fiche d’information, je vois 376,8 millions de dollars pour l’ACDI. À la page 47 du Livre bleu — et le sénateur Doody en a déjà parlé — je vois aussi 379 millions de dollars pour l’ACDI. Est-ce la même chose? Pourquoi les chiffres sont-ils différents? S’agit-il de subventions différentes, ce qui donnerait en tout plus de 750 millions de dollars à l’ACDI?

Le sénateur Doody a déjà posé des questions sur le Fonds d’aide internationale (institutions financières).

M. Joyce: Comme je l’ai dit, c’est simplement un ajustement technique. Cela ne représente pas une dotation accrue. Le nouveau budget demandé ici s’élève à 379,2 millions de dollars. Ça ne comprend pas les sommes versées au titre du Fonds d’aide internationale (institutions financières). La somme de 379 millions de dollars correspond aux dépenses d’exploitation de l’Agence. La majeure partie de cette somme, comme vous l’avez dit, se compose de 368,7 millions de dollars de subventions qui sont mentionnées dans le Budget supplémentaire.

Le sénateur Banks: Où trouvons-nous, dans le Livre bleu, les 376,8 millions de dollars auxquels vous faites référence à la page 2 de la Fiche d’information?

M. Joyce: À la page 48. C’est là que sont indiqués les paiements de transfert. Vous pouvez voir la liste des subventions.

Le sénateur Banks: Je ne trouve pas 376,8 millions de dollars. Y aurait-il eu une erreur dans la Fiche d’information?

M. Joyce: Vous trouverez la conciliation au bas de la page 47. Le total n’est pas exact car, sous «Chefs de dépenses», tout en bas, on indique «Moins les fonds disponibles.» C’est l’élément d’ajustement. Il faut retirer les 12,3 millions de dollars.

Le sénateur Banks: Ça ne fait pas 376,8 millions de dollars. Il y a peut-être eu une erreur de calcul dans la Fiche d’information.

M. Joyce: C’est possible, je devrais vérifier. C’est possible. C’est le Budget qui est exact.

Le sénateur Banks: Dans la Fiche d’information — à titre d’explication — on parle de ces éléments aux pages 47 et 48, n’est-ce pas?

M. Joyce: C’est exact.

Le sénateur Finnerty: Le ministère de la Justice demande de nouveaux crédits de 44 millions de dollars pour le renouvellement de l’aide juridique, à la page 71. Pourquoi cela ne figurait-il pas dans le Budget principal? S’agit-il d’un crédit ponctuel ou cela deviendra-t-il un crédit permanent du ministère?

M. Joyce: En fait, c’est une stratégie de renouvellement de l’aide juridique sur trois ans, pour un montant de 133 millions de dollars. Ce que vous voyez dans le Budget supplémentaire, c’est la partie de cette somme pour cette année.

The resources were announced in the budget and represent the bulk of the expenditure plan as set out in the budget. This is much like the situation I mentioned earlier, in which the secretariat wanted to get additional information before it was prepared to make a recommendation to the Treasury Board. That was the reason that we did not recommend it for inclusion in the Main Estimates. We wanted to get further information from the department and the department just did not have time between the publishing of the budget and the Main Estimates to do that.

The Chairman: Mr. Joyce, do you have in front of you the press release put out by the secretariat yesterday on reallocation? “The President of the Treasury Board reports on reallocation.”

Mr. Joyce: I do, Mr. Chairman.

The Chairman: There is a narrative on the covering page that seeks to explain what it is all about. It is difficult, if not impossible, for a layman to make sense of it. There are two tables.

This press release states that the government has reallocated \$1 billion to higher priorities for the current fiscal year. Then there is more than \$800 million that you say is being reallocated internally, within departments.

I have looked and looked at the tables here. One table adds up to \$825 million. It starts with Agriculture and Agri-Food with \$100 million, down to Veterans Affairs, \$11 million. I presume this is money being transferred across votes within the department? Is that the case?

Mr. Joyce: That is correct. These are examples of what departments do every year within their budgets. They adjust to changing priorities and reallocate internally. These are examples of which we are aware, totalling \$825 million.

The Chairman: The next table adds up to \$1 billion. I presume this is the reallocation to other priorities. This is money that these departments are — to put in a sort of vulgar way — sending back to the centre? Is that it?

Mr. Joyce: In some cases, that is correct. The reallocation exercise was announced in the budget. The requirement, post-budget, was that the Treasury Board find \$1 billion in reallocation to meet the high priorities that are already being funded in the budget. The budget tables actually showed a negative \$1 billion. This was a commitment on which the Treasury Board had to deliver. These listed portfolio contributions are the contributions that the ministers of each portfolio agreed to make, that would, in fact, fill that amount of money, the \$1 billion.

The Chairman: It is going back to the centre, though? Somebody has to decide this. The second paragraph quotes the Honourable Lucienne Robillard saying that, “These measures will help us build the Canada we want through investments in Canadians’ priorities — our families and communities, health care, education, and the environment. The Minister further states

Les ressources ont été annoncées dans le budget et représentent la majeure partie du plan de dépenses tel qu’il figure dans le budget. C’est une situation semblable à celle dont je parlais plus tôt, où le Secrétariat voulait obtenir des renseignements additionnels avant d’adresser une recommandation au Conseil du Trésor. C’est pour cette raison que nous n’avons pas recommandé son inclusion dans le Budget principal. Nous voulions obtenir d’autres informations du ministère et celui-ci n’a pas eu le temps de nous les fournir avant la publication du Budget principal.

Le président: Monsieur Joyce, avez-vous sous les yeux le communiqué de presse publié hier par le Secrétariat sur la réaffectation?

M. Joyce: Oui, monsieur le président.

Le président: Il y a sur la page de couverture une tentative d’explication du phénomène. Pour un néophyte, c’est difficile à comprendre, voire impossible. Il y a aussi deux tableaux.

On dit dans ce communiqué de presse que le gouvernement a réaffecté 1 milliard de dollars à des priorités plus importantes pendant l’exercice financier en cours. Ensuite, on dit qu’il y a plus de 800 millions de dollars qui ont été réaffectés sur le plan interne, à l’intérieur des ministères.

J’ai examiné attentivement les deux tableaux. Le premier donne un total de 825 millions de dollars. Il commence avec Agriculture et Agroalimentaire, pour 100 millions de dollars, et va jusqu’aux Affaires des anciens combattants, pour 11 millions de dollars. Je suppose qu’il s’agit là d’argent transféré d’un crédit budgétaire à un autre, au sein d’un même ministère, n’est-ce pas?

M. Joyce: C’est cela. Ce sont des exemples de ce que font chaque année les ministères avec leurs budgets. Ils les adaptent à leurs priorités et réaffectent les sommes sur le plan interne. Ce sont des exemples dont nous avons connaissance, totalisant 825 millions de dollars.

Le président: Le tableau suivant donne un total de 1 milliard de dollars. Je suppose qu’il s’agit là de réaffectation pour d’autres priorités. C’est de l’argent que ces ministères renvoient — si je peux utiliser un verbe aussi vulgaire — au centre, n’est-ce pas?

M. Joyce: Dans certains cas, c’est exact. L’exercice de réaffectation avait été annoncé dans le budget. On avait annoncé à ce moment-là que le Conseil du Trésor devait trouver 1 milliard de dollars par des réaffectations budgétaires pour faire face aux priorités élevées qui sont déjà financées par le budget. En fait, les tableaux du budget indiquent un montant négatif de 1 milliard de dollars. C’était un engagement que le Conseil du Trésor devait respecter. Ces contributions de portefeuille sont des contributions que les ministres de chaque portefeuille ont accepté de faire et qui donnent le milliard total demandé.

Le président: Cependant, est-ce que cet argent est renvoyé au centre? Quelqu’un doit le décider. Au deuxième paragraphe, l’honorable Lucienne Robillard affirme que «ces mesures nous aideront à bâtir le Canada que nous voulons en investissant dans les priorités des Canadiens — nos familles et communautés, les soins de santé, l’éducation et l’environnement.» Elle ajoute que

that, “The money will also help fund new priorities that have emerged since the budget such as ... SARS, ...BSE, ...the cod fishery and the reconstruction of Iraq.”

These departments, as listed, Agriculture and Agri-Food, is giving up \$17 million; the Treasury Board Secretariat — never slow to set a good example — is giving up \$41 million. If this is going to be reallocated to other priorities, it must be going back into a common pot of some kind to be reallocated by the ministers, cabinet or somebody.

Mr. Joyce: There is not always a one-on-one relationship between the from and the to, because of the high priorities that were funded in the budget and the high priorities that have been funded since the budget, which is what the president is referring to in terms of the post-budget events that happened.

In some cases, the money has been simply removed from the department’s spending authority. In other cases, it is a question of adjusting the amount of funds that are provided for a new initiative, where the department can reallocate to that new priority and therefore reduce the cost that would have otherwise been incurred in responding to the event.

The Chairman: Did you get that, colleagues? I suppose I get it.

Why has not some of this shown up in the Estimates? On the contrary, let us take Privy Council, which made its pace-setting gift of \$4 million to the Privy Council Office’s agencies in the reallocation process. When I look at the Sups, they are coming to us for a new appropriation \$26 million. That is some reallocation; they give up \$4 million and they get \$26 million in the Sups.

Mr. Joyce: I do not have the details with me, but in the Supplementary Estimates, we have made reductions that take into account the fact that we have removed the spending authority from departments’ budgets. In other cases, it is an issue of spending that was either planned in the framework or had to be released for new priorities. The reallocations have had the effect of reducing the amount that had to be allocated to new priorities.

The Chairman: You would have to look at the total Estimates to date and then look at the reallocations to see what the situation is.

Senator Day: May I ask a supplement on your question so that it is clear in my mind? The Chairman was talking about this press release of yesterday, but we have been aware of this \$1-billion reallocation for some time. When these Supplementary Estimates were prepared, did Treasury Board have all the information on how the reallocation of \$1 billion would take place?

Mr. Joyce: It had not been finalized at the point that we put the Supplementary Estimates together. Clearly, we have been working on this for some time. The president was only in a position to make the announcement yesterday and therefore it was not final until that time.

«l’argent servira aussi à financer de nouvelles priorités qui sont apparues depuis le budget comme le [...] SRAS, [...] l’EBS [...] la pêche à la morue et la reconstruction de l’Irak.»

Selon la liste, Agriculture et Agroalimentaire donne 17 millions de dollars; le Secrétariat du Conseil du Trésor — toujours prêt à donner l’exemple — donne 41 millions de dollars. Si cet argent doit être réaffecté à d’autres priorités, je suppose qu’il retourne dans une caisse commune qui sera réaffectée par les ministres, le cabinet ou je ne sais qui.

M. Joyce: Il y a toujours une relation de l’un à l’autre entre le départ et l’arrivée, à cause des priorités élevées qui étaient financées dans le budget et des priorités élevées qui ont été financées depuis le budget, ce qui est l’élément auquel la présidente faisait référence en termes d’événements postbudgétaires.

Dans certains cas, l’argent a simplement été retiré du budget du ministère. Dans d’autres, il s’agit d’ajuster les fonds qui sont prévus pour une nouvelle initiative, lorsque le ministère peut réaffecter des sommes à cette nouvelle priorité et, par conséquent, réduire le coût qu’il aurait autrement assumé en réponse à l’événement.

Le président: Vous y avez compris quelque chose, collègues? Je crois avoir saisi.

Pourquoi cela ne figure-t-il pas dans le Budget? Prenons l’exemple du Conseil privé, qui a fait ce cadeau grandiose de 4 millions de dollars aux agences du Bureau du Conseil privé dans le processus de réaffectation. Quand j’examine le Budget supplémentaire, je les vois demander un nouveau crédit de 26 millions de dollars. Vous parlez d’une réaffectation! Ils renoncent à 4 millions de dollars et ils en obtiennent 26 autres dans le Budget supplémentaire.

M. Joyce: Je n’ai pas les détails avec moi mais, dans le Budget supplémentaire, nous avons apporté des réductions qui tiennent compte du fait que nous avons retiré le pouvoir de dépenser des budgets des ministères. Dans d’autres cas, il s’agit de dépenses qui étaient prévues dans le cadre ou qui devaient être libérées pour de nouvelles priorités. Les réaffectations ont eu pour effet de réduire le montant qui devait être réaffecté à de nouvelles priorités.

Le président: Il faudrait examiner le budget total jusqu’à présent puis examiner les réaffectations pour voir quelle est la situation réelle.

Le sénateur Day: Puis-je poser une question supplémentaire à ce sujet? Le président parlait du communiqué de presse d’hier mais nous avons connaissance de cette réaffectation de 1 milliard de dollars depuis déjà un certain temps. Quand ce budget supplémentaire a été préparé, le Conseil du Trésor possédait-il toutes les informations sur la manière dont la réaffectation se ferait?

M. Joyce: Le processus n’avait pas encore été finalisé à un point tel que nous aurions pu le mentionner dans le Budget supplémentaire. Évidemment, nous travaillons là-dessus depuis un certain temps. La présidente était seulement en mesure de faire l’annonce hier et c’est donc à ce moment-là que c’est devenu définitif.

Senator Day: There is some accounting activity with respect to the \$1-billion reallocation that we may see in the next Supplementary Estimates (B) or some time in the future; is that correct?

Mr. Joyce: It is possible. However, the majority of adjustments that have been made to where we are specifically reducing a department's allocated budget have been reflected in the Supplementary Estimates. There may be a few minor ones that would be reflected in Supplementary Estimates (B). However, in some respects that depends on the nature of the items we get in Supplementary Estimates (B), and those we are not in a position to forecast in detail.

Senator Day: At some time in the future, I would like to ask more questions about that.

The Chairman: I know you would, and that is my next point. Honourable senators, we have a deadline — albeit self-imposed — to continue our practice of having our report on the Supplementary Estimates tabled in the Senate before the Interim Supply Bill comes from the House. Our information is that that the Interim Supply Bill will be brought into the Commons on or about October 23.

Senator Lynch-Staunton: That is early. We will have a lot of time to discuss it then.

The Chairman: The supply bill will be before us toward the end of October, let say the last week of October or very early November. If it is the wish of the committee, I can invite Mr. Joyce and Mr. Monette back here a week from today to pursue some of these matters, if you wish to do that.

In any case, these Sups, like the Main Estimates, are before the committee anyway until March 31, 2004. However, they have taken notice of a number of matters and they may wish to bring them back. If you would like to convene the committee next Tuesday morning, we can do that.

Senator Day: I think that would be wise. There are many undertakings. You may have questions.

The Chairman: How do the rest of you feel about that?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Are you people available next Tuesday morning?

Mr. Joyce: I will make myself available.

Senator Day: Could you try to do the research that you have undertaken to do so that we will have that?

Mr. Joyce: We will do our best to do that.

The Chairman: Thank you very much, honourable senators. Until 9:30 next Tuesday morning, the committee stands adjourned.

The committee adjourned.

Le sénateur Day: Il y aura donc des changements comptables concernant cette réaffectation de 1 milliard de dollars que nous verrons peut-être dans le prochain Budget supplémentaire (B) ou plus tard?

M. Joyce: C'est possible. Toutefois, la plupart des ajustements qui ont été faits du point de vue de la réduction précise du budget attribué à un ministère se reflètent dans le Budget supplémentaire. Il y a peut-être quelques exemples mineurs qui se refléteront dans le Budget supplémentaire (B). Toutefois, à certains égards, cela dépendra de la nature des éléments qu'il y a aura dans le Budget supplémentaire (B), et nous ne sommes pas en mesure de le prévoir aujourd'hui en détail.

Le sénateur Day: J'aimerais donc pouvoir poser d'autres questions à ce sujet au moment voulu.

Le président: Je n'en doute pas, et c'est aussi ce que je voulais dire. Honorables sénateurs, nous avons un délai — que nous nous sommes imposé nous-mêmes — concernant l'envoi de notre rapport sur le Budget supplémentaire déposé au Sénat avant que le projet de loi de crédits provisoires n'arrive de la Chambre. Selon nos informations, ce projet de loi sera déposé en Chambre aux environs du 23 octobre.

Le sénateur Lynch-Staunton: C'est tôt. Nous aurons beaucoup de temps pour en discuter.

Le président: Le projet de loi de crédits nous arrivera vers la fin octobre, disons la dernière semaine d'octobre ou la première semaine de novembre. Si tel est le voeu du comité, je peux inviter M. Joyce et M. Monette à revenir dans une semaine pour poursuivre l'examen de ces questions.

Quoi qu'il en soit, le comité reste saisi de ce budget supplémentaire et du budget principal jusqu'au 31 mars 2004. Comme nos témoins ont pris note d'un certain nombre de questions, vous voudrez peut-être les convoquer à nouveau pour obtenir les réponses. Si vous le voulez, nous pouvons nous réunir à nouveau mardi matin.

Le sénateur Day: Ce serait une bonne chose. Il y a eu beaucoup de questions. Il y en aura d'autres.

Le président: Qu'en pensent les autres membres du comité?

Des voix: D'accord.

Le président: Êtes-vous disponibles mardi prochain dans la matinée?

M. Joyce: Je me rendrai disponible.

Le sénateur Day: Pouvez-vous essayer de faire les recherches au sujet desquelles vous vous êtes engagé, pour nous donner les réponses à ce moment-là?

M. Joyce: Nous ferons notre possible.

Le président: Merci beaucoup. Honorables sénateurs, la séance est levée jusqu'à mardi prochain, 9 h 30.

La séance est levée.

OTTAWA, Tuesday, October 7, 2003

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m. to examine the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2004.

Senator Lowell Murray (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Colleagues, we are here again to consider Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2004.

The Senate referred these Supplementary Estimates to the committee on September 24, and the committee held an initial meeting a week ago today.

Before I forget, colleagues, this committee will meet two weeks from today, in camera, to consider a draft report on these Supplementary Estimates (A). You will receive notices of that meeting, but you may now circle the date in your agendas.

Our witnesses today are Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector of the Treasury Board Secretariat, and Marc Monette, Acting Director, Expenditure Operations Division, Expenditure and Management Strategies Sector of the Treasury Board Secretariat.

Colleagues, as you know, we left a number of matters hanging last week, on the basis that our witnesses would obtain responses to questions that were not answered, or only partially answered.

The witnesses tell me that they have come equipped to deal with most, if not all, of those questions. While I would not try to restrict senators in their questions, or from bringing up entirely new material, I think the sensible, logical thing to do, and the best use of your time, will be to take the witnesses through the questions on which we require further information. After that, I will open the floor to the senators who posed the questions originally to see whether they have any follow-up questions.

Let's start with Senator Doody's question on the International Financial Institutions Fund account. Senator Doody wanted to know, first, what is this account. Second, he was interested in knowing about the allocation to the Department of National Defence of \$388 million. He wanted to know whether this was the total amount for Afghanistan, and the committee would like to know the total amount of funding earmarked for Afghanistan from all departments. Finally, Senator Doody wanted to know how much the churches are contributing to the total settlement forecast by the Office of Indian Residential Schools Resolution.

Do you have the answers in that order, and can you take us through them?

OTTAWA, le mardi 7 octobre 2003

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 32 afin d'examiner les dépenses figurant au Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2004.

Le sénateur Lowell Murray (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Chers collègues, nous revoici réunis pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2004.

Le Sénat a renvoyé ce Budget supplémentaire des dépenses au comité le 24 septembre, et le comité a tenu sa première réunion à ce sujet il y a une semaine aujourd'hui.

Avant que je ne l'oublie, je vous rappelle que notre comité va se réunir dans deux semaines exactement, à huis clos, pour examiner une ébauche de rapport sur ce Budget supplémentaire des dépenses (A). Vous allez recevoir un avis de convocation, mais vous pouvez déjà inscrire la date à votre agenda.

Nos témoins d'aujourd'hui sont Mike Joyce, secrétaire adjoint pour le Secteur des stratégies de gestion et de dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor, et Marc Monette, directeur intérimaire de la Division des opérations de dépenses pour le Secteur des stratégies de gestion et de dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Très chers collègues, vous vous souviendrez que nous avons laissé quelques questions en suspens la semaine dernière, parce que nos témoins devaient nous fournir des réponses qu'ils ne pouvaient pas nous donner tout de suite ou n'avaient pu répondre aux questions que partiellement.

Les témoins me disent qu'ils sont maintenant prêts à répondre à la plupart de ces questions, sinon toutes. Je ne voudrais pas limiter les sénateurs dans leurs questions, ni les empêcher d'en soulever de toutes nouvelles, mais je crois qu'il serait logique et particulièrement utile de commencer par écouter les témoins répondre aux questions pour lesquelles nous avons besoin d'information supplémentaire. Ensuite, je vais laisser la parole aux sénateurs qui avaient posé ces questions au cas, où ils voudraient relancer les témoins.

Commençons par le sénateur Doody et sa question sur les comptes du fonds d'institutions financières internationales. Le sénateur Doody voulait d'abord savoir en quoi consistait ce compte. Deuxièmement, il a demandé des renseignements sur l'allocation de 388 millions de dollars au ministère de la Défense nationale. Il voulait savoir s'il s'agissait de la somme totale destinée aux opérations en Afghanistan, et le comité se demande quel est le montant total de fonds réservés par tous les ministères pour l'Afghanistan. Enfin, le sénateur Doody voulait connaître la contribution des églises au montant total du règlement prévu par le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones.

Pouvez-vous répondre à ces questions dans l'ordre que je viens de les nommer?

Mr. Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Yes, Mr. Chairman.

Let me start with the financial institution fund account. These international financial institutions are also known as regional development banks. They are all listed in the International Development Assistance Act; specific examples are the African Development Bank and Fund and the Asian Development Bank and Fund.

To get into the specifics of Senator Doody's question of what is at issue in these Supplementary Estimates, there are actually two financing windows provided by these institutions. One is known as the bank, which provides loans at preferred market rates; and the second category, which is known as the fund, makes money available to low-income members at concessional rates with long repayment periods. In this particular instance, Canada is supporting the second type of financing window — the fund — which is concessional. More specifically, the \$97 million in note issuances that are referred to in these Supplementary Estimates will be used as follows — and there are four: the African Development Fund is getting \$67.2 million; the International Fund for Agriculture Development, \$14.5 million; the Caribbean Development Bank and the Special Development Fund, \$9.1 million; and the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer, \$6.2 million. That is the breakdown in the further information I have obtained.

Would you like me to proceed?

The Chairman: Yes, proceed to the Department of National Defence and the Afghanistan issue.

Mr. Joyce: Mr. Chairman, on this question, I am not yet satisfied with the amount of detail that we have been able to obtain from the department, particularly on the total amount of money earmarked for Afghanistan. I have some interim information, but I would rather respond to this question later in writing, when I actually have more specifics from DND and am satisfied that I have a complete answer.

I would prefer to defer that one, although if you wish, I could give you the interim information that I have.

The Chairman: Fine. What about residential schools?

Mr. Joyce: There are a couple of elements to this question, which relate to addressing the claims for redress from former pupils; and, specifically, how much the churches are contributing toward the total settlement.

The government has reached agreement with two out of the four churches involved — Anglicans and Presbyterians — on how the cost would be apportioned. Under these agreements, Canada

M. Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor: Oui, monsieur le président.

Je vais commencer par le compte du fonds d'institutions financières internationales. On appelle également les institutions financières internationales des banques régionales de développement. Elles figurent toutes à la liste contenue dans la Loi d'aide au développement international. À titre d'exemples, notons la Banque et le Fonds africains de développement, ainsi que la Banque et le Fonds asiatiques de développement.

Le sénateur Doody nous demandait ce qui était en jeu, exactement, dans le Budget supplémentaire des dépenses. En fait, ces institutions offrent deux mécanismes de financement. Le premier est offert par les banques, qui accordent des prêts à des taux commerciaux préférentiels; la deuxième catégorie regroupe les fonds, qui mettent à la disposition des membres à faible revenu des prêts à taux de faveur assortis de longues périodes de remboursement. Dans le cas qui nous intéresse, le Canada appuie le deuxième type de financement, celui des fonds, qui offre des taux de faveur. Plus précisément, les 97 millions de dollars prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses sous forme d'émissions de billets à vue seront utilisés de la façon suivante, il y a quatre fonds: le Fonds africain de développement obtiendra 67,2 millions de dollars; le Fonds international pour le développement agricole, 14,5 millions de dollars; la Banque de développement des Caraïbes et le Fonds spécial de développement, 9,1 millions de dollars; enfin, le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, 6,2 millions de dollars. Voilà la ventilation précise qu'on m'a présentée.

Voulez-vous que je continue?

Le président: Oui, parlez-nous des crédits prévus pour le ministère de la Défense nationale et l'Afghanistan.

M. Joyce: Monsieur le président, je ne suis toujours pas satisfait de la quantité de détails que j'ai pu obtenir du ministère à ce sujet, particulièrement en ce qui concerne la somme totale d'argent réservée aux opérations en Afghanistan. J'ai quelques renseignements provisoires, mais je préférerais vous répondre ultérieurement par écrit, lorsque j'aurai reçu plus de détails du MDN et que j'aurai le sentiment d'avoir une réponse complète à vous donner.

Je préférerais reporter ma réponse à cette question, mais si vous voulez, je peux vous donner l'information que j'ai pour l'instant.

Le président: D'accord. Qu'en est-il des pensionnats?

M. Joyce: La question du règlement des réclamations d'anciens élèves comprend plusieurs facettes. Il y a notamment lieu de nous demander quelle est la contribution des Églises au règlement total.

Le gouvernement s'est entendu avec deux des quatre Églises impliquées — les Églises anglicane et presbytérienne — sur la façon dont les coûts seront répartis. Selon ces ententes, le Canada

will pay 70 per cent of the compensation for claims prior to April 1 1969, with the churches contributing the balance of 30 per cent up to a fixed maximum contribution.

For example, the Anglican Church and the Presbyterian Church will pay a maximum of \$25 million and \$2.1 million respectively, after which Canada will pay 100 per cent of any further settlement beyond those ceilings. Again, consistent with these agreements, Canada will pay 100 per cent of compensation in claims arising after April 1 1969, since the churches were not involved after this date.

For the Catholic Church and the United Church, with whom agreements have not yet been reached, the Office of Indian Residential Schools Resolution will contribute 70 per cent of compensation to settlements of individual claims and the claimants retain the option of pursuing the church for the balance. The involved church organizations are invited to settle the claim, and I am told that to date, 65 per cent of these claims have been settled out of court with the Catholic and United churches.

The Chairman: Thank you. Senator Mahovlich asked about Industry Canada grants: a \$3.5-million grant to the Toronto Waterfront Revitalization Corporation and a \$10-million grant to Toronto3 Tourism Recovery Alliance. Senator Mahovlich wanted to know what these grants are for and to whom the funding will go. Do you have answers to those questions?

Mr. Joyce: This, in some respects, is a matter of clarifying the answer that I gave last time, on which Senator Day gave me some assistance.

The total amount in the Supplementary Estimates is \$27.5 million to assist in offsetting the economic impact of SARS. It is split between three organizations: Industry Canada, which gets \$13.5 million; the Canadian Tourism Commission, which gets \$12.5 million; and Human Resources Development Canada, which gets \$1.5 million.

In the case of Industry Canada, the total is divided between two items: a \$10-million grant to Toronto3 Tourism Recovery Alliance, which is promoting the Greater Toronto Area and the Ontario Tourism Corridor as a tourist destination; and \$3.5 million, which is a grant to the Toronto Waterfront Revitalization Corporation and was used to fund the Rolling Stones concert.

The Canadian Tourism Commission is getting \$12.5 million to develop a marketing campaign promoting tourism in Canada, so that represents the second organization.

The third and last organization, Human Resources Development Canada, is receiving \$1.5 million to establish a new class of grant to provide income relief to health care workers who were isolated or quarantined or contracted SARS and who are either ineligible or do not qualify for EI benefits.

The Chairman: Thank you, Mr. Joyce.

paiera 70 p. 100 des indemnités versées pour régler les réclamations antérieures au 1^{er} avril 1969, et les Églises fourniront la balance de 30 p. 100, jusqu'à un maximum prédéterminé.

Par exemple, l'Église anglicane et l'Église presbytérienne verseront au plus 25 millions de dollars et 2,1 millions de dollars respectivement, puis le Canada paiera la totalité des montants de règlement excédentaires. De plus, aux termes de ces ententes, le Canada assumera la totalité des frais d'indemnisation pour les réclamations postérieures au 1^{er} avril 1969, puisque les Églises n'étaient plus responsables après cette date.

Pour ce qui est de l'Église catholique et de l'Église unie, avec lesquelles aucune entente n'a encore été conclue, le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones verseront 70 p. 100 de la valeur du règlement aux requérants, et ceux-ci pourront toujours poursuivre l'Église pertinente pour obtenir le reste du montant. Les Églises impliquées sont invitées à régler ces réclamations, et on me dit que jusqu'à maintenant, 65 p. 100 des réclamations ont été réglées à l'amiable avec les Églises catholique et unie.

Le président: Merci. Le sénateur Mahovlich s'interrogeait sur les subventions d'Industrie Canada: une subvention de 3,5 millions de dollars à la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto et une subvention de 10 millions de dollars à la Toronto3 Tourism Recovery Alliance. Le sénateur Mahovlich voulait savoir à quoi ces subventions serviront et à qui elles iront. Avez-vous des réponses à ces questions?

M. Joyce: Il s'agit en fait de clarifier la réponse que je vous ai donnée la dernière fois, pour laquelle le sénateur Day m'avait aidé.

Le montant total prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses pour réduire l'incidence économique du SRAS est de 27,5 millions de dollars. Il se divise entre trois organismes: Industrie Canada, qui reçoit 13,5 millions de dollars; la Commission canadienne du tourisme, qui reçoit 12,5 millions de dollars, et Développement des ressources humaines Canada, qui reçoit 1,5 million de dollars.

Dans le cas d'Industrie Canada, cette somme est répartie en deux subventions: 10 millions de dollars pour la Toronto3 Tourism Recovery Alliance, qui fait la promotion de la Région du Grand Toronto et du corridor touristique de l'Ontario comme destination touristique, et 3,5 millions de dollars pour la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto et le financement du concert des Rolling Stones.

La Commission canadienne du tourisme reçoit 12,5 millions de dollars afin de concevoir une campagne de promotion du tourisme au Canada. C'est donc le second organisme.

Le troisième et dernier organisme est Développement des ressources humaines Canada, qui reçoit 1,5 million de dollars afin d'établir une nouvelle catégorie de subventions pour fournir un revenu d'appoint aux travailleurs du domaine de la santé qui ont été isolés, mis en quarantaine ou qui ont contracté le SRAS et qui ne sont pas admissibles aux prestations de l'AE.

Le président: Merci, monsieur Joyce.

Senator Comeau was focused on the Canadian Firearms Centre, and my notes indicate that he had four particular questions.

First, he asked how the registry functioned with \$23 million less in the budget. You will recall that the budget was cut by \$23 million. He asked for an explanation of the \$10-million carry forward amount.

Second, there is, under "Objects of Expenditure," \$22.6 million for salaries. Senator Comeau asked about the occupational categories of persons working at the registry and whether they are under contract or permanent staff.

Third, what is the \$58.9 million listed under "Professional and Special Services" being used for, what are the names of the principal contractors, how many are there, and what are the amounts?

Fourth, on page 14 of the Supplementary Estimates, he wants to know why there is a positive number in the transfer column. This seemed a little unusual to him. Last year, for example, when CMHC and Transport Canada had transfers, they netted out to zero. Why is it different for the transfer of the firearms program?

Mr. Joyce: The specific answer I have as to why the Canadian Firearms Centre was able to carry forward \$10 million is that they are essentially transferring \$10 million that they had planned to spend in the previous year to the current year, and that has now been moved over to the new home of the Canadian Firearms Centre. They did not spend \$10 million as they had planned in the previous year because the new licensing and registration system did not proceed as quickly as anticipated, primarily because of the delays in the passage of Bill C-10A and delays in making planned changes to the regulations. This is an issue of the structure that is set by the new regulations that are foreseen by that bill, which I understand is still before Parliament. It was a delay in planned expenditures necessitated by the fact that the legislation to which it was responding has not proceeded as quickly as they had foreseen. That was the reason that particular \$10 million expenditure did not occur last year, and they are planning now to spend that this year. Again, I assume it is contingent on passage of the legislation.

The staff complement of the firearms centre as at the end of August 2003 was a total of 279, of which 100 are indeterminate staff, 161 are casual and term employees and 18 are secondment or interchange arrangements with other organizations. "Indeterminate," forgive me if you do know, is a term for full-time, regular employees. They are the regular public servants. It is just a label we use. I believe the terms "casual" and "term" are self-explanatory. It is people who are brought in using one or other of those arrangements for a limited period of time.

Le sénateur Comeau s'est concentré sur le Centre canadien des armes à feu, et selon mes notes, il avait quatre questions.

Premièrement, il se demande comment le registre a pu être administré malgré un trou de 23 millions de dollars dans son budget. Vous vous rappelez sans doute que le budget du Centre a été diminué de 23 millions de dollars. Il demande aussi une explication sur le report du budget de fonctionnement de 10 millions de dollars.

Deuxièmement, sous la rubrique «Articles de dépense», 22,6 millions de dollars sont prévus pour le personnel. Le sénateur Comeau a posé une question sur les catégories professionnelles des personnes qui travaillent à la tenue du registre et se demandait si c'étaient des employés contractuels ou permanents.

Troisièmement, à quoi serviront les 58,9 millions de dollars prévus pour les Services professionnels et spéciaux? Quels sont les noms des principaux fournisseurs de services, combien sont-ils et quelle somme sera versée à chacun?

Quatrièmement, à la page 14 du budget, il voudrait savoir pourquoi le nombre qui apparaît dans la colonne du transfert est positif. Cela lui semblait plutôt inhabituel. L'an dernier, par exemple, lorsque la SCHL et Transports Canada ont eu des transferts, ils en arrivaient à zéro. Pourquoi est-ce différent pour le transfert du programme des armes à feu?

M. Joyce: On m'a dit que le Centre canadien des armes à feu a été capable de reporter dix millions de dollars, parce qu'il a transféré les dix millions de dollars qu'il avait prévu dépenser au cours de l'exercice précédent à cet exercice, et la somme a été réattribuée au nouvel organisme responsable du Centre canadien des armes à feu. Le Centre n'a pas dépensé les dix millions de dollars qu'il avait prévu dépenser au cours de l'exercice précédent parce que le nouveau système d'enregistrement et d'octroi de permis n'a pas été mis en oeuvre aussi rapidement qu'il le croyait, surtout en raison de l'adoption tardive du projet de loi C-10A et des modifications prévues au règlement. Le nouveau règlement qui devrait suivre le projet de loi prévoit une nouvelle structure, mais ce projet de loi est toujours à l'étude au Parlement, si je ne me trompe pas. Les dépenses prévues ont été reportées, étant donné que la loi en vertu de laquelle elles auraient dû être faites n'a pas été promulguée aussi rapidement qu'on ne l'aurait cru. Voilà pourquoi cette dépense de dix millions de dollars n'a pas eu lieu l'an dernier, mais est prévue pour cette année. Encore une fois, je suppose que tout dépend de l'adoption du projet de loi.

À la fin du mois d'août 2003, le personnel du Centre des armes à feu comptait 279 personnes en tout, dont 100 employés à durée indéterminée, 161 employés occasionnels et à durée déterminée et 18 employés en détachement ou échange avec d'autres organismes. Pardonnez-moi si vous le savez déjà, mais je préciserai que les employés à durée indéterminée sont en fait des employés ordinaires, à temps plein. Ce sont les fonctionnaires ordinaires. C'est le terme que nous utilisons. Je crois que les termes «occasionnel» et «à durée déterminée» sont limpides. Ces personnes sont engagées aux termes de l'un ou l'autre de ces types d'entente pour une durée limitée.

The allocation of the \$22.6 million for personnel represents the forecasted salary costs of the above workforce in 2003-04, less the staff transferred to the RCMP. You will recall that some of the activities under the Department of Justice were also transferred to the Royal Canadian Mounted Police.

As for the breakdown of the groups by position, there is one deputy head, 10 senior managers, 22 administrative services category, 93 professional services category and 153 clerical support staff. I literally just received it this morning, so I have not looked at this, a further, detailed breakdown by actual classification. I can follow up and provide that supplementary information if it is of interest.

The third question from Senator Comeau related to the total of \$58.9 million for professional and special services, which is for hiring consultants. In general terms, before I get into specifics, approximately \$46 million has been earmarked for development and certification of a new licensing and registration system. This is, again, pursuant to Bill C-10A, to which I referred previously. The balance of the allocation is to maintain the current registration system until the new system is implemented, specifically for connectivity to the RCMP CPIC system and payment of software licences and for maintenance and support services.

In terms of the principal contractors, I have a list of six contractors and an indication of what they are contracted to do. A company called DLS, St.-Joseph is looking at warehousing and distribution of forms and publications for the firearms centre, and that is \$2.1 million. St. Joseph Print Group, for printing and mailing services, which is basically to license firearm owners of the certificates, is \$3.2 million. EDS is looking at hardware and software maintenance support for the current registry system, and that is \$8.8 million. Hewlett Packard, for maintenance and support for the HP service, which I understand is part of the current system, is \$2.3 million. Nex Innovation is looking at hardware maintenance and support services generally for \$2.1 million. The largest item that is part of the \$46 million earmarked for development of the new system is to CGI Information Systems, which is developing the system to support the regulations that are foreseen in the new legislation being proposed, and that is a total of \$32.4 million.

The Chairman: Thank you.

Mr. Joyce: To confirm the response I gave last week, Mr. Chairman, the treatment of the transfer from the Department of Justice to the Solicitor General is not consistent with our previous practice.

It was done with good intentions because we wanted to ensure it was visible. I believe we achieved that objective.

L'allocation de 22,6 millions de dollars pour le personnel correspond aux frais de rémunération de cet effectif en 2003-2004, moins la rémunération des employés qui relèvent maintenant de la GRC. N'oubliez pas qu'une partie des activités du ministère de la Justice ont également été transférées à la Gendarmerie royale du Canada.

Pour ce qui est de la ventilation par groupe professionnel, il y a un administrateur général, dix cadres supérieurs, 22 employés des Services administratifs, 93 professionnels et 153 commis et employés de soutien. J'ai reçu cette liste ce matin, donc je n'ai pas encore demandé de liste plus détaillée, par groupe. Je peux faire un suivi et vous revenir avec de nouvelles informations si vous le souhaitez.

La troisième question du sénateur Comeau portait sur les 58,9 millions de dollars prévus pour les Services professionnels et spéciaux, donc l'embauche de consultants. Avant d'entrer dans les détails, je vous dirai qu'environ 46 millions de dollars ont été réservés à l'élaboration et à l'approbation d'un nouveau système d'octroi de permis et d'enregistrement. Encore une fois, ces mesures s'inscrivent dans le contexte du projet de loi C-10A, dont j'ai déjà parlé. Le reste des fonds serviront à maintenir le système d'enregistrement actuel jusqu'à ce que le nouveau système soit en place, et plus particulièrement à assurer les liens avec le système du CPIC de la GRC, à payer les permis d'utilisation de logiciels et à financer les services d'entretien et de dépannage.

Pour ce qui est des principaux entrepreneurs, j'ai une liste de six entrepreneurs et des services pour lesquels ils ont été mis sous contrat. Une société du nom de DLS, St-Joseph s'occupe de l'entreposage et de la distribution des formulaires et des publications du Centre. Elle reçoit 2,1 millions de dollars pour ce faire. Pour les services d'impression et de courrier, qui servent surtout à l'octroi de permis aux détenteurs de certificats d'armes à feu, le St. Joseph Print Group reçoit 3,2 millions de dollars. EDS s'occupe du soutien technique à l'entretien du matériel et des logiciels du système d'enregistrement actuel. La société reçoit 8,8 millions de dollars. Hewlett Packard reçoit 2,3 millions de dollars pour ses services d'entretien et de soutien technique relativement aux systèmes HP, qui sont utilisés actuellement, si je comprends bien. Nex Innovation reçoit 2,1 millions de dollars pour l'entretien du matériel et les services généraux de soutien technique. La plus grande portion de ces 46 millions de dollars sert à l'élaboration du nouveau système et est versée aux Conseillers en gestion et informatique CGI, qui sont chargés de concevoir un système conforme au règlement qui devrait découler de la nouvelle loi toujours à l'étude. Cette société reçoit 32,4 millions de dollars au total.

Le président: Merci.

M. Joyce: Pour vous confirmer la réponse que je vous ai donnée la semaine dernière, monsieur le président, le transfert du ministère de la Justice au Solliciteur général ne se fait pas de la manière habituelle.

Tout le monde avait de bonnes intentions, parce que nous voulions être sûrs que ce processus soit visible. Je crois que nous avons atteint cet objectif.

However, it is inconsistent with previous practices. You have my assurance that the next time we do this we will ensure a consistent treatment of transfers.

The Chairman: Senator Ringuette had questions on two or three matters. One was on assistance to the softwood lumber sector in the amount of \$105.9 million. She asked for a breakdown of how these funds are being disbursed to the regional agencies, and in particular, whether any of this funding is going to Eastern Canada.

Her second question was about the Canadian Firearms Centre and the \$16.5-million item listed as contributions to the provinces and territories for the Canadian Firearms Program. Senator Ringuette asked whether we could have a listing of the provinces, and how much each is to receive. Is this a total amount, or are there some funds in the Main Estimates?

Finally, on funding for health research, Senator Ringuette asked for a list of health research centres, how much they are receiving from the federal government and what they do with these funds.

Mr. Joyce: Mr. Chairman, I have information on the breakdown by regional agency for the softwood industry and community economic assistance initiative.

As I think I mentioned last week, it is being delivered by the regional economic development agencies on behalf of Industry Canada. That department has the overall accountability for this particular initiative. It is effectively using the regional development agencies as delivery arms.

The breakdown, which is notional at this time because it is based on forecast job losses and therefore could change as evidence becomes more specific, is as follows: The Atlantic Canada Opportunities Agency is receiving \$1 million. The Economic Development Agency of Canada for the Regions of Quebec is receiving \$38 million. The Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario is receiving \$7 million. Western Economic Diversification Canada is receiving \$59 million.

I underscore that is a notional distribution at the moment based on the current forecast of job losses due to the softwood issue. Mr. Chairman, to ensure that I have the questions in the same order as you, could you remind me of the next question?

The Chairman: It has to do with the Canadian Firearms Centre and contributions to provinces and territories.

Mr. Joyce: These are transfer payments administered by the Canadian Firearms Centre where the provinces are engaged in the delivery or administration of the firearms program.

Cependant, nous n'avons pas respecté les règles habituelles. Vous avez ma parole que la prochaine fois que nous effectuons un transfert de la sorte, nous allons suivre le processus habituel.

Le président: Le sénateur Ringuette a des questions sur deux ou trois points. Il y a d'abord l'aide au secteur canadien du bois d'oeuvre, dont la valeur s'élève à 105,9 millions de dollars. Elle demandait la ventilation de la façon dont ces fonds sont répartis entre les organismes régionaux et en particulier, quelle part de cette somme ira à l'est du Canada.

Sa deuxième question portait sur le Centre canadien des armes à feu et sur les 16,5 millions de dollars prévus en contributions aux provinces et aux territoires pour la mise en oeuvre du Programme de contrôle des armes à feu. Le sénateur Ringuette se demandait si nous pouvions savoir combien chaque province recevait. Est-ce là toute la somme qui leur est versée ou y a-t-il d'autres fonds prévus dans le budget principal?

Enfin, concernant le financement de la recherche en santé, le sénateur Ringuette nous demande une liste des centres de recherche en santé et des sommes que chacun reçoit du gouvernement fédéral, puis ce qu'ils en font.

M. Joyce: Monsieur le président, je peux vous dire comment se répartissent les contributions, par organisme régional, en vertu de l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'oeuvre.

Je crois avoir déjà indiqué, la semaine dernière, que ce sont les organismes de développement économique régionaux qui administrent cette initiative au nom d'Industrie Canada. C'est le ministère qui chapeaute le tout. Il utilise efficacement les organismes de développement régionaux pour mettre cette initiative en oeuvre.

La répartition précise ne peut que vous donner une idée pour l'instant, parce qu'elle se fonde sur les pertes d'emplois prévues et pourrait changer au fur et à mesure que les données se concrétiseront. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique reçoit un million de dollars. L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec reçoit 38 millions de dollars. L'Initiative fédérale de développement économique pour le nord de l'Ontario reçoit sept millions de dollars. Enfin, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada reçoit 59 millions de dollars.

Je souligne qu'il s'agit pour l'instant d'une répartition provisoire, qui se fonde sur les pertes d'emploi prévues en raison du différend sur le bois d'oeuvre. Monsieur le président, j'aimerais être certain de suivre le même ordre que vous, donc pouvez-vous me rappeler la prochaine question?

Le président: Il s'agit du Centre canadien des armes à feu et des contributions aux provinces et aux territoires.

M. Joyce: Ce sont des paiements de transfert administrés par le Centre canadien des armes à feu, par lesquels les provinces s'engagent à mettre en oeuvre ou à administrer le programme des armes à feu.

The breakout of the \$16.5 million in transfer payments is as follows: Nova Scotia, \$0.8 million; New Brunswick, \$0.9 million; Prince Edward Island, \$0.2 million; Quebec, \$8.6 million; Ontario, \$4.9 million; and Aboriginal communities and not-for-profit organizations \$1.1 million.

Essentially, there is an arrangement with those provinces and organizations whereby they have agreed to be part of the administration of the firearms program. The provinces not listed have currently elected not to be part of the arrangements. Therefore the Canadian Firearms Centre is dealing directly with that through the federal organization.

The Chairman: Mr. Joyce, there are two matters remaining from Senator Ringuette's questions. I mentioned one, which is funding for health research. The second question, which I did not mention, had to do with \$38 million to \$40 million that is going from Treasury Board to the Public Service Commission to acquire additional tools to remove barriers to entry in the public service. This is human resource modernization. I think I got into that subject myself during the questions.

Would you mind answering that question as well?

Mr. Joyce: In terms of Senator Ringuette's question, I can confirm essentially what I indicated last week. However, I believe that the office of the President of the Treasury Board may want to confirm my response because it clearly relates to the statement that the president herself made.

The information I have, which will be confirmed in the formal response, is that the \$40 million to support the action plan of the Public Service Commission to put the right tools in place will come from funding that is earmarked for the preparatory and transition work and the necessary work related to the implementation of reforms following Royal Assent on Bill C-25.

As you know, the President of the Treasury Board indicated her full support for this action plan and the need to provide the financial support necessary to put the right tools in place to expand opportunities for all Canadians.

No decisions have been taken yet, primarily because we do not know the status of the bill. The funding is there. It is currently waiting for the passage of the bill before it is implemented according to current plans.

As I think I indicated last week, even when legislation does not pass, as long as you do not need legislative authority to initiate something, it would still be a priority for the secretariat to look at ways in which funding could be given to the Public Service Commission to achieve the same objectives.

The money is there. Its implementation, according to current plans, is pending the Royal Assent to the legislation. If for any reason that Royal Assent does not occur, then we will look at

Les paiements de transfert de 16,5 millions de dollars se ventilent comme suit: la Nouvelle-Écosse, 0,8 million de dollars; le Nouveau-Brunswick, 0,9 million de dollars; l'Île-du-Prince-Édouard, 0,2 million de dollars; le Québec, 8,6 millions de dollars; l'Ontario, 4,9 millions de dollars; les collectivités autochtones et les organismes sans but lucratif, 1,1 million de dollars.

En gros, le Centre a conclu une entente avec ces provinces et ces organismes, qui se sont engagés à participer à l'administration du programme des armes à feu. Les provinces qui ne figurent pas à la liste ont choisi de ne pas signer d'entente pour l'instant. Par conséquent, le Centre canadien des armes à feu s'en occupe directement par l'entremise de l'organisme fédéral.

Le président: Monsieur Joyce, il reste deux points aux questions du sénateur Ringuette. J'ai déjà mentionné le financement de la recherche en santé. La deuxième question, que je n'ai pas mentionnée, concerne les 38 à 40 millions de dollars du Conseil du Trésor qui vont à la Commission de la fonction publique pour acquérir de nouveaux outils afin d'éliminer les obstacles à l'entrée dans la fonction publique. Il s'agit de la modernisation des ressources humaines. Je crois que c'est moi qui ai abordé le sujet dans la période des questions.

Pourriez-vous répondre à cette question également?

M. Joyce: Pour commencer, en réponse à la question du sénateur Ringuette, je ne peux que répéter ce que j'ai déjà dit la semaine dernière. Cependant, je crois que le bureau de la présidente du Conseil du Trésor pourrait vouloir confirmer ma réponse, parce qu'elle s'inspire de la déclaration faite par la présidente elle-même.

L'information dont je dispose, et qui sera confirmée par la réponse officielle, est la suivante: les 40 millions de dollars consacrés au plan d'action de la Commission de la fonction publique visant la mise en place des bons outils proviendront du financement affecté aux travaux préparatoires, aux travaux de transition et aux autres activités nécessaires à la mise en oeuvre des réformes, après la sanction royale du projet de loi C-25.

Comme vous le savez, la présidente du Conseil du Trésor qui appuie sans réserve ce plan d'action a affirmé qu'il fallait assurer le soutien financier nécessaire pour mettre les bons outils en place afin d'offrir davantage de débouchés à tous les Canadiens.

Aucune décision n'a encore été prise, surtout parce qu'on ignore où en est le projet de loi. L'argent est là, mais on attend actuellement l'adoption du projet de loi avant de l'investir selon les plans actuels.

Comme je l'ai dit la semaine dernière je crois, même si un projet de loi n'est pas adopté et tant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une autorisation législative pour aller de l'avant, la priorité du Secrétariat sera encore d'examiner comment la Commission de la fonction publique peut obtenir ce financement pour atteindre les mêmes objectifs.

L'argent est là, mais on attend la sanction royale du projet de loi avant de l'affecter selon les plans actuels. Si, pour une raison quelconque, cette sanction royale n'est pas donnée, nous

ways of achieving the same objectives and responding to the same priority without the framework that that legislation would have provided.

The Chairman: Thank you. Can you now respond to the health research question?

Mr. Joyce: Yes, what was asked for was a list of the health research centres. Again, in some respects, this is a partial answer, and if necessary, I will follow up when I have the full detail that I was seeking from the department.

The Canadian Institutes of Health Research encompasses 13 virtual institutes. That term is used because these are not, if you like, formal federal organizations, nor are they formally incorporated. However, each is headed by a scientific director who is housed in an existing university or research hospital.

The host institution receives a grant of \$1 million annually to support the operations of the institute. Institute staff members are actually employed by the host institution.

The 13 institutes are: Aboriginal People's Health; Aging; Cancer Research; Circulatory and Respiratory Health; Gender and Health; Genetics; Health Services and Policy Research; Human Development, Child and Youth Health; Infection and Immunity; Musculoskeletal Health and Arthritis; Neurosciences, Mental Health and Addiction; Nutrition, Metabolism and Diabetes; Population and Public Health. Collectively, these institutes administer over \$633 million in transfer payments allocated through peer-reviewed competitions to what amounts to thousands of winning research proposals.

I was hoping to get something a little more specific. However, that is the information I have been able to obtain in the last week.

The Chairman: Senator Banks asked a question about the Supplementary Estimates of Heritage Canada, and in particular the grant to the National Aboriginal Achievement Foundation of \$12 million.

Senator Banks asked whether these funds are being given to individuals or are they sinking funds for the foundations. Is this an endowment? Are these funds already spent? If so, are they being distributed? What can you tell us?

Mr. Joyce: Mr. Chairman, I can confirm, and give a few more details, the answer that I gave last week. The proposed grant to the National Aboriginal Achievement Foundation — this is just for your information; I do not think it was part of the specific question — will be consistent with the accountability and transparency requirements that were identified by the Minister of Finance in the February 2003 budget. That was a framework that gave some greater transparency and greater rigour to the way the federal government uses foundations as an instrument of achieving its policy objectives in delivering programs.

Prior to the payment of the grant — and this is consistent with that framework — a fund agreement will be struck between the Minister of Canadian Heritage and the achievement foundation

examinerons alors des façons d'atteindre les mêmes objectifs et de faire valoir la même priorité en dehors du cadre que cette loi mettrait en place.

Le président: Merci. Pouvez-vous répondre maintenant à la question concernant la recherche en santé?

M. Joyce: Oui. On a demandé une liste des centres de recherche en santé. Encore une fois, il s'agit d'une réponse partielle à certains égards et, au besoin, je ferai un suivi lorsque j'aurai obtenu tous les renseignements que j'ai demandés au ministère.

Les Instituts de recherche en santé du Canada comprennent 13 instituts virtuels. On utilise ce terme parce qu'il ne s'agit pas d'organisations fédérales officielles, ni constituées en bonne et due forme. Toutefois, chaque institut est dirigé par un directeur scientifique dont les bureaux se trouvent dans une université ou un hôpital qui fait de la recherche.

L'établissement d'accueil reçoit une subvention annuelle d'un million de dollars pour soutenir les activités de l'institut. Le personnel de l'institut est, en fait, embauché par l'établissement d'accueil.

Les 13 instituts sont les suivants: Santé des Autochtones; Vieillesse; Cancer; Santé circulatoire et respiratoire; Santé des femmes et des hommes; Génétique; Services et politiques de la santé; Développement et santé des enfants et des adolescents; Maladies infectieuses et immunitaires; Appareil locomoteur et arthrite; Neurosciences, santé mentale et toxicomanies; Nutrition, métabolisme et diabète; Santé publique et populations. Ensemble, ces instituts administrent des paiements de transfert de plus de 633 millions de dollars qui sont attribués à des milliers de projets de recherche évalués et retenus par les pairs.

J'espérais avoir plus de détails, mais c'est tout ce que j'ai pu obtenir au cours de la dernière semaine.

Le président: Le sénateur Banks a posé une question sur le Budget supplémentaire de Patrimoine canadien, en particulier sur la subvention de 12 millions de dollars accordée à la Fondation nationale des réalisations autochtones.

Le sénateur Banks demandait si cet argent était donné à des personnes ou s'il s'agissait d'un fonds d'amortissement pour les fondations. Est-ce une dotation? Cet argent est-il déjà dépensé et, si oui, a-t-il été distribué? Que pouvez-vous nous dire à ce sujet?

M. Joyce: Monsieur le président, je peux confirmer la réponse que je vous ai donnée la semaine dernière et ajouter quelques précisions. La subvention proposée pour la Fondation nationale des réalisations autochtones — à titre d'information seulement, car je ne crois pas que la question ait été posée — sera conforme aux exigences de reddition de comptes et de transparence énoncées par le ministre des Finances dans le budget de février 2003. Ce budget constitue un cadre qui donne plus de transparence et de rigueur quant à la façon dont le gouvernement fédéral utilise les fondations pour réaliser les objectifs qu'il poursuit dans la prestation des programmes.

Avant que la subvention ne soit versée — et cela est conforme à ce cadre —, un accord sera conclu entre la ministre du Patrimoine canadien et la Fondation nationale des réalisations

to clearly identify the purpose of the grant and also to commit the foundation to meeting certain reporting and accountability obligations.

For example, the agreement will require the foundation to establish an endowment fund and only the revenues generated by the fund will be used for the intended purpose of providing scholarships to Aboriginal students for post-secondary studies. The agreement will also provide the minister with a mechanism to ensure the foundation is meeting its obligations. For example, the foundation will be required to produce annual reports, including audited financial statements, and to undertake independent evaluations every five years.

In terms of the way it will utilize the grant, it will be held as an endowment in perpetuity, and only the revenues generated by the endowment fund will be used. That is the answer I gave last week, but I said I would check that my answer was correct.

The last part of the question from Senator Banks was what happens if the foundation ceases operations. In that case, as part of the agreement with the foundation, the Minister of Canadian Heritage will have the power to require that the foundation return both the capital and any unspent interest to the government.

The Chairman: Senator Banks also asked a question about the items under CIDA. Why does it say in the backgrounder \$376.8 million for international assistance and the page proof has \$368.7 million?

Mr. Joyce: I have both a general and a specific answer to this one. When we put the backgrounder together, we have a rule of thumb for establishing what we call "major items," which is anything over \$50 million. For the purposes of clarity, and to avoid just having what amounts to a list of items, we try to collect these items together for the departments concerned. The backgrounder essentially just adds up the items over \$50 million.

Clearly, what we should have done is gone a step further, so that the backgrounder referred to all the items that were in this particular Supplementary Estimate. The difference between the total that is reflected in the backgrounder and the total that you quite correctly identified on the actual page of the Supplementary Estimate is the items that were not over \$50 million.

Again, this was a useful question because it made us look at the way we actually put the background together, which was an attempt to condense and simplify, but in doing so we lost a few items along the way. We will make sure that the next time we do the backgrounder, it does not happen.

The specific items, just so you know, that reflect the difference between the total in the backgrounder and what is actually on the Supplementary Estimate page are the Canadian Land Mine Fund and the grant to the United Nations Development Program Fund. The first is \$0.5 million and the second is \$14.2 million. They were both under \$50 million so were not captured in the way we put those items together.

autochtones pour que l'objet de cette subvention soit clairement défini et pour que la Fondation s'engage à respecter certaines obligations en matière de reddition de comptes.

Par exemple, la Fondation devra créer un fonds de dotation, et seules les recettes générées par ce fonds seront utilisées aux fins prévues, c'est-à-dire pour offrir des bourses aux étudiants autochtones qui fréquentent un établissement post-secondaire. L'accord prévoit également un mécanisme par lequel le ministre veillera à ce que la Fondation remplisse ses obligations. Par exemple, celle-ci devra produire des rapports annuels, y compris des états financiers vérifiés, et entreprendre des évaluations indépendantes tous les cinq ans.

Par ailleurs, la subvention sera utilisée comme une dotation en perpétuité, et seules les recettes produites par le fonds de dotation seront utilisées. C'est la réponse que je vous ai donnée la semaine dernière, en précisant que j'allais en vérifier l'exactitude.

Le sénateur Banks m'a demandé également ce qui arriverait si la Fondation cessait ses activités. Dans le cadre de cet accord, le ministre du Patrimoine canadien aura le pouvoir d'exiger que la Fondation remette au gouvernement le capital ainsi que l'intérêt non utilisé.

Le président: Le sénateur Banks a également posé une question sur les crédits alloués à l'ACDI. Pourquoi dit-on dans la fiche d'information que 376,8 millions de dollars sont consentis à l'aide internationale, alors que ce crédit est de 368,7 millions de dollars dans le livre bleu?

M. Joyce: J'ai une réponse à la fois générale et spécifique. Lorsque nous produisons la fiche d'information, la règle veut que soient établis ce que nous appelons des «postes principaux» c'est-à-dire de plus de 50 millions de dollars. Par souci de clarté, et pour éviter de dresser simplement une liste de postes, nous essayons de grouper ces postes pour les ministères concernés. La fiche d'information ne fait qu'additionner les postes de plus de 50 millions de dollars.

Nous aurions dû aller plus loin de manière à ce que la fiche d'information reflète tous les postes visés par ce budget supplémentaire. L'écart entre le total présenté dans la fiche d'information et le total que vous avez relevé très justement dans le budget supplémentaire correspond aux postes inférieurs à 50 millions de dollars.

Cette question a été utile puisqu'elle nous a permis d'examiner la façon dont nous établissons la fiche d'information. Nous avons tenté de condenser et de simplifier les données, mais ce faisant, nous en avons laissé tomber. Nous ferons en sorte que cela ne se reproduise plus.

Pour votre information, l'écart entre le total présenté dans la fiche d'information et celui du budget supplémentaire correspond au Fonds canadien contre les mines terrestres et à la subvention versée au titre du Programme des Nations Unies pour le développement. Le premier poste s'élève à 0,5 million de dollars et le deuxième, à 14,2 millions de dollars. Ce sont deux postes de moins de 50 millions de dollars et ils n'ont donc pas été relevés dans notre compilation.

The Chairman: Finally, Senator Lynch-Staunton raised a number of issues. I do not have a note of all of them, but I recall softwood lumber and the land acquisitions of the National Capital Commission, and he had some more general comments to make about the presentation of information on transfers. Do you have answers?

Mr. Joyce: I do not have a specific answer to that question. To be candid, it was not one that we identified for a specific follow-up. If I have misunderstood, Mr. Chairman, I am prepared to take the specifics under advisement and come back to you.

We acknowledge that some of the information provided in the Supplementary Estimates was cryptic. As part of trying to improve the quality and clarity of the information provided, we will look at how we could move beyond cryptic, one-line statements to give, either in the Supplementary Estimates or the document that accompanies it, something that is a little more explanatory, rather than, quite frankly, me having to sit here and read from a briefing book. Clearly, there is scope for moving some information into the documents. This is something I will take on as part of the ongoing discussions in the secretariat on how we can improve the transparency and quality of reporting to Parliament generally. This subject is a priority within the secretariat. As I indicated last week, it was flagged in the budget statement as something we would take on.

If in fact we missed a specific question, as I said, I will certainly take the specifics now and undertake to come back.

Senator Lynch-Staunton: I am encouraged by your last remarks, Mr. Joyce, and I want to reinforce them by quoting to colleagues — I am sure you are aware of it — from a report of the Subcommittee on the Estimates Process of the House Standing Committee on Government Operations and Estimates that came out only last month, entitled, “Meaningful Scrutiny: Practical Improvements to the Estimates Process.” The flavour of the report can be summarized as follows: The present format — meaning the format of the Estimates — provides sets of numbers accompanied by “explanations” that do not enable parliamentarians to understand why the requests are being made. This deficiency impedes the performance of the central function of these documents, which in the committee’s view is not to provide all available detail, but simply to provide parliamentary readers with enough information to support decisions about where further investigation, including specific attention by a standing committee, is required. For this purpose, an enhancement of the explanatory content of these documents is required.

I believe that the views expressed here over the years cannot be better reinforced than by those responsible for the power over the purse, as are our colleagues in the House.

On the question of softwood lumber, I stand to be corrected on the figure so I will give an approximate one. It has been calculated that between November 2001 and September 2003 — meaning in the current Estimates — some \$350 million have been dedicated

Le président: Enfin, le sénateur Lynch-Staunton a soulevé un certain nombre de questions. Je ne les ai pas toutes sous la main, mais je me rappelle qu’il a parlé du bois d’oeuvre et de l’acquisition de terrains de la Commission de la capitale nationale, et qu’il a fait certains commentaires généraux concernant la présentation des données sur les transferts. Avez-vous des réponses?

M. Joyce: Je n’ai pas de réponse précise à cette question. Pour être franc, je ne croyais pas qu’il fallait y donner suite. Si j’ai fait une erreur, monsieur le président, je suis disposé à trouver les réponses et à revenir devant vous.

Nous reconnaissons que certaines données fournies dans le budget supplémentaire étaient peu explicites. Nous cherchons à améliorer la qualité et la clarté des renseignements fournis, et nous allons examiner comment nous pourrions remplacer les états financiers trop succincts par des données un peu plus explicites, soit dans le budget supplémentaire ou le document qui l’accompagne, ce qui m’éviterait de m’asseoir ici et de lire des notes dans un cahier d’information. Il est certainement possible d’ajouter plus de données dans les documents et c’est ce que je vais faire valoir au Secrétariat, car nous cherchons toujours à améliorer la transparence et la qualité des rapports présentés au Parlement. C’est une priorité pour le Secrétariat et, comme je l’ai dit la semaine dernière, elle est signalée comme telle dans l’exposé budgétaire.

Comme je l’ai dit, si j’ai manqué une question, je vais chercher à obtenir les précisions demandées et à vous les transmettre.

Le sénateur Lynch-Staunton: Vos dernières remarques, monsieur Joyce, sont encourageantes et j’aimerais y ajouter, à l’intention de mes collègues, un extrait d’un rapport du Sous-comité du processus budgétaire du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes — dont vous êtes certainement au courant — rapport qui a été publié le mois dernier et qui s’intitule «Pour un examen valable: améliorations à apporter au processus budgétaire.» L’essentiel du rapport peut se résumer de la façon suivante: tels que présentés actuellement, les budgets donnent une série de chiffres accompagnés «d’explications» qui ne permettent pas aux parlementaires de comprendre pourquoi les demandes sont faites. Cette lacune compromet l’objet même de ces documents qui, de l’avis du comité, n’est pas de fournir tous les détails disponibles, mais bien de donner aux parlementaires des renseignements suffisants pour décider si une étude plus poussée doit être menée, notamment par un comité permanent. C’est pourquoi il faut améliorer le contenu explicatif de ces documents.

À mon avis, les opinions exprimées ici au fil des années ne peuvent être mieux appuyées que par ceux qui ont le pouvoir de délier les cordons de la bourse, c’est-à-dire nos collègues de la Chambre des communes.

Concernant la question du bois d’oeuvre, je n’ai que des données approximatives, alors qu’on me corrige si je me trompe. Entre novembre 2001 et septembre 2003 — c’est-à-dire dans le budget actuel — on a calculé qu’environ 350 millions de dollars

to the Canadian softwood lumber sector through at least three departments, HRDC, Industry Canada and Natural Resources Canada. That is \$350 million in less than two years.

If I were to ask you to give us a summary of how those funds are being spent, would you be able to do so, or would you have to go back to each department and ask them for their individual reports? What I am getting at, obviously, is whether there is any coordination between departments when it comes to dedicating funds to what appears to be the same objective.

Mr. Joyce: I do have some of the detailed history that underlies this so I can give you an idea of the events since the government announced, in 2002 —

Senator Lynch-Staunton: Time is short today and I do not need it now, but perhaps we could have the information later along with the balance of your briefing book.

The Chairman: Senator Lynch-Staunton was asking you to assure us that these various amounts that he has identified in various departments form part of an overall, coherent government strategy on the softwood lumber industry. I am certain that you will want to give us that assurance on behalf of your minister. Is most of this money for adjustment in one form or another?

Mr. Joyce: Yes, it is.

The Chairman: That would be human resource adjustment and community adjustment, et cetera.

Mr. Joyce: That is correct. I will come back with a complete response to the senator's question. In the October 2002 document, there is \$110 million for a national Softwood Industry and Community Adjustment Fund to support community development. Some money has been used in B.C. to address the mountain pine beetle epidemic, and in Trois-Rivières, Quebec, there is an amount for the creation of a centre for excellence in pulp and paper.

The Chairman: Senator Lynch-Staunton gave another example last week.

Senator Lynch-Staunton: It was \$110 million in the current Estimates on pages 61 and 62. I will give the background on the amount and ask what will appear to be the obvious question.

The minister announced the \$110 million in October 2002. In December of that year, the Minister of Natural Resources announced that it had been implemented, which means, to me, that the department had received the go-ahead to spend the money. At the same time, the minister also announced how it would be administered in Western Canada, which is where he was at the time of the announcement. He said that Western Economic Diversification Canada, WD, would deliver the program and that the position of secretary would be created within WD to facilitate program implementation coordination. Thus, the minister announced the program, another minister reconfirmed how it

ont été affectés au secteur canadien du bois d'oeuvre par au moins trois ministères: DRHC, Industrie Canada et Ressources naturelles Canada. Il s'agit d'une somme de 350 millions de dollars en moins de deux ans.

Si je vous demandais de nous résumer comment cet argent a été dépensé, pourriez-vous le faire, ou seriez-vous obligé de demander un rapport à chacun des ministères concernés? Je cherche à savoir s'il y a une coordination entre les ministères lorsque des fonds sont affectés à ce qui semble être le même objectif.

M. Joyce: Je connais un peu l'historique de ce dossier, alors je peux vous donner une idée des événements depuis que le gouvernement a annoncé, en 2002...

Le sénateur Lynch-Staunton: Nous avons peu de temps aujourd'hui et je n'en ai pas besoin maintenant, mais vous pourriez nous remettre cette information plus tard avec le reste de votre cahier d'information.

Le président: Le sénateur Lynch-Staunton vous demande essentiellement de nous assurer que les divers montants qu'il a relevés dans ces divers ministères font partie d'une stratégie globale et cohérente du gouvernement concernant l'industrie du bois d'oeuvre. Je suis certain que vous voudrez nous donner cette assurance au nom de votre ministre. Cet argent est-il utilisé pour une adaptation sous une forme ou une autre?

M. Joyce: Oui.

Le président: On parle d'adaptation des ressources humaines et des collectivités, et cetera.

M. Joyce: C'est exact. Je reviendrai avec une réponse complète à la question du sénateur. Dans le document d'octobre 2002, on fait mention d'une somme de 110 millions de dollars affectée à un Fonds national d'adaptation de l'industrie et des collectivités, qui vise à soutenir le développement des communautés. Une partie de cet argent a été utilisé en Colombie-Britannique pour pallier l'épidémie de dendroctones du pin et, à Trois-Rivières, au Québec, une somme a été affectée à la création d'un centre d'excellence pour la pulpe et le papier.

Le président: Le sénateur Lynch-Staunton a donné un autre exemple la semaine dernière.

Le sénateur Lynch-Staunton: C'est la somme de 110 millions de dollars qui figure aux pages 57 et 58 du budget actuel. Je vais exposer le contexte et poser ensuite ce qui vous semblera être une question évidente.

Le ministre a annoncé la somme de 110 millions de dollars en octobre 2002. En décembre de la même année, le ministre des Ressources naturelles a annoncé que cette somme était affectée, ce qui signifie, pour moi, que le ministère avait reçu l'autorisation de dépenser cet argent. En même temps, le ministre a annoncé la façon dont cet argent serait administré dans l'Ouest canadien, c'est-à-dire là où il se trouvait au moment de l'annonce. Il a déclaré que Diversification de l'économie de l'Ouest, ou DEO, allait permettre la prestation du programme et que le poste de secrétaire serait créé au sein de DEO pour en faciliter la coordination et la mise en oeuvre. Par conséquent, le ministre a

would be implemented, it was announced as implemented and was to be administered without any funds being approved by Treasury Board or by Parliament.

Despite these announcements, there was nothing in the Main Estimates a few months before to cover the amount of \$110 million. In the meantime, Western Economic Diversification issued a statement in May 2003 that outlined the program, including how to apply and which communities would be eligible. According to the press release, 135 communities would be eligible. This was not done spontaneously; it took weeks to put together. As far as I know, perhaps between March and May 2003, Treasury Board did advance funds, but no one is aware of that.

By the way, Western Economic Diversification gave a deadline of June 2, 2003, for the processing of what they call "first-round applications."

On August 1, 2003, there was a report that the Cowichan Valley Outdoor Recreation Park had survived the first round of grant applications. It had requested \$800,000 and was hoping that it would be approved. It was announced at the same time that it was one of 11 Cowichan region proposals to survive the initial cut. It had to be reviewed by three more committees before being passed on to the Minister of Industry, Allan Rock.

Again, Parliament certainly has not voted the funds. Perhaps by this time, Treasury Board has voted the funds. However, I recall your telling us last week, Mr. Joyce, that if these amounts were not in the Main Estimates in March it would be because Treasury Board did not have enough information to release the funds.

In respect of your comments, Mr. Chairman, I mentioned last week in Quebec that there were three announcements of three different grants for activities that I will not go into. I question whether they will truly help the softwood lumber sector. Today, my point is that there was nothing in the Main Estimates, the program was already being implemented, applications were being asked for and that the funds only appear in the Supplementary Estimates that are before us.

What is Treasury Board's role in this? Does it simply read these announcements and not advise the department that certain guidelines or directives need to be followed, that certain information must be supplied to Treasury Board to ensure that these funds will be advanced? Perhaps, as in this instance, or so it appears, the department just made the assumption that they would receive the funding because the program was so far advanced that Treasury Board would have no alternative.

Mr. Joyce: Mr. Chairman, a number of issues were raised in that series of questions and the most fundamental is the last point that you made about the process by which a new policy initiative is implemented and the role that the Treasury Board and the secretariat play in that process.

annoncé le programme, un autre a confirmé la façon dont il serait mis en oeuvre, on a annoncé qu'il était mis en oeuvre et qu'il serait administré et ce, avant même que les fonds ne soient approuvés par le Conseil du Trésor ou par le Parlement.

Malgré ces annonces, le budget principal déposé quelques mois auparavant ne prévoyait rien pour couvrir cette somme de 110 millions de dollars. Entre-temps, Diversification de l'économie de l'Ouest a publié, en mai 2003, un document décrivant le programme, les modalités de demande et l'admissibilité des collectivités. Selon le communiqué de presse, 135 collectivités étaient admissibles. Cette initiative n'a pas été mise sur pied de façon spontanée, mais après des semaines de travail. À mon avis, le Conseil du Trésor a dû avancer des fonds, peut-être entre mars et mai 2003, mais sans que personne ne le sache.

Soit dit en passant, Diversification de l'économie de l'Ouest a fixé au 2 juin 2003 la date limite pour le traitement des demandes «de la première étape.»

Le 1^{er} août 2003, on annonçait que le Cowichan Valley Outdoor Recreation Park avait passé la première étape du processus de demande de subvention. L'organisme avait demandé 800 000 \$ et en espérait l'approbation. On annonçait en même temps qu'il s'agissait d'une des 11 propositions de la région de Cowichan à avoir franchi la première étape. Cette demande devait être examinée par trois autres comités avant d'être soumise au ministre de l'Industrie, Allan Rock.

Encore une fois, le Parlement n'a certainement pas tenu de vote sur cet argent. À l'heure actuelle, le Conseil du Trésor a peut-être approuvé cette affectation. Toutefois, vous nous avez dit la semaine dernière, monsieur Joyce, que si cette somme ne figurait pas au budget principal de mars, c'est parce que le Conseil du Trésor n'avait pas suffisamment d'information pour débloquer les fonds.

Concernant vos commentaires, monsieur le président, j'ai mentionné la semaine dernière au Québec que trois subventions différentes avaient été annoncées pour des activités que je ne préciserai pas. Je me demande si ces subventions aideront vraiment le secteur du bois d'oeuvre. Aujourd'hui, je veux souligner le fait qu'il n'y a rien dans le budget principal, que le programme a déjà été mis en oeuvre et que des demandes ont déjà été sollicitées, alors que les fonds ne paraissent que dans le budget supplémentaire que nous avons devant nous.

Quel est le rôle du Conseil du Trésor dans tout cela? Lit-il tout simplement ces annonces sans informer le ministère que certaines lignes de conduite ou directives doivent être suivies, que certains renseignements doivent lui être fournis pour garantir l'avance de fonds? Dans ce cas-ci — c'est du moins ce qu'il me semble —, le ministère a peut-être présumé qu'il recevrait le financement parce que le programme était si avancé que le Conseil du Trésor n'aurait pas d'autre choix.

M. Joyce: Monsieur le président, un certain nombre de questions sont soulevées ici, et la plus importante tient dans le dernier argument que vous avez présenté au sujet du processus de mise en oeuvre d'une nouvelle initiative et du rôle que le Conseil du Trésor et le Secrétariat jouent dans ce processus.

Clearly a department is able to shift, and should shift, its priorities if there is a change in the environment in which it is working and some aspects of that environment require immediate action. The issue for the department in question in such will be: Can it shift its priorities in respect of the way in which it had planned to spend, allocate or transfer money? Is the action that it needs to take in that situation within both its mandate and the expenditure authorities that Parliament has granted to it? If a department is just responding to an urgent change in its environment, is within its mandate and can shift its priorities to do that, then we would expect that there would be no reason why the department would even have to go before Treasury Board.

It would have to go before Treasury Board if it required specific authorities pursuant to the policies that Treasury Board administers with respect to responding to urgent situations. One example might be a change in a transfer payment program where new terms and conditions apply. In that case, the department would be required to come to Treasury Board because formal involvement would be triggered.

In the case of a new policy initiative, where the government wishes to allocate new money, that same situation pertains. If the department were able to respond to the new priority of the government within its existing mandate and authorities and by managing within its existing funding approvals, then, because it is a priority of the government, we would expect them to do so. The issue becomes, in respect of the first action, whether the department needs to go before TB for any specific authority in order to respond to that new priority of the government. In some cases, it is true, it is a question of whether it is appropriate to go before Treasury Board, but sometimes, it is a matter of judgment.

As to the issue of Parliament, in a situation like that you are quite correct. As you have pointed out, the facts are that a department is spending money on a new policy initiative that is a priority of the government without Parliament having appropriated the additional funds. A department therefore has to be able to manage in such a situation. There is always the possibility that Parliament will not appropriate these new funds, in which the case the department will have shifted from lower priorities to the higher priority that the government announced within its existing authorities.

That is the general situation when a new policy is announced in response to an unforeseen event, either in the budget or after the budget, and a department is required to act before the request for the new spending authority is put before Parliament.

Senator Lynch-Staunton: What is the role of the Treasury Board Secretariat in all of this? I agree with everything you said, that priorities can change and departments must have the flexibility to meet those new priorities. I believe that was behind the reallocations that Treasury Board announced last week, but those were reallocations within departments. No new funds were requested. They were shifting money around to deal with unexpected or unforeseen events, which is fine. In this case, the program is announced, implementation begins, requests for applications are requested and I do not believe even Treasury

Il est clair qu'un ministère peut changer ses priorités — et doit le faire — si l'environnement dans lequel il travaille se transforme et exige des mesures immédiates. Les questions que doit se poser le ministère visé sont les suivantes: peut-il changer ses priorités et la façon dont il avait prévu de dépenser, d'affecter ou de transférer l'argent? La mesure qu'il doit prendre pour faire face à la nouvelle situation cadre-t-elle avec son mandat et avec les pouvoirs de dépenser que le Parlement lui a donnés? Si un ministère ne fait que réagir à un changement soudain dans son environnement, qu'il respecte son mandat et qu'il peut changer ses priorités à cette fin, alors rien ne justifie qu'il ait à consulter le Conseil du Trésor.

Le ministère doit s'adresser au Conseil du Trésor pour obtenir une autorisation spéciale en conformité avec les politiques que le Conseil du Trésor administre concernant les interventions en cas d'urgence. Prenons, par exemple, un changement dans un programme de paiement de transfert qui entraînerait l'application de nouvelles dispositions. Dans ce cas, le ministère doit s'adresser au Conseil du Trésor parce qu'une intervention officielle est enclenchée.

S'il s'agit d'une nouvelle initiative stratégique permettant au gouvernement d'affecter de nouveaux crédits, la situation reste la même. Si le ministère peut satisfaire à la nouvelle priorité du gouvernement grâce à son mandat, à ses pouvoirs et aux crédits déjà autorisés, nous nous attendrions à ce qu'il y donne suite, parce qu'il s'agit d'une priorité du gouvernement. Comme première étape, il faut déterminer si le ministère doit demander au CT une autorisation particulière pour répondre à cette nouvelle priorité. Il est vrai que, parfois, il faut établir s'il est opportun de se présenter devant le Conseil du Trésor. Cependant, c'est une question de jugement en d'autres occasions.

En ce qui concerne le Parlement, vous avez tout à fait raison dans la situation décrite. Comme vous l'avez fait remarquer, les faits révèlent qu'un ministère affecte les crédits à une initiative stratégique qui constitue une priorité du gouvernement, et ce sans que le Parlement n'ait approuvé les fonds supplémentaires. Un ministère doit donc être en mesure de composer avec une telle situation. Il est toujours possible que le Parlement n'autorise pas ces nouveaux crédits. Le cas échéant, le ministère délaissera des questions moins prioritaires pour privilégier celle que lui a confiée le gouvernement en fonction de ce qui a déjà été approuvé.

C'est le processus suivi habituellement lorsqu'une nouvelle politique est annoncée pour répondre à un imprévu, dans le budget ou après le budget et que le ministère doit intervenir avant que le Parlement ne soit saisi de la nouvelle demande de crédits.

Le sénateur Lynch-Staunton: Quel rôle le Secrétariat du Conseil du Trésor joue-t-il à cet égard? J'abonde dans votre sens lorsque vous dites que les priorités peuvent changer et que les ministères doivent posséder la souplesse nécessaire afin de donner suite à ces nouvelles priorités. Je crois que c'est ce qui s'est passé lors des réaffectations que le Conseil du Trésor a annoncées la semaine dernière, mais il s'agissait de réaffectations au sein des ministères. Aucun crédit supplémentaire n'a été demandé. On a réaffecté les crédits pour affronter une situation imprévue ou imprévisible, ce qui est très bien. Dans le cas en question, le programme est

Board had given approval in advance when all this was being done. What does Treasury Board Secretariat do when it sees a department going ahead not only without parliamentary approval, which happens more often than it should, but without, as far as I can see, even Treasury Board approval?

Mr. Joyce: The officials in the secretariat who are responsible for the oversight of a particular department would in fact be talking to the department about the action that it needs to take. That is part of a normal dialogue that goes on between the Treasury Board analysts and the department. Part of that dialogue is to determine whether or not, in order for the department to take immediate action, it needs any specific approvals from the Treasury Board. That is a particular dialogue between the Treasury Board Secretariat, the analyst responsible and his or her superiors, and the department to determine whether it is appropriate for the department in question to make a submission to both notify the Treasury Board and seek specific authorities that it needs to take the action it is proposing.

It is a question of looking at both the appropriateness and the specific need in accordance with Treasury Board policies and the need for specific approvals. In this case, we would not have stumbled across it in press announcements. There would have been a dialogue between the secretariat and the department, and then a judgment would have been made on whether the minister needed to come to the Treasury Board to get specific authorities before it could proceed.

The Chairman: Let's leave it at that.

Senator Lynch-Staunton: If I may add, in this case a minister proceeded without Treasury Board authority. That is my point. He might have got verbal approval, but not the additional funds required to carry on with the program. He assumed he would get them in good time. This is not the first example, just the most recent one. There have been hundreds of others over the years that I could cite. I wonder whether Treasury Board is not being firm enough in all this. Perhaps it just assumes that any program that comes before it will eventually get approval, or the departments that come before it assume they will eventually get what they are asking for.

Mr. Joyce: I cannot comment on the actions taken by ministers collectively or individually. I can only reinforce what I have said. Whatever an announcement of specific departmental action may say, they clearly cannot and should not proceed to implementation if they do not have the authority to do so. They would have to look at whether or not they need authorities under the Treasury Board policies that apply and whether or not they can manage within the existing authorities for expenditures that they have from Parliament.

The Chairman: We will leave it at that for the moment. Senator Bolduc used to remind us that this area of grants and contributions requires much more attention from Parliament.

annoncé, sa mise en oeuvre est entamée, les demandes de propositions sont sollicitées et je ne crois pas que le Conseil du Trésor avait même approuvé préalablement le tout à ce moment-là. Quelles mesures le Secrétariat du Conseil du Trésor prend-t-il lorsqu'il constate qu'un ministère agit sans avoir obtenu ni l'approbation du Parlement, ce qui arrive trop souvent, ni l'autorisation du Conseil du Trésor, à ce que je sache?

M. Joyce: Au SCT, les responsables de l'examen du ministère en cause indiqueraient aux représentants de celui-ci les mesures à prendre. Cela fait partie des échanges habituels entre les analystes du Conseil du Trésor et les représentants ministériels. Il s'agit notamment de déterminer si le ministère doit obtenir une approbation particulière du Conseil du Trésor avant d'agir immédiatement. Ces échanges se font entre le Secrétariat du Conseil du Trésor, c'est-à-dire l'analyste responsable ainsi que ses supérieurs, et le ministère, l'objectif consistant à déterminer s'il est opportun que le ministère soumette une présentation au Conseil du Trésor pour l'informer et obtenir les autorisations précises dont il a besoin pour exécuter les mesures proposées.

Il convient d'examiner si les politiques du Conseil du Trésor sont respectées, si la demande est pertinente et si des autorisations particulières sont nécessaires. Nous n'aurions pas appris le tout lors de la conférence de presse, comme ce fut le cas dans l'affaire dont nous parlons. Il y aurait eu un dialogue entre le Secrétariat et le ministère, et il aurait été établi si le ministre devait se présenter devant le Conseil du Trésor pour obtenir les autorisations nécessaires avant d'agir.

Le président: Nous en resterons là.

Le sénateur Lynch-Staunton: J'aimerais ajouter que, dans le cas dont nous parlons, un ministre a agi sans l'autorisation du Conseil du Trésor. Voilà où je veux en venir. Il a pu obtenir l'autorisation verbale, mais pas les fonds supplémentaires nécessaires à l'exécution du programme. Il a présumé qu'il les obtiendrait le moment venu. Ce n'est pas la première fois qu'une telle situation se produit; ce n'est que la plus récente. Je pourrais vous donner une centaine d'autres exemples. Je me demande si le Conseil du Trésor n'est pas assez ferme à cet égard. Soit que le Conseil du Trésor présume peut-être que tous les programmes qui lui seront soumis finiront par être approuvés, soit que le ministère pense peut-être que les demandes qu'il présente au Conseil du Trésor seront autorisées au bout du compte.

M. Joyce: Je ne peux pas commenter les mesures prises par les ministres collectivement ou individuellement. Je ne peux que préciser mes propos. Quelle que soit la teneur d'une annonce faite par un ministère, celui-ci ne peut pas et ne devrait pas prendre les mesures proposées sans avoir obtenu l'autorisation de le faire. Le ministère doit déterminer s'il doit obtenir les autorisations conformément aux politiques pertinentes du Conseil du Trésor et si les crédits que lui a déjà autorisés le Parlement lui seront suffisants.

Le président: Nous en resterons là pour l'instant. Le sénateur Bolduc avait l'habitude de nous rappeler que la question des subventions et des contributions nécessite beaucoup plus

The issue that Senator Lynch-Staunton delicately refrained from raising again today is the apparent discretion for ministers and others to disburse these monies, and the use to which these monies are put under the general rubric of softwood lumber is rather dubious in itself and requires much more attention.

[Translation]

Senator Gauthier: Continuing on in the same vein as Senator Lynch-Staunton, it has become commonplace for agencies and departments to announce their projects or acquisitions before receiving parliamentary authorization. For example, the National Capital Commission had a \$5-million item in its Main Estimates, which were duly examined and approved, for the acquisition of property in Gatineau belonging to Scott Paper Ltd. There is a request on page 76 for \$31.12 million for the acquisition of property in Gatineau. This is a reference to the same project.

As Minister Robillard recently observed, as parliamentarians we regularly embark on a quest for information. Therefore, I have tried to learn more about this matter.

According to the newspapers, the transaction has been completed. The October 3, 2003 edition of *Le Droit* reports that Weston, the current owner of the land, will however, maintain some rights to the property site until 2028 and will be required to remit to the NCC the sum of \$29 million over 25 years for the use of the site. The same facts were reported in the English papers the *Ottawa Sun* and the *Ottawa Citizen*.

The additional budgetary expenditure of \$31 million has not yet been approved by Parliament. Nevertheless, the NCC has announced that the transaction has been completed and the acquisition of the property finalized.

How is it possible to jump ahead of the parliamentary approval process? It may not be that important an issue, but it is perplexing nonetheless. What kind of control do you have over project announcements? Does Treasury Board have any control over the announcement of or news surrounding acquisitions or ministerial programs, or is it merely free to act at the opportune moment?

Mr. Joyce: You have raised some relevant questions. I cannot comment on ministerial actions. However, if a government member wants to make an announcement, the responsibility for doing so rests with the government.

[English]

All I can say is that the facts as you have stated them are correct and similar to the points made by Senator Lynch-Staunton. Within the framework in which we operate at the secretariat, this clearly points to the issue of what I would call the timeliness of the information provided to Parliament. I believe

d'attention de la part du Parlement. La question que le sénateur Lynch-Staunton s'est abstenu délicatement de soulever encore aujourd'hui porte sur le pouvoir discrétionnaire apparent de dépenser que possèdent les ministres et les autres responsables, et l'utilisation de ces crédits, qui figurent à la rubrique générale du bois d'oeuvre, est plutôt douteuse et nécessite une attention beaucoup plus grande.

[Français]

Le sénateur Gauthier: Je vais poursuivre la même ligne d'idée que celle entamée par le sénateur Lynch-Staunton. Il semble pratique courante que les agences et ministères annoncent leurs projets ou acquisitions avant que les crédits ne soient approuvés par le Parlement. Par exemple, la Commission de la capitale nationale disposait de 5 millions de dollars dans son budget principal, lequel fut dûment étudié et approuvé, pour l'acquisition des propriétés appartenant à la compagnie de papier Scott, à Gatineau. À la page 76, on retrouve une demande de 31 000 123 \$ pour l'acquisition de biens immobiliers situés à Gatineau — il s'agit, en fait, du même projet.

En tant que parlementaires, comme l'a indiqué récemment le ministre Robillard, nous devons nous livrer régulièrement à la quête d'information. De ce fait, j'ai tenté d'élucider la question.

Les journaux révèlent que la transaction est terminée. Selon l'édition du 3 octobre 2003 du journal *Le Droit*, la compagnie Weston, propriétaire actuel des terrains, gardera toutefois certains droits sur le site jusqu'en l'an 2028 et devra verser à la CCN une somme de 29 millions de dollars, sur une période de 25 ans, pour l'utilisation de la propriété. Les journaux anglophones, tels le *Ottawa Sun* et le *Ottawa Citizen*, rapportent les mêmes faits.

La somme actuelle de 31 millions de dollars supplémentaire n'a pas encore été approuvée par le Parlement. Néanmoins, la CCN a annoncé que la transaction est terminée et que l'acquisition est conclue.

Comment est-il possible de devancer l'approbation parlementaire de la sorte? Il ne s'agit peut-être pas d'une question de grande importance, mais tout de même. Quel contrôle exercez-vous sur l'annonce des projets? Le Conseil du Trésor a-t-il un contrôle sur l'annonce ou sur la publicité entourant les acquisitions ou les programmes lancés par les ministres, ou jouissent-ils simplement d'une liberté d'agir au moment opportun?

M. Joyce: Vos questions sont pertinentes. Il est impossible à commenter l'opération des ministres. Si un membre du gouvernement désire faire une annonce, il en découle du gouvernement.

[Traduction]

Je peux dire simplement que les faits que vous avez énumérés sont exacts et rejoignent les points soulevés par le sénateur Lynch-Staunton. Par rapport à notre cadre de travail au Secrétariat, il s'agit clairement de ce que j'appellerais la présentation en temps opportun de l'information au Parlement. Je pense que cette

that issue was referred to in the report that Senator Lynch-Staunton mentioned, which was prepared for the Committee on Government Operations and Estimates.

One way of dealing with this is to look at how information on government actions that are within the current framework of authorities can be put before Parliament sooner than they are now. The issue is one we can look at as part of improving the transparency and clarity of the Estimates and is not just a question of ensuring that the specific information itself is clear.

[Translation]

It is also a question of receiving information sooner.

Senator Gauthier: According to newspaper reports, the transaction was concluded recently, that is in early October. Does the sum of \$29 million over 25 years represent an annual lease or will the money go into an interest-bearing NCC fund? How will the \$29 million in lease payments made by Weston be used? I would like to know, because you have posted an expenditure of \$31 million. How will any revenues earned be shared?

Mr. Joyce: Like all Crown Corporations, the NCC has the right to earn revenues as a private corporation. That falls within its mandate.

A lease has been negotiated between the NCC and Weston Ltd. You can put more detailed questions to the NCC. Quite possibly, parts of the lease agreement were negotiated by the government.

[English]

Senator Gauthier: I tried to phone the NCC yesterday three times; they were not available. I could not get the information, which is why I come to you. You are with the Treasury Board, which is supposed to be overseeing all these expenditures. I am concerned about the \$29 million. Will it be paid on a monthly basis or will it be paid over 25 years? How will we recoup it?

Mr. Joyce: Senator, I would have to go to the commission to get that information. I do not have it, although I am sure it would have been made available to the Treasury Board. I would have to get specific information from the National Capital Commission in order to respond to that question.

Senator Gauthier: Would you do that for me? I cannot get the information; I am only a parliamentarian. Maybe you can get it and send it to the committee.

Mr. Joyce: I will endeavour to do that, senator.

Senator Lynch-Staunton: I completely share Senator Gauthier's concerns and frustrations about this. My office also tried to contact the NCC to get information, and we were told there was a confidentiality clause in the lease. What troubles me is how this was announced, but I will not go over what Senator Gauthier said.

question a été soulevée dans le rapport auquel a fait allusion le sénateur Lynch-Staunton et qui a été rédigé par le Comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Une des solutions consiste à envisager comment transmettre plus tôt au Parlement les renseignements sur les mesures du gouvernement en vertu des autorisations accordées. Il peut s'agir notamment d'améliorer la transparence et la clarté du Budget des dépenses, et non pas uniquement de s'assurer que les renseignements particuliers sont clairs...

[Français]

C'est également une question de recevoir l'information plus tôt.

Le sénateur Gauthier: Selon les journaux, la transaction aurait eu lieu récemment, au début d'octobre. Le 29 millions de dollars répartis sur 25 ans, est-ce un loyer annuel ou un fonds qui accumulera des intérêts à la CCN? Quel usage ferons-nous du 29 millions de dollars payés par Weston en loyers? Cela m'intéresse, parce que vous avez un crédit de 31 millions de dollars. J'imagine qu'il y aura aussi des revenus. Comment se fera le partage?

M. Joyce: La CCN étant une société d'État, comme toutes les sociétés d'État, elle a le pouvoir de retenir les revenus telle une société privée. Cela représente une partie de ses fonctions.

Cela fait partie d'un contrat entre la CCN et Weston Limitée. Vous pourriez poser des questions plus détaillées à la CCN. Il est possible que des parties de ce contrat relèvent d'une entente publique.

[Traduction]

Le sénateur Gauthier: Hier, j'ai essayé de téléphoner à la CCN trois fois, en vain. Je n'ai pas pu obtenir de réponse. C'est pourquoi je m'en remets à vous. Vous travaillez au Conseil du Trésor, qui est censé vérifier toutes les dépenses. Le montant de 29 millions nous préoccupe. Sera-t-il réparti mensuellement ou échelonné sur une période de 25 ans? Comment le récupérerons-nous?

M. Joyce: Sénateur, il faudrait que je consulte la Commission pour obtenir ce renseignement. Je ne l'ai pas, même si je suis sûr qu'il a été transmis au Conseil du Trésor. Il faudrait que je consulte la Commission de la capitale nationale pour répondre à votre question.

Le sénateur Gauthier: Pourriez-vous le faire? Je ne peux rien obtenir. Je ne suis qu'un parlementaire. Vous pourriez peut-être obtenir la réponse et la transmettre au comité.

M. Joyce: J'essaierai, sénateur.

Le sénateur Lynch-Staunton: Je partage tout à fait les préoccupations et les frustrations du sénateur Gauthier à cet égard. Mon bureau a essayé également d'obtenir ces renseignements de la CCN, qui nous a répondu que le bail comportait une clause de confidentialité. Ce qui me gêne, c'est la façon dont le tout a été annoncé, mais je ne reviendrai pas sur les propos du sénateur Gauthier.

I would like to know whether you have seen the lease between NCC and Weston, since it is not NCC money per se but money that is being advanced by the federal government? We should have a certain authority over how it is being spent.

Mr. Joyce: Personally?

Senator Lynch-Staunton: Not you, the Treasury Board.

Mr. Joyce: They would have had details of the lease.

Senator Lynch-Staunton: Can you find out if NCC will pay the same amount of municipal taxes to Gatineau under the lease arrangement as Scott Paper is paying now?

Mr. Joyce: I can try to find out.

Senator Lynch-Staunton: Also whether the City of Gatineau is being penalized by this transaction. I am not suggesting anything, but when a Crown corporation or the federal government steps in, suddenly, “in lieu of taxes” rears its ugly head and that does not usually favour municipalities.

The Chairman: As I think we all know, the NCC not only buys land, it sells land. They are able to keep the proceeds from the sale of public lands to use in other purchases.

This was the subject matter of a report by this very committee not too long ago. We made recommendations on how they should proceed. I trust that somebody will dust off that report and take another look.

Senator Doody, did you want to pursue any matters arising from the responses of the officials on international financial institutions accounts?

Senator Doody: Only one, Mr. Chairman. I do not expect the officials to satisfy my curiosity now. When I was trying to find out about this fund last week, I mentioned the IMF and the World Bank. I was wondering if they were funded from this, but obviously not.

Could you tell me how the IMF and the World Bank get their money? Every now and again you see in the newspapers that they bailed out Argentina with so many billions of dollars, or Brazil. Canada presumably pays part of that somehow, somewhere. If you get a chance some time, you could look it up and let me know, and explain how it works generally in terms of funding, disbursements and repayments, et cetera.

Mr. Joyce: Okay, senator.

[Translation]

The Chairman: Senator Ringuette, are you satisfied with the answers you received regarding softwood lumber? Do you have any further questions?

J'aimerais savoir si vous avez examiné le bail entre la CCN et Weston, puisque l'argent ne provient pas de la CCN mais bien du gouvernement fédéral. Nous devrions avoir un certain pouvoir sur la façon dont le montant est dépensé.

M. Joyce: Moi personnellement?

Le sénateur Lynch-Staunton: Non, le Conseil du Trésor.

M. Joyce: Il devrait connaître les détails du bail.

Le sénateur Lynch-Staunton: Pouvez-vous savoir si, en vertu du bail signé, la CCN paye à Gatineau le même montant de taxes municipales que Papiers Scott?

M. Joyce: Je peux essayer de le savoir.

Le sénateur Lynch-Staunton: J'aimerais savoir également si la Ville de Gatineau est pénalisée par cette transaction. Je ne laisse rien sous-entendre, mais lorsqu'une société d'État ou le gouvernement fédéral intervient, le problème des «paiements tenant lieu d'impôt» >se pose soudainement et désavantage habituellement les municipalités.

Le président: Je pense que nous sommes tous au courant que la CCN non seulement achète des terrains, mais en vend également. Elle peut conserver les produits de la vente de terrains publics pour s'en servir lors d'autres achats.

Cette question a fait l'objet d'un rapport de notre comité il n'y a pas si longtemps. Nous avons recommandé les mesures que la CCN devrait prendre. J'espère que quelqu'un enlèvera la poussière sur ce rapport et y jettera un coup d'oeil.

Sénateur Doody, vouliez-vous aborder des points à la suite des réponses données par les témoins au sujet des comptes des établissements financiers internationaux?

Le sénateur Doody: Je n'ai qu'une question, monsieur le président. Je ne m'attends pas à ce que les témoins satisfassent ma curiosité sur-le-champ. Lorsque j'essayais de me renseigner sur ce fonds la semaine dernière, j'ai mentionné le FMI et la Banque mondiale. Je me demandais s'ils étaient financés sur ce fonds, mais ce n'est manifestement pas le cas.

Pourriez-vous me dire quelles sont les sources de financement du FMI et de la Banque mondiale? De temps à autre, les journaux signalent que ces deux établissements sont venus en aide à l'Argentine en lui accordant tant de milliards de dollars, ou au Brésil. Le Canada aurait versé une partie de ce montant d'une manière ou d'une autre. Si jamais vous en avez l'occasion, vous pourriez faire une recherche et m'en transmettre les résultats, et vous pourriez m'expliquer quelles sont les modalités générales au chapitre du financement, des sorties de fonds, des remboursements, et cetera.

M. Joyce: Très bien, sénateur.

[Français]

Le président: Sénateur Ringuette, êtes-vous satisfaite des réponses qui ont été fournies sur le bois d'œuvre? Avez-vous d'autres questions?

[English]

Senator Ringuette: I see that your answer is that these are forecasts. Senator Lynch-Staunton has indicated that in the West there are already programs in place and applications being processed and so forth, based on forecasts of lost jobs. I suppose that we would need additional information about the guidelines for the different programs that will be put in place.

How does one area qualify? Are there standard qualifications for the softwood community adjustment programs? Are they national standards or is the program slightly different from one region to the other insofar as the softwood issue is concerned?

Mr. Joyce: Because this is a program for which Industry Canada is responsible and the regional development agencies deliver it, the framework would be determined by Industry Canada. I am fairly confident that they would have a consistent set of standards and criteria that are applied across the country.

There may be some elements of discretion for individual regions to deal with particular regional differences in terms of the way the program is administered and applied. However, I would be confident, because it is a centrally administered program of the Department of Industry, that the basic criteria would be consistent.

Senator Ringuette: Are you saying that if we want more information on program specifics, we should ask Industry Canada?

Mr. Joyce: Yes. That would be the place to go for that level of detail.

The Chairman: They have an ice cream facility under the rubric of softwood lumber; bring it forward, senator. This is looking more and more like a slush fund, it really is.

Senator Ringuette: Senator Lynch-Staunton also indicated that for this year and last year, total program funding was \$350 million. This year we have about \$125 million in the Supplementary Estimates.

Senator Lynch-Staunton: That is included in the \$350 million.

Senator Ringuette: Therefore the bulk of the money, \$225 million, was spent last year.

That is a lot of money. In my neck of the woods, which is New Brunswick, many small communities and small lumber mills have been severely affected. Out of the \$125 million for this budget year, I only see \$1 million for all four Atlantic provinces. It sounds an alarm bell for me, as an Atlantic Canadian.

Should I go on to the other questions?

The Chairman: Please do, senator. The matter you just raised is one for ministers, as you know.

[Traduction]

M. Ringuette: Je constate que vous répondez qu'il y a des prévisions. Le sénateur Lynch-Staunton a indiqué que des programmes sont déjà mis en oeuvre dans l'Ouest et que les demandes sont traitées en fonction des prévisions sur les emplois perdus. Je suppose que nous aurions besoin de renseignements supplémentaires sur les lignes directrices régissant les différents programmes qui seront mis en oeuvre.

Comment une région est-elle admissible? Existe-t-il des normes pour les programmes d'adaptation destinés aux collectivités où le bois d'oeuvre est exploité? Existe-t-il des normes nationales ou le programme diffère-t-il légèrement d'une région à l'autre en ce qui concerne la question du bois d'oeuvre?

M. Joyce: Comme il s'agit d'un programme dont est responsable Industrie Canada et qui est exécuté par les organismes de développement régional, les critères seraient déterminés par Industrie Canada. Je suis presque certain que le ministère a élaboré une série de normes et de critères uniformes pour l'ensemble du pays.

Il existe peut-être une certaine latitude pour permettre à certaines régions de traiter une question qui lui est propre, en adaptant les modalités régissant l'administration et l'exécution du programme. Cependant, comme il s'agit d'un programme d'Industrie Canada qui est administré centralement, je croirais que les critères de base seraient uniformes.

Le sénateur Ringuette: Voulez-vous dire que, si nous voulons plus de renseignements sur les modalités du programme, nous devrions nous adresser à Industrie Canada?

M. Joyce: Effectivement, vous pourriez obtenir du ministère ce genre de détails.

Le président: Un établissement de crème glacée figure à la rubrique bois d'oeuvre. Parlez-en, sénateur. Cela ressemble de plus en plus à une caisse noire, et ce l'est en réalité.

Le sénateur Ringuette: Le sénateur Lynch-Staunton a ajouté que, pour l'année en cours et l'année dernière, le total des crédits du programme s'établissait à 350 millions de dollars. Le montant qui figure cette année dans le Budget supplémentaire des dépenses s'élève à 125 millions de dollars.

Le sénateur Lynch-Staunton: Il fait partie du montant de 350 millions de dollars.

Le sénateur Ringuette: Par conséquent, le gros du montant, c'est-à-dire 225 millions de dollars, a été utilisé l'an dernier.

C'est beaucoup d'argent. Dans mon coin de pays, le Nouveau-Brunswick, de nombreuses petites localités et scieries ont été durement touchées. Du montant des 125 millions de dollars pour l'exercice en cours, je ne vois que 1 million de dollars pour les quatre provinces de l'Atlantique. Pour la Canadienne de l'Atlantique que je suis, cela me semble être un signal d'alarme.

Puis-je poser d'autres questions?

Le président: Je vous en prie, sénateur. Comme vous le savez, la question que vous avez soulevée concerne les ministres.

Senator Ringuette: You mentioned that the distribution of the \$16.5 million is for provincial delivery of the firearms program. Is that for registration within the program, or is that part of the judicial administration of the program?

The Chairman: Enforcement.

Senator Ringuette: Enforcement of the legislation.

The Chairman: Some of those very provinces have announced they will not enforce it.

Senator Ringuette: Seven of the provinces have announced that they will not enforce it.

The Chairman: I do not know whether that is the number, but I have heard attorneys general saying they will not enforce this; it is up to the federal government to enforce it. What is the relationship between these amounts of money and that situation?

Senator Ringuette: Is this the purely administrative delivery of the registration part of the program, or are these funds for the judicial part?

Mr. Joyce: Your first statement is correct, senator. This is where provinces have agreed to opt in and share in the administration of the program, which is a cost-effective way of doing it. Other provinces have decided not to opt in. It is a federal program; clearly, we cannot force them to do it. Therefore, the federal government and its organizations will undertake the entire administration in those cases.

Senator Ringuette: Okay.

We have health research centres, \$633 million — it is almost \$1 billion for health research, of which I certainly approve. I will go on to my major question, and the lack of an answer, in regard to the \$38 million or \$40 million from the Treasury Board for preparation or transition work for implementation of Bill C-25. Your answer was that the funding is there. I ask again: Where is “there”?

Mr. Joyce: There is always money held in what we call the “fiscal framework,” a term that the Department of Finance uses. The planned spending in the budget reflects the total planned spending of the government. There is some small portion of that that remains unallocated for a number of reasons. One is that an initiative is not completely developed. Another is that the funds are held in reserve to deal with unforeseen events. In some cases, it is held there because it is intended for implementation of a new policy that requires legislation. You do not see it in the Estimates because there is a rule that we have to follow that you cannot have funds included in the Estimates that foresee legislation that has not been passed by Parliament.

This is actually a constraint such that we cannot show the money in the Estimates, but that money has been set aside in the overall spending plans of the government. As soon as the legislation is passed, if it is passed, that money will then be put before Parliament for authorization through the Estimates in whatever year the money needs to be spent.

Le sénateur Ringuette: Vous avez signalé que le montant de 16,5 millions de dollars est destiné à l'exécution du programme des armes à feu dans les provinces. S'agit-il de l'enregistrement ou de l'administration judiciaire du programme?

Le président: C'est pour l'application.

Le sénateur Ringuette: L'application de la loi.

Le président: Certaines de ces mêmes provinces ont annoncé qu'elles n'appliqueraient pas la loi.

Le sénateur Ringuette: Sept d'entre elles l'ont indiqué.

Le président: J'ignore si votre chiffre est exact, mais j'ai entendu des procureurs généraux affirmer qu'ils ne l'appliqueraient pas, qu'il incombe au gouvernement fédéral de le faire. Quel lien existe-t-il entre ces montants d'argent et cette situation?

Le sénateur Ringuette: Ces fonds sont-ils destinés à la partie du programme portant sur l'enregistrement ou à l'aspect judiciaire?

M. Joyce: Le premier énoncé de votre question est la bonne réponse, sénateur. Certaines provinces ont convenu de participer à l'administration du programme, ce qui est rentable. D'autres ont décidé de ne pas y participer. C'est un programme fédéral. De toute évidence, nous ne pouvons pas les contraindre à y participer. Par conséquent, le gouvernement fédéral et ses organismes s'occuperont de l'ensemble de l'administration dans ces dernières provinces.

Le sénateur Ringuette: D'accord.

Un montant de 633 millions de dollars est accordé aux centres de recherche en santé — c'est près de un milliard de dollars, ce que j'approuve certes. J'en arrive à ma principale question et à l'absence de réponse concernant les 38 millions ou les 40 millions de dollars que le Conseil du Trésor affecte au travail de préparation ou de transition lié à la mise en oeuvre du projet de loi C-25. Vous avez répondu que les crédits sont là. Je demande encore une fois ce qu'on entend par «là»?

M. Joyce: Des montants d'argent sont toujours affectés à ce que nous appelons le «cadre financier», expression utilisée au ministère des Finances. Les dépenses prévues dans le budget reflètent l'ensemble de ce que le gouvernement prévoit dépenser. Une petite partie de ces montants n'est pas utilisée pour plusieurs raisons. Il se peut notamment qu'une initiative n'ait pas été menée à terme. Il se peut également qu'une réserve ait été constituée pour parer aux imprévus. Parfois, cette réserve servira à la mise en oeuvre d'une nouvelle politique nécessitant une mesure législative. Une telle situation est impossible dans le Budget des dépenses, parce que nous devons suivre la règle selon laquelle il ne doit y figurer aucun crédit par rapport à une mesure législative qui n'a pas été adoptée par le Parlement.

En fait, cette règle nous interdit d'indiquer un tel montant dans le Budget des dépenses, même s'il apparaît dans les plans de dépenses généraux du gouvernement. Dès que la mesure législative est adoptée, ce qui n'est pas toujours le cas, on demandera au Parlement l'autorisation de porter ce montant au Budget des dépenses pour l'année où il devra être utilisé.

That is why we can say the money is there, because it is part of the government's spending plans; but we cannot show it in the Estimates because of that clear principle by which we have to abide.

Senator Ringuette: Well, I suppose that "there" is still to be seen.

The Chairman: You think there is no "there" there?

Senator Day: There you have it.

Senator Ringuette: I can certainly understand what you are saying. You cannot ask to spend money under a piece of legislation that has not yet been enacted. However, I suppose that a certain amount of money has to be included in the planning process. For the time being, I will accept your "there" not being clear.

Senator Comeau: Mr. Chairman, I have two questions on the Estimates, and two that are slightly different. Would it be okay to ask them?

The Chairman: So long as we can do it expeditiously.

Senator Comeau: It will be done quickly.

The first question is on the salary costs for the firearms registry, which amount to approximately \$22.6 million for a staff of 279. A quick calculation indicates that this would average about \$81,000 per employee, or cost per employee. Are my calculations completely wrong, or is that the average salary?

Mr. Joyce: That would be the average salary; but I believe it would also include what we call the "benefit portion" — for instance, the contributions that have to be made to the pension plan and to the —

Senator Comeau: Even at around 15 per cent, which is the rule of thumb, it is still a rather large average salary when about 153 out of these 279 people are clerical workers. I may have been in the dark for a while, but I thought this was a rather large average salary.

Anyway, I pass that comment on.

Mr. Joyce: I can undertake to check into that.

Senator Comeau: If that is now the average salary for those kinds of services, I think it is rather high.

Mr. Joyce: It certainly is worth checking, senator; I would agree with that.

Senator Comeau: I asked a question when you were last here, and I promised I would send a copy of the access-to-information date. I still have not had a chance to do that, but it will be done soon.

My second question on the Supplementary Estimates: On page 26, under Transport Canada, there is \$10 million for increased payments to the Old Port of Montreal Corporation. Then it appears on page 91 — I assume it is a transfer — under "New Appropriations." I think we have worked

C'est pourquoi nous pouvons dire que le montant est là, parce qu'il fait partie des plans de dépenses du gouvernement. Cependant, il ne doit pas figurer dans le Budget des dépenses en raison de cette règle précise que nous devons respecter.

Le sénateur Ringuette: Et bien, je suppose que ce «là» ne s'est pas encore concrétisé.

Le président: Vous pensez qu'il n'y a pas là de «là?»

Le sénateur Day: Voilà.

Le sénateur Ringuette: Je peux certes comprendre ce que vous dites. Vous ne pouvez demander l'autorisation de dépenser en vertu d'une mesure législative qui n'a pas encore été adoptée. Cependant, je suppose qu'il faut tenir compte d'un certain montant d'argent dans le processus de planification. Pour l'instant, je dirai que votre «là» n'est pas clair.

Le sénateur Comeau: Monsieur le président, j'ai deux questions concernant le Budget des dépenses, et les deux sont légèrement différentes. Suis-je autorisé à les poser?

Le président: À condition que vous puissiez le faire rapidement.

Le sénateur Comeau: Je serai bref.

Ma première question porte sur les coûts salariaux liés au registre des armes à feu. Ces coûts s'élèvent à environ 22,6 millions de dollars pour un effectif de 279 employés. Un calcul rapide nous donne une moyenne de 81 000 \$ par employé, soit le coût par employé. Mon calcul est-il totalement erroné ou est-ce bien là le salaire moyen?

M. Joyce: Ce serait le salaire moyen, mais je crois que ce montant tiendrait compte également de ce que nous appelons les «avantages sociaux» — par exemple, les cotisations obligatoires au régime de retraite et au...

Le sénateur Comeau: Même en tenant compte de la règle générale d'environ 15 p. 100, il me semble que le salaire moyen est encore passablement élevé lorsque 153 de ces 279 fonctionnaires sont des employés de bureau. J'ai peut-être été dans l'ignorance pendant un certain temps, mais je pensais que c'était un salaire moyen passablement élevé.

Quoi qu'il en soit, je veux le signaler.

M. Joyce: Je peux vérifier le tout.

Le sénateur Comeau: S'il s'agit du salaire moyen dans ce genre de service, je pense que c'est passablement élevé.

M. Joyce: Le tout mérite certainement d'être vérifié, sénateur. J'en conviens.

Le sénateur Comeau: Lors de votre dernière comparution, je vous avais posé une question et j'avais promis de vous faire parvenir un document sur la date pour l'accès à l'information. Je n'ai pas encore eu l'occasion de le faire, mais cela ne saurait tarder.

Ma deuxième question porte sur le Budget supplémentaire des dépenses. À la page 26, la rubrique Transports Canada comprend un montant de 10 millions de dollars pour la hausse des paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal. Ce montant est repris — je présume qu'il s'agit d'un transfert — à la rubrique

out this means a transfer from somewhere else. There is another amount of \$18.4 million, which would add up to \$28.4 million in total. Could you provide an explanation for that?

Mr. Joyce: The \$18.4 million, which you correctly identified as a payment to the Old Port of Montreal Corporation, is actually one-time funding that was provided for in the 2003 budget. It is there to recognize that this corporation is running both an operating and a capital deficit. Therefore, as it is a government-owned corporation, it is necessary to cover those losses. I assume you know what the Old Port of Montreal does; the revenues do not cover their expenses.

Senator Comeau: I see — and the \$10 million on page 26?

Senator Day: That is a contingency.

Senator Comeau: That is increased payments to the Old Port of Montreal.

Senator Day: You can see that on page 91 — funds of \$10 million — the note at the very bottom.

Senator Doody: Is that included in the \$18 million?

Mr. Joyce: In a situation like that, the \$18 million will be used to repay the \$10 million that was advanced under the authority of Treasury Board Vote 5.

Senator Comeau: We are not looking at \$28.4 million.

Mr. Joyce: No, \$18.4 million is the amount of money they are getting this fiscal year.

Senator Comeau: They are operating at a deficit, and we are covering it.

Mr. Joyce: Correct.

Senator Comeau: On another issue, aside from what is happening here, if a directive were to be sent to employees of a department requesting that any meetings or discussions with members of Parliament or senators be reported back to supervisors, would that come from Treasury Board or the Public Service Commission? I was told it was Treasury Board.

Mr. Joyce: I am not aware that Treasury Board has issued any such directive.

Senator Comeau: If the Department of Fisheries and Oceans, for example, were to send a directive to its employees and staff that, to use the exact word, all “contact” with members of Parliament, senators or their representatives must be reported to their supervisors, would that fall under your jurisdiction?

Mr. Joyce: No. That would be an initiative taken within the department.

Senator Comeau: To whom would the department report this kind of initiative?

«Nouveau crédit» de la page 91. Je pense que nous avons conclu qu’il s’agit d’un transfert. Un autre montant de 18,4 millions de dollars est indiqué, ce qui donnerait un total de 28,4 millions de dollars. Pourriez-vous nous donner une explication.

M. Joyce: Le montant de 18,4 millions de dollars, comme vous l’avez correctement signalé, constitue en fait un paiement ponctuel versé à la Société du Vieux-Port de Montréal et figurant dans le budget de 2003. C’est parce que la Société est aux prises avec un déficit de fonctionnement et un déficit de capital. Comme il s’agit d’une société d’État, il faut donc couvrir ces pertes. Je présume que vous connaissez la situation de la Société du Vieux-Port de Montréal: ses recettes ne permettent pas de couvrir ses dépenses.

Le sénateur Comeau: Je vois — et qu’en est-il des 10 millions de dollars à la page 26?

Le sénateur Day: Il s’agit d’un crédit pour éventualités.

Le sénateur Comeau: C’est la hausse des paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal.

Le sénateur Day: Cela figure à la page 91 — 10 millions de dollars —, à la note au bas de la page.

Le sénateur Doody: Ce montant fait-il partie des 18 millions de dollars?

M. Joyce: Dans une telle situation, les 18 millions de dollars serviraient à rembourser les 10 millions qui avaient été accordés en vertu du Crédit 5 du Conseil du Trésor.

Le sénateur Comeau: Il ne s’agit pas de 28,4 millions de dollars.

M. Joyce: Non, le montant de 18,4 millions de dollars constitue ce que la Société obtient au cours du présent exercice.

Le sénateur Comeau: Elle est aux prises avec un déficit de fonctionnement, et nous l’épongeons.

M. Joyce: C’est exact.

Le sénateur Comeau: J’abord un autre aspect. Exception faite de ce qui se passe ici, si les employés d’un ministère recevaient une directive les enjoignant de signaler à leurs superviseurs toute réunion ou toute discussion avec des députés ou des sénateurs, une telle directive émanerait-elle du Conseil du Trésor ou de la Commission de la fonction publique? On m’a dit que c’était une directive du Conseil du Trésor.

M. Joyce: Je ne suis au courant d’aucune directive donnée par le Conseil du Trésor.

Le sénateur Comeau: Si, par exemple, le ministère des Pêches et des Océans transmettait à ses employés une directive les enjoignant de signaler à leurs superviseurs tout «contact», et j’emploie le terme exact utilisé, avec des députés, des sénateurs ou leurs représentants, une telle directive relèverait-elle de vos compétences?

M. Joyce: Non, il s’agirait d’une initiative ministérielle.

Le sénateur Comeau: À qui le ministère signalerait-il ce genre d’initiative?

Mr. Joyce: If they took it, I think that they — I am not aware of —

Senator Comeau: I will get you a copy.

Mr. Joyce: I am not aware of that. If the department in question decides that it wants to issue that directive to its employees, it would be a departmental initiative. There would be no requirement to either report the initiative to the Treasury Board or in fact to seek the Treasury Board's permission.

Senator Comeau: They can do it on their own?

Mr. Joyce: That would be my understanding, senator.

The Chairman: A branch of the Privy Council Office called the Communications Secretariat is supposed to oversee and coordinate communications policies and initiatives of the various departments and agencies of government. I would think that this kind of directive would have to have been brought, either before or after the fact, to the attention of the Privy Council.

Senator Comeau: I wanted to confirm it, and I appreciate the response, because in the Radwanski reign of terror —

The Chairman: I am not responding; that was not a response, senator.

Senator Comeau: Legislation was brought before Parliament a few years ago, the Oceans Act, and there has been absolutely no action on it ever since, either under the act or the oceans strategy. You do not need to look it up; this will be a general question. If nothing has happened under an act after a number of years and it is just sitting there on the shelf, would Treasury Board at some point go to the department and say, "Look, what do you plan to do with this legislation that was brought in all these years ago? Do you ever plan to spend any money on it? If not, what is your intention?"

Mr. Joyce: I think the simple answer would be: Yes, we would. We would be concerned about whether it forms part of the department's plans, because we would need to know that when looking at the amount of money that we put into Main Estimates. We would need to understand, both for the current year and for future years, what they intend to do and how they intend to fund it, if they do. Those issues would be of interest to the Treasury Board Secretariat in the general dealings with the department on its overall plans.

Senator Comeau: You might take it as notice of future intent, because the act has been sitting on the shelf for a number of years, with people saying how well we as Canadians are tending our oceans, yet nothing has happened. What set me off on this was that last week, the Prime Minister announced a \$65-million initiative to create an oceans park that is basically for people to visit and enjoy, while at the same time we have this Oceans Act that deals with the question of marine conservation areas to protect the fish and

M. Joyce: Si le ministère a pris une telle initiative, je pense qu'il — je ne suis pas au courant de...

Le sénateur Comeau: Je vous donnerai un exemplaire de la directive.

M. Joyce: Je n'en suis pas au courant. Si le ministère en question décidait d'adopter une telle directive, il le ferait de son propre chef. Il ne serait pas tenu de le signaler au Conseil du Trésor ni en fait d'obtenir sa permission à cet égard.

Le sénateur Comeau: Il peut agir de son propre chef?

M. Joyce: C'est ce que je crois comprendre, sénateur.

Le président: Au Bureau du Conseil privé, le Secrétariat des communications est censé vérifier et coordonner les initiatives ainsi que les politiques des différents ministères et organismes d'État en matière de communications. Je penserais que ce genre de directive devrait être signalé, a priori ou a posteriori, au Conseil privé.

Le sénateur Comeau: Je voulais confirmer le tout, et je me réjouis de la réponse, en raison du règne de terreur de Radwanski...

Le président: Je n'ai donné aucune réponse, sénateur.

Le sénateur Comeau: Le projet de loi a été présenté au Parlement il y a quelques années. Il s'agissait de la Loi sur les océans. Et depuis, absolument aucune mesure n'a été prise en vertu de cette loi ou de la Stratégie de gestion des océans. Vous n'avez pas besoin de chercher. Ce sera une question générale. Si aucune mesure n'a été prise en vertu d'une loi plusieurs années après son adoption, et si cette loi reste sur les tablettes, le Conseil du Trésor pourrait-il, à un moment donné, dire aux responsables du ministère: «Écoutez, que prévoyez-vous faire relativement à la loi adoptée il y a longtemps? Prévoyez-vous affecter des montants d'argent en vertu de cette loi? Dans la négative, qu'avez-vous l'intention de faire?»

M. Joyce: La réponse est simple: nous le ferions. Nous demanderions si la loi fait partie des plans ministériels, parce que nous devrions le savoir lorsque nous examinons les montants à inscrire dans le Budget principal des dépenses. Nous devrions être au courant des mesures que le ministère entend mettre en oeuvre et, le cas échéant, des modalités pour les financer, tant pour l'exercice en cours que pour ceux à venir. Ces questions pourraient intéresser le Secrétariat du Conseil du Trésor en raison des discussions générales qu'il mène avec le ministère sur les plans d'ensemble de ce dernier.

Le sénateur Comeau: Vous pourriez considérer cela comme un avis d'intention, parce que la loi repose sur les tablettes depuis plusieurs années, les gens parlant de la maîtrise avec laquelle les Canadiens s'occupent de leurs océans, sans pourtant qu'aucune mesure n'ait été prise. Ce qui me déçoit à cet égard, c'est que le premier ministre a annoncé, la semaine dernière, une initiative de 65 millions de dollars en vue de créer un parc marin qui sera aménagé essentiellement au profit des gens qui le visiteront, alors

resources and nothing has happened at all. On the one hand, we find money for parks under the oceans, but no money for protecting our fish. Take it under advisement. It will be coming up again.

Mr. Joyce: Thank you, senator.

The Chairman: Senators, as you heard earlier, I have convened the committee for October 21 to consider a draft report. Let me say that I think the draft report that will be placed before you for your consideration at that time should contain not only the usual narrative of questions and answers here, but should articulate very clearly the various concerns that have been expressed on all sides of the table. We have heard them. I think they should be stated forcefully. The committee can decide how forcefully or in what language it wants to express them, but I think it is important that the concerns expressed here be very well explained and articulated by way of adding to the debate in the Senate.

[*Translation*]

Senator Ferretti Barth: I note that the homeless program will receive additional funding. A request for \$103 million has been made by the department in charge of the program. Have you received any feedback on the initial efforts made under the homeless program? Do we know what the plans are for these funds? There are few programs in place for the homeless. In Montreal, there are no programs whatsoever. Buildings have been converted into homeless shelters, but there is nothing at all in the way of education or prevention programs, and so forth.

Mr. Joyce: The evaluation showed that this approach has had positive results.

[*English*]

This is based on the fact that the previous initiatives of this program put a solid emergency need network in place. It was a community-based approach that allowed communities to select the delivery model best suited to their situation.

I do not have specific details on the situation in Montreal, but the information I have is that the delivery approach was community based, where the communities themselves influenced the way the moneys were disbursed.

The evaluation showed positive results of that approach. Again, I do not have specifics for Montreal, but the overall approach was considered to be positive.

This \$103.2 million is to renew and extend the initiative, based on the positive evaluation of the previous approach.

que, parallèlement, nous avons adopté la Loi sur les océans qui porte sur la question des aires de conservation marines pour protéger le poisson et les autres ressources, sans qu'aucune mesure concrète n'ait été prise. D'une part, nous trouvons l'argent nécessaire à l'aménagement d'un parc en vertu de la Loi sur les océans, mais aucun montant n'est consacré à la protection des ressources en poissons. Je vous demande d'examiner attentivement cette question, car elle sera de nouveau soulevée.

M. Joyce: Je vous remercie, sénateur.

Le président: Sénateurs, comme vous l'avez entendu plus tôt, j'ai convoqué une réunion du comité pour le 21 octobre afin d'examiner le projet de rapport. Je me permets de vous dire que, selon moi, le rapport qui sera soumis à votre examen devrait non seulement contenir les questions et réponses habituelles, mais également préciser très clairement les différentes préoccupations que nous avons soulevées de part et d'autre de cette table. Nous les avons exprimées verbalement. Je pense qu'il faudrait maintenant les énoncer fermement par écrit. Le comité peut décider de la fermeté ou du langage qu'il veut employer, mais je crois qu'il est important que, pour apporter une contribution au débat au Sénat, nous devons très bien expliquer et préciser les préoccupations soulevées lors de nos séances.

[*Français*]

Le sénateur Ferretti Barth: Je vois les suppléments que recevra le programme des sans-abri. La demande d'un montant de 103 millions de dollars vient du ministère qui gère ce programme. Avons-nous obtenu des résultats concrets concernant les premières initiatives nationales pour ce programme touchant les sans-abri? Savons-nous à quoi serviront les fonds? Il y a très peu de programmes pour les sans-abri. À Montréal, nous n'avons rien. Des bâtisses ont été transformées en centres d'accueil pour les sans-abri, mais des programmes d'éducation, de prévention ou autres n'existent pas.

M. Joyce: Une évaluation a démontré l'évolution positive qui a été achevée.

[*Traduction*]

C'est en raison du fait que les initiatives précédentes dans le cadre de ce programme ont permis de constituer un réseau pour répondre aux besoins urgents. Chaque collectivité peut choisir le modèle de prestation qui correspond le mieux à sa situation.

Je ne possède pas de détails précis sur la situation à Montréal, mais d'après mes renseignements, les collectivités influent sur le mode de prestation et la façon dont l'argent est utilisé.

L'évaluation a montré que la formule donnait des résultats positifs. Je le répète, je ne possède pas les détails précis en ce qui concerne Montréal, mais la formule adoptée a été jugée positive.

Le montant de 103,2 millions de dollars permettra de reconduire et d'élargir l'initiative, en fonction de l'évaluation positive précédente.

[Translation]

Senator Ferretti Barth: No new education or prevention programs have been developed or measures taken to alleviate the problem of homelessness. Action on this front is urgently needed.

What programs has the department set up in the hope of getting some results? Personally, I am unaware of any such programs. I think the situation in Montreal is mirrored in other provinces.

Mr. Marc Monette, Acting Director, Expenditure Operations Division, Expenditure and Management Strategies Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: I can tell you that we are planning to spend in excess of \$405 million over the next three years. The following organizations will receive funding: Supporting Communities Partnership Initiative (SCPI) will receive \$258 million over the next three years; Urban Aboriginal Homelessness (UAH) will get \$45 million; Regional Homelessness Fund (RHF), \$13 million; National Research Program (NPR), \$7 million; Homeless Individuals and Families Information System (HIFIS), \$6 million; Operating Resources for the Initiative, \$67 million; and Surplus Property Homelessness Initiative (SFR), \$9 million. As you can see, the government is planning to spend a total of \$405 million over the next three years.

Details are currently available for each program, but not for each municipality.

Mr. Joyce: As my colleague indicated, most of the funds are being allocated through the Supporting Communities Partnership Initiative. The city of Montreal has some concerns and it is possible for these communities to update their plan and in the process, perhaps influence the way in which these funds will be spent.

[English]

The Chairman: Thank you, senator. Thank you, colleagues. It remains for me to thank Mr. Joyce and Mr. Monette for coming back today and for doing so much work so quickly to obtain responses to the earlier questions.

The committee adjourned.

[Français]

Le sénateur Ferretti Barth: Il n'y a pas de nouveaux programmes pour l'éducation et la prévention pour aider ces gens, des mesures qui visent à atténuer et à prévenir les problèmes des sans-abri. Ce problème est très urgent et il faut faire quelque chose.

Quels sont les programmes que le ministère met en place pour avoir des résultats? Ces résultats, personnellement, je ne les vois pas. Je pense que la situation de Montréal est semblable à celle dans les autres provinces.

M. Marc Monette, directeur intérimaire, Division des opérations de dépenses, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses, secrétariat du Conseil du Trésor du Canada: Je peux vous donner comme information que nous planifions dépenser au-delà de 405 millions de dollars au cours des trois prochaines années. Voici les organismes qui recevront des fonds: Supporting Communities Partnership Initiative (SCPI) recevra 258 millions et nous parlons pour les trois prochaines années; Urban Aboriginal Homelessness (UAH), 45 millions; Regional Homelessness Fund (RHF), 13 millions, National Research Program (NPR), 7 millions; Homeless Individuals and Families Information System (HIFIS), 6 millions; Operating resources for the Initiative, 67 millions; Surplus Federal Real Property Homelessness Initiative (SFR) 9 millions. Un total de 405 millions de dollars que le gouvernement planifie de dépenser durant les trois prochaines années.

Il n'y a pas de détails par ville ou par ville principale, c'est par programme actuellement.

M. Joyce: Comme mon collègue l'a dit, la plupart de ces fonds sont avec le Supporting Communities Partnership Initiative. La ville de Montréal a des inquiétudes. Il y a une possibilité pour ces communautés de mettre à jour leur plan et peut-être d'influencer la façon dont les fonds seront dépensés.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie, sénateur. Je remercie également mes collègues. Il me reste à remercier également MM. Joyce et Monette d'avoir comparu aujourd'hui et d'avoir déployé beaucoup d'efforts pour répondre très rapidement aux questions posées précédemment.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

September 30, 2003

From the Treasury Board of Canada Secretariat:

Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector;

Marc Monette, Acting Director, Expenditure Operations Division, Expenditure and Management Strategies Sector.

October 7, 2003

From the Treasury Board of Canada Secretariat:

Mike Joyce, Assistant Secretary, Expenditure and Management Strategies Sector;

Marc Monette, Acting Director, Expenditure Operations Division, Expenditure and Management Strategies Sector.

TÉMOINS

Le 30 septembre 2003

Du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada:

Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses;

Marc Monette, directeur intérimaire, Division des opérations de dépenses, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses.

Le 7 octobre 2003

Du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada:

Mike Joyce, secrétaire adjoint, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses;

Marc Monette, directeur intérimaire, Division des opérations de dépenses, Secteur des stratégies de gestion et de dépenses.